

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 12 juillet 2022

N° 2022/049 - CONTRAT DE VILLE - BILAN DES ACTIONS ANNÉE 2021

Le 12 juillet 2022 à 19h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire, au nombre de 24, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 6 juillet 2022.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance, Madame Annie PELLET-SCHIFFRINE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre BARNAUD Maire.

M. Jacques DRIESCH, Mme Anne-Marie VIALATOUX, M. Didier STHOREZ, Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE, M. Brice CHATEL, Mme Félicia BOISNE-NOC, M. Pierre-Alexandre BAUX, Maires-adjoints.

M. Jean-François FABRE, M. Richard DELLA-MUSSIA, M. Jean-Jacques LE TARNEC, M. Denis FASANARO, Mme Valérie MICHEL, Mme Christiane CORNU, Mme Véronique GLOVER, Mme Nathalie PAOLUCCI, Mme Samira GUERROUMI, Mme Teresa LOSSO, M. Hamza MOKHTARI, M. Mickaël ASSOUS, Mme Annie BOUDEVILLAIN, Mme Marie-Christine DIRRINGER, Mme Oriane LOUAIL, M. Yahne BECKET MOUCKOLAS, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Christine COURTOIS, pouvoir à Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE
Mme Laurence GRANDJEAN, pouvoir à M. Yahne BECKET MOUCKOLAS
M. Jean-Louis POUJOL, pouvoir à M. Jacques DRIESCH
Mme Sophie LE MONNIER, pouvoir à M. Didier STHOREZ
M. Didier TREMOUREUX, pouvoir à M. Jean-Pierre BARNAUD
M. Jean-Luc DOUBLET, pouvoir à Mme Marie-Christine DIRRINGER
Mme Martine LERFEL, pouvoir à M. Mickaël ASSOUS
M. Emmanuel PUPPO, pouvoir à Mme Oriane LOUAIL
Mme Françoise TROUVILLE, pouvoir à M. Pierre-Alexandre BAUX

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Conseil Municipal ..:	33
Membres en exercice	33
Membres présents	24
Membres excusés et représentés	9
Membre absent non représenté	0

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 8.5
Numéro : 094-219400199-20220712- lmc19694-DE-1-1
Date réception : 15 juillet 2022

OBJET : CONTRAT DE VILLE - BILAN DES ACTIONS ANNÉE 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29,

VU la délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 2015 approuvant le Contrat de Ville du Haut Val-de-Marne 2015/2020,

VU la délibération du Conseil Municipal du 12 décembre 2019 approuvant le protocole d'engagement renforcé et réciproque prolongeant le Contrat de Ville du Haut Val-de-Marne 2015 / 2020,

VU la délibération du Conseil Municipal du 4 mai 2021 approuvant le programme d'actions inscrites dans le cadre du Contrat de Ville pour l'année 2021,

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Après examen et délibéré,

ARTICLE 1 : Prend acte des bilans des 29 actions réalisées dans le cadre du Contrat de Ville en 2021, tels qu'ils figurent dans le tableau et les fiches ci-annexés.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents

Certifié Exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 15 juillet 2022 et de l'affichage le 20 juillet 2022

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Commune de Chennevières-sur-Marne.

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : ECOLE MUNICIPALE DE FOOTBALL (EMF)
Adresse	24-26 ROUTE DU PLESSIS TREVISE 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	FOOT, INITIATION A LA PRATIQUE DU FUTSAL, LIEN SOCIAL ET CITOYENNETE
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 4 janvier au 19 septembre 2021
Lieu(x) de réalisation de l'action (Structure, quartier...)	Stade Armand FEY, Quartier du Bois l'Abbé : Local foot, terrains (entraînements, matchs et tournois).
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Les enfants de l'Ecole Municipale de Foot (EMF) âgés de 5 à 12 ans-filles et garçons (U6 à U13). - Public effectivement touché : Les enfants, les éducateurs et les parents. - Nombre de personnes bénéficiaires : 110 personnes, dont 95 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

	<p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="635 147 1425 445"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>16</td> <td></td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>92</td> <td>2</td> <td>94</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>108</td> <td>2</td> <td>110</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	16		16	6-15 ans	92	2	94	16-17 ans				18-25 ans				26-64 ans				65 ans et plus				Total	108	2	110
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans	16		16																														
6-15 ans	92	2	94																														
16-17 ans																																	
18-25 ans																																	
26-64 ans																																	
65 ans et plus																																	
Total	108	2	110																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Oui.</p>																																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Les restrictions sanitaires ont redéfini l'organisation de l'Ecole Municipale de Foot. Par conséquent, certaines manifestations sportives n'ont pas pu être effectuées.</p>																																
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Oui.</p>																																
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>En période scolaire, les cours ont lieu du lundi au jeudi de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi de 17h30 à 19h30 pour les enfants de 7-8 ans et 11-12 ans. - Mardi de 17h30 à 19h30 pour les enfants de 9 à 10 ans. - Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h pour les enfants de 9-10 ans. - Jeudi de 17h30 à 19h30 pour les enfants de 9-12 ans. - Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 pour tous les enfants ? <p>En période de vacances scolaires, nous avons organisé des stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 15 au 19 février 2021. - Du 12 au 16 avril 2021. - Du 12 au 16 juillet 2021. <p>Au cours de ces stages, nous avons proposé des activités sportives (football, futsal), culturelles (médiathèque) et pédagogiques (cinéma).</p> <p>Fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement des entraînements : 805 h. - Encadrement des stages : 75h. - Encadrement manifestations sportives : 73h. - Encadrement des tournois : 40h. 																																

	<p><u>Mais aussi :</u> L'EMF a également organisé en 2021 : - La Galette des rois le 23 janvier 2021 - La remise des attestations de stage par l'Elue aux sports le 19 février 2021 / 16 avril 2021 et le 16 juillet 2021. - La remise des packs</p>												
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fidélisation des anciens adhérents ; - Maintien de la pratique diversifiée FUTSAL ; - Participation des parents aux différentes manifestations sportives (match parents-éducateurs / tournois du mois de juin à Neuville-sur-Oise (95) / Linas-Montlhéry (91) / Saint-Germain-Saint-Pierre (91)). 												
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui, les tarifs sont indiqués ci -dessous.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Quote-part des salaires du personnel encadrant :</p> <table border="1" data-bbox="635 1061 1508 1375"> <thead> <tr> <th><u>AGENT / FONCTION :</u></th> <th><u>SALAIRE :</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1- Responsable - E.T.A.P. S</td> <td>1 607 H = 35 354 €</td> </tr> <tr> <td>2- Agent - O.T.A.P.S</td> <td>739 H = 12 586 €</td> </tr> <tr> <td>3- Agent - O.T.A.P.S</td> <td>739 H = 11 144 €</td> </tr> <tr> <td>4- Agent - O.T.A.P.S</td> <td>739 H = 11 144 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>70 228 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart entre le budget prévisionnel de l'action (107 227 €) et le budget définitif (89 563 €) est dû au fait que les déplacements prévus entre novembre 2020 et avril 2021 n'ont pas pu être effectués car la situation sanitaire ne le permettait pas (manifestations sportives, autres sorties culturelles ont été interdites). Les frais de déplacement ont donc été moins importants que prévu.</p> <p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi</p>	<u>AGENT / FONCTION :</u>	<u>SALAIRE :</u>	1- Responsable - E.T.A.P. S	1 607 H = 35 354 €	2- Agent - O.T.A.P.S	739 H = 12 586 €	3- Agent - O.T.A.P.S	739 H = 11 144 €	4- Agent - O.T.A.P.S	739 H = 11 144 €	TOTAL	70 228 €
<u>AGENT / FONCTION :</u>	<u>SALAIRE :</u>												
1- Responsable - E.T.A.P. S	1 607 H = 35 354 €												
2- Agent - O.T.A.P.S	739 H = 12 586 €												
3- Agent - O.T.A.P.S	739 H = 11 144 €												
4- Agent - O.T.A.P.S	739 H = 11 144 €												
TOTAL	70 228 €												

	<i>que de méthodes d'enregistrement fiables).</i> 3 conventions de bénévolat ont été signées. - Mr BARK (papa d'un U6/U7) - Mr NDOYE (papa d'un U6/U7) - Me LOPES (maman d'un U6/U7)
	Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée : /

Le 25/04/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Déléguée à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

**BUDGET DEFINITIF 2021 - INITIATION A LA PRATIQUE DU FOOTBALL ET FUTSAL, LIEN SOCIAL ET CITOYENNETE
- ECOLE MUNICIPALE DE FOOTBALL**

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		16 740	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		640	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		79 458
Achats matières et fournitures		13 500	Etat		8 000
Autres fournitures		2 600	ANCT (BOP 147)		8 000
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		2 595	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions		2 595	CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		70 228	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		50 304	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		19 924	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		71 458
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		71 458
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10 105
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		10 105
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		89 563 €	TOTAL DES PRODUITS		89 563 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
<p align="center">La subvention ANCT (BOP 147) de 8 000 € représente 8,93 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100</p>					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 RUE RABELAIS 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	CULTIVONS NOTRE CULTURE !
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	<p><u>Atelier théâtre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de janvier à décembre 2021 - Représentation le samedi 4 décembre 2021 - Sorties le mercredi 19 mai, le vendredi 5 novembre, le mercredi 22 décembre et le mardi 28 décembre 2021. <p><u>Pause Culturelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de janvier à novembre 2021 - Sorties les mercredis 6 octobre et 29 décembre 2021. <p><u>Point Relais Culture du Cœur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - De mai à décembre 2021 <p><u>Repas Culturels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 26 juin - Mercredi 29 septembre - Mercredi 27 octobre - Mercredi 24 novembre - Mercredi 15 décembre <p><u>Sorties culturelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Samedi 3 avril

	<ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 26 mai - Mercredi 23 juin - Mercredi 7 et 21 juillet - Mercredi 4, 11 et 18 août, Samedi 21 août - Mercredi 20 septembre - Mercredi 27 octobre - Samedi 6 novembre - Mercredi 15 et 29 décembre 																																
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal La Colline – Quartier du Bois l'Abbé Structures culturelles en Ile-de-France																																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Adultes, familles, enfants de 9 à 15 ans</p> <p>- Public effectivement touché : Adultes, familles, enfants de 9 à 15 ans</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 947 personnes, dont 745 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>26</td> <td>14</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>124</td> <td>407</td> <td>531</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>25</td> <td>213</td> <td>238</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>14</td> <td>102</td> <td>116</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>199</td> <td>748</td> <td>947</td> </tr> </tbody> </table> <p>D'autre part, 36 publications en matière de culture ont été faites sur la page Facebook du Centre municipal. Ces publications ont touché 13 575 personnes et généré 618 interactions.</p>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	26	14	40	6-15 ans	124	407	531	16-17 ans	3	4	7	18-25 ans	7	8	15	26-64 ans	25	213	238	65 ans et plus	14	102	116	Total	199	748	947
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans	26	14	40																														
6-15 ans	124	407	531																														
16-17 ans	3	4	7																														
18-25 ans	7	8	15																														
26-64 ans	25	213	238																														
65 ans et plus	14	102	116																														
Total	199	748	947																														
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p><u>Atelier théâtre :</u> Les ateliers ont permis aux participants de développer la confiance en soi et la mémorisation. De plus, des temps d'improvisation ont favorisé la créativité et l'imagination. Les sorties ont permis aux participants de découvrir "l'envers du décor" des représentations théâtrales dont les jeux de lumières et le métier de comédien.</p>																																

Pause Culturelle :

Deux thématiques ont été abordées au cours de l'année :

- L'histoire des musées de France. Par la suite, une visite du musée de la Résistance nationale a été organisée. Un musée national qui œuvre pour répondre à une nécessité essentielle : transmettre l'histoire et la mémoire de la Résistance.

- Les monuments du monde : Machu Picchu, Christ Rédempteur, Taj Mahal. Cette thématique a permis de faire découvrir d'autres cultures du monde.

Point Relais Culture du Cœur :

5 contremarques ont été distribuées pour se rendre à la patinoire de Champigny-sur-Marne.

Peu de demandes ont été constatées en 2021. Cela est dû aux fermetures des équipements culturels, des jauges et de la mise en place du pass sanitaire.

Repas Culturels :

Au cours des repas, un animateur propose une animation culturelle en lien avec le menu. Ainsi, au cours de l'année, les thèmes suivants ont été abordés :

- L'histoire du Rock'n'roll
- L'histoire du château de Neuschwanstein, son architecture et Louis II
- Les grandes dates du Taj Mahal (de sa création à nos jours), l'histoire du Palais et plus généralement de l'Inde.
- L'histoire du château de Windsor et son lien étroit avec l'histoire Britannique.

Des quizz et animations ludiques (ex : blind test) ont été proposés afin de rendre les animations plus interactives.

L'évaluation des QCM donnés à la fin de l'animation montre que 89,7% des participants obtiennent au moins 50% de bonnes réponses (dont 48,7% ont 100% de bonnes réponses).

Sorties culturelles :

D'après le questionnaire d'évaluation, concernant les sorties proposées en 2021, les participants estiment à :

- 93%, que les sorties leur ont permis de créer des moments de partage et/ou de convivialité. *"Avec tout ce qui se passe, même si on garde les mesures sanitaires, ça nous fait du bien de voir du monde, de partager avec la convivialité", "Avec les voisines, d'habitude on se croise, on se dit juste bonjour. Là, on a le temps de parler".*
- 93%, que les sorties leur ont permis de sortir du quotidien. *"Ça fait du bien de changer d'air, de parler d'autre chose que le Covid", "Avec le travail, je n'ai pas*

	<p><i>forcément le temps. Ça me permet de partager avec les enfants”, “C’était une aventure pour moi”.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 100%, que les sorties leur ont permis de faire de nouvelles découvertes. <i>“Il y a des sorties, c’était la première fois pour moi” ; “Première fois pour moi et les filles qu’on allait au cirque” ; “C’était l’occasion pour moi de découvrir un parc différemment, de voir les choses autrement”.</i> - 48% sont satisfaits par les sorties auxquelles ils ont participé et 51% sont très satisfait. <p><u>Publication Facebook :</u> Certains actions ont dû être stoppées momentanément (ou plus longuement) selon les consignes sanitaires en vigueur. Afin de poursuivre le travail entrepris et de garder le contact avec le public, des publications sur la page Facebook de la structure ont été mises en place. La ville de Chennevières a souvent relayé ces publications afin qu’elles bénéficient à un plus large public.</p>
<p>Difficultés rencontrées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les sites culturels étaient fermés de janvier à mai 2021. - Au cours du premier semestre, en application des mesures sanitaires, les actions en groupe ont été limitées.
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l’action ?</p>	<p>Non.</p>
<p>Description précise de l’action et de sa mise en œuvre</p>	<p><u>Atelier théâtre :</u> Au cours de l’année, l’atelier théâtre compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19 ateliers les mercredis de 10h00 à 12h00 pour les élémentaires (CP, CE1 et CE2). - 1 représentation lors du Gala de Noël organisée le samedi 4 décembre 2021. - 4 sorties : <ul style="list-style-type: none"> • Le mercredi 19 mai : représentation d’un spectacle de danse Hip Hop à la MAC de Créteil (94). • Le vendredi 5 novembre : représentation “Les mystérieuses citées d’or” au théâtre des variétés (75). • Le mercredi 22 décembre : représentation du groupe théâtre du CCAS de Chennevières au théâtre Roger Lafaille (94). • Le mardi 28 décembre : visite de l’Institut du Monde Arabe (75). <p><u>Pause Culturelle :</u> Au cours de l’année, la pause culturelle compte :</p>

- 16 ateliers les lundis après-midi
- 2 sorties :

- Le mercredi 6 octobre : visite du musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (94).
- Le mercredi 29 décembre : représentation de "Gaia" au Cirque Phénix (75).

Point Relais Culture du Cœur :

De mai à décembre, les habitants ont pu consulter et réserver les offres de spectacles sur le site de « Culture du Cœur » auprès des agents d'accueil ou des animateurs.

De janvier à mai, à la suite de la fermeture des équipements culturelles et sportifs, les offres ont été suspendues.

Repas Culturels :

5 repas culturels ont eu lieu en 2021 sur les thèmes suivants :

- Mercredi 26 juin : Rock
- Mercredi 29 septembre : Château de Neuschwanstein
- Mercredi 27 octobre : Taj Mahal
- Mercredi 24 novembre : Château de Windsor
- Mercredi 15 décembre : Cité interdite

Les repas étaient préparés de 9h à 12h avec des bénévoles, puis se déroulaient de 12h à 14h. Une animation culturelle en lien avec le thème avait lieu pendant le repas.

Un nouveau thème annuel a été choisi pour l'année scolaire 2021-2022 : "Les plus beaux châteaux et palais du monde". Le choix s'est fait par vote à l'accueil ou par internet ; 60 bulletins ont été comptabilisés.

Sorties culturelles :

13 sorties ont été organisées au cours de l'année :

- Samedi 3 avril : Ciné à la maison avec le film "La Vache"
- Mercredi 26 mai : projection du film "Tom&Jerry" au cinéma Pince-Vent (94)
- Mercredi 23 juin : projection du film "Les Bouchetrous" au cinéma Pince-Vent (94)
- Mercredi 7 juillet : projection du film "Les croods 2" au cinéma Pince-Vent (94).
- Mercredi 21 juillet : visite de la Cité des sciences (75)
- Mercredi 4 août : visite du château de la Roche Guyon (95)
- Mercredi 11 août : sortie à la base de loisirs du Port aux cerises (91)
- Mercredi 18 août : sortie au parc de la Mer de Sable (60)
- Samedi 21 août : journée à Fort-Mahon (80)
- Mercredi 20 septembre : représentation de la pièce "la belle lisse poire du Prince de Motordu" au théâtre Roger Lafaille (94)
- Mercredi 27 octobre : projection du film "La famille Addams 2" au cinéma Pince-Vent (94)

	<ul style="list-style-type: none"> - Samedi 6 novembre : visite du festival des lumières sauvages au zoo de Thoiry (78) - Mercredi 15 décembre : projection du film "Encanto" au cinéma Pince-Vent (94) - Mercredi 29 décembre : représentation de "Gaia" au cirque Phénix (75) <p>Malheureusement, en raison du contexte en début d'année, la programmation n'a pas pu être faite avec les habitants. De plus, certaines sorties annulées en 2020 ont été reprogrammées en 2021.</p> <p><u>Publication Facebook :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pause culturelle</i> : présentation du musée de la Grande guerre, du musée de la Préhistoire, du château de Brie Comte Robert et de divers quartiers de Paris, information sur un jeux vidéo créé par le ministère de la Culture, un concert symphonique en plein air... - <i>Jeux en famille</i> : mise à disposition de jeux à imprimer à la maison ou à récupérer à l'accueil de la structure tels que le Dobble ou le jeu de 7 familles. - <i>Loisirs créatifs</i> : tuto vidéo afin de fabriquer une carte de fête des mères, une déco pour la maison... - <i>Sorties culturelles</i> : mise en ligne des programmes et retours en image des sorties et séjours. - <i>Cuisine</i> : tuto vidéo afin de réaliser des recettes à la maison : muffins, gâteaux de crêpes, chouquettes ...
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Repas Partagé : un QCM (composé de 4 questions) était distribué à la fin de chaque repas permettant d'évaluer les connaissances transmises.</p> <p>Sorties Famille : en fin d'année, les participants remplissent un questionnaire permettant d'identifier les connaissances culturelles acquises lors des sorties.</p> <p>Pour toutes les actions, il a été relevé le nombre de participants en distinguant l'âge, le sexe et la zone de résidence.</p>
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Une participation financière est demandée pour les activités suivantes (selon la grille tarifaire du règlement intérieur du Centre municipal La Colline) : Repas culturel et Sorties culturelles.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité ou tarifs modulés selon les activités.</p>

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires
CARLIER Delphine Responsable du CCAS	20 h	517,20€
CHANTRIAUX Myriam Référente Famille	227 h	6 362,81€
FERNAND Sophie Chargé d'accueil et d'orientation	51 h	1 113,33€
OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	312 h	5 887,44€
TOUIL Kader Animateur Socioculturel	8 h	167,20€
TOTAL	618 h	14 047,98€

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

- Diminution du budget "achat de matières et fournitures" et augmentation du budget "Prestations de services" : afin de palier à l'annulation d'actions (telles que les repas culturels), les budgets ont été basculés en prestations de services pour proposer davantage de sorties culturelles.
- Diminution des charges de personnel : certains ateliers n'ont pas pu se dérouler toute l'année (théâtre, Pause Culturelle). De plus, certaines actions ont été annulées en raison des consignes sanitaires (repas partagé).

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)

Repas Culturel :

Déco de tables : 12 participations x 2h -> 24h

Préparation du repas : 12 participations x 3h -> 36h

Atelier théâtre :

Accompagnement sorties : 2 bénévoles, 13h.

	Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée : Néant.
--	---

Le 16/05/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

**BUDGET DEFINITIF 2021 - CULTIVONS NOTRE CULTURE ! - CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE
- PÔLE CENTRE SOCIAL**

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	5 437	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	3 684
Prestations de services	4 394	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	24 723
Achats matières et fournitures	1 042	Etat	7 000
Autres fournitures		ANCT (BOP 147)	7 000
61- SERVICES EXTERIEURS	0	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)		BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance		BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	8 922	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Autre	
Publicité, publication		Organismes sociaux	0
Déplacements, missions	6 503	CAF	
Services bancaires, autres	2 419	Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	14 048	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels	10 029	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales	4 019	Bailleurs sociaux	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	17 723
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières	17 723
		Autres communes	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	28 406 €	TOTAL DES PRODUITS	28 406 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	730	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	730
Secours en nature		Bénévolat	730
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole	730	Dons en nature	
TOTAL	730 €	TOTAL	730 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 7 000 € représente 24,6 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100			

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Epicierie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PARENTS, UN TRAVAIL A PLEIN TEMPS
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	<p><u>Conférences Débat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 30 juin 2021 - Mardi 26 octobre 2021 - Vendredi 19 novembre 2021 - Mardi 7 décembre 2021 <p><u>Ateliers Vie Quotidienne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi 8 février 2021 - Vendredi 25 juin 2021 - Jeudi 23 septembre 2021 (2 ateliers) - Vendredi 24 septembre 2021 (initialement prévu le mardi 13 avril) - Lundi 18 octobre 2021 - Vendredi 26 novembre 2021 <p><u>C'est quoi être parents ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendredi 25 juin 2021 - Vendredi 2 juillet 2021 - Vendredi 9 juillet 2021 - Mardi 17 août 2021 - Mardi 24 août 2021 <p><u>Les p'tits explorateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 19 mai 2021 - Mercredi 22 septembre 2021 - Vendredi 5 novembre 2021 (2 ateliers)

	Livret " <u>Parentalité et Vacances</u> " : distribué en juin 2021.																																
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal La Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE																																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Adultes et familles</p> <p>- Public effectivement touché : Adultes et familles</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 143 personnes, dont 131 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>4</td> <td>10</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>8</td> <td>77</td> <td>85</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>0</td> <td>7</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>32</td> <td>111</td> <td>143</td> </tr> </tbody> </table> <p>D'autres chiffres sont à ajouter à ce tableau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un livret s'intitulant "Parentalité et Vacances" a été distribué à 1 801 élèves (dont 990 à des élèves scolarisés dans des écoles situées dans le quartier prioritaire de Chennevières-sur-Marne) et 80 à des associations locales elles aussi situées dans le quartier prioritaire. 	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	4	10	14	6-15 ans	20	15	35	16-17 ans	0	0	0	18-25 ans	0	2	2	26-64 ans	8	77	85	65 ans et plus	0	7	7	Total	32	111	143
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans	4	10	14																														
6-15 ans	20	15	35																														
16-17 ans	0	0	0																														
18-25 ans	0	2	2																														
26-64 ans	8	77	85																														
65 ans et plus	0	7	7																														
Total	32	111	143																														
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ? Oui</p> <p><u>Conférence Débat :</u> Différents professionnels (psychologues, coach de vie, animateurs, travailleurs sociaux) ont apporté des informations afin de soutenir les parents dans leur rôle. Ainsi, au cours des débats, les échanges ont porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition de l'autorité, différence entre autorité et autoritarisme. - Les besoins de l'enfant en fonction de son âge. - La relation de confiance. - La construction d'une famille recomposée, la place de chacun. - La relation entre beaux-parents et enfants. 																																

- La gestion des écrans au sein de la famille, les avantages, les risques.
- L'importance de la communication.
- Les professionnels qui peuvent soutenir les parents et/ou les enfants.

Au cours des débats, les parents ont pu :

- Exprimer leurs inquiétudes : *"avant, on se réunissait. Maintenant, c'est chacun dans son coin avec son téléphone", "les jeunes d'aujourd'hui pensent qu'ils savent mieux que nous", "Sur snap, on montre que ce qui est beau ; la vie des autres semble meilleure que la nôtre", "y a-t-il des signes qui peuvent nous alerter chez l'enfant ?", "Mon garçon, je suis sûre qu'il a plein de choses à dire, mais il ne parle pas. Pourtant on peut parler de tout à la maison", "On constate que les enfants sont fatigués, ils sont tous le temps en activité, ils n'ont pas le temps de se reposer", "est-ce que la séparation des parents ne peut pas être à l'origine du basculement de certains enfants ?" ...*
- Echanger des conseils : *"j'ai installé un contrôle parental sur l'ordinateur ; il contrôle le temps passé dessus et bloque l'accès à certains sites", "il faut discuter avec nos enfants".*

Atelier Vie Quotidienne :

Les différents ateliers proposés ont permis d'informer et/ou de former les familles sur les domaines suivants :

- Fabriquer sa lessive : les avantages financiers et écologiques.
- Utiliser les sites internet récurrents : Impôts, CAF, Sécurité sociale...

C'est quoi être parents ?

Au cours des différents ateliers, les participants ont mis des mots afin de définir des notions importantes de la parentalité :

- **Parentalité** : c'est un lien entre un adulte et son enfant. Le but est de protéger, d'assurer le développement et l'éducation de l'enfant. C'est aussi un ensemble de droits et d'obligations.
- **Autorité** : avoir de l'autorité ne signifie pas forcément être dur ou méchant, mais savoir poser des limites à son enfant tout en ayant une relation de confiance.
- **Eduquer** : c'est préparer les enfants à l'avenir, les rendre autonomes pour la suite, leur donner les codes pour vivre en société. L'éducation se fait par différents acteurs : les parents, l'école...
- **Transmettre** : le parent peut transmettre ses valeurs, sa culture, son histoire, son éducation, ses connaissances et ses compétences. La transmission peut se faire par le dialogue, en montrant en partageant son expérience personnelle. Cela

	<p>permet à l'enfant de savoir d'où il vient et de poursuivre s'il le souhaite certaines traditions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instruire : c'est apprendre des valeurs et de la culture. Cela permet à l'enfant de s'épanouir pleinement, de dissocier le bien du mal et de trouver sa place au sein de la société. L'instruction peut prendre différentes formes. - Protéger : l'enfant n'a pas toujours les capacités de savoir ce qui est bon pour lui ; c'est au parent de fixer des limites afin que l'enfant se développe en sécurité. Ces limites sont amenées à évoluer en fonction de l'âge de l'enfant et de la société (ex : les écrans, les réseaux sociaux). <p><u>Les p'tits explorateurs :</u> Les différents ateliers ont permis de faire découvrir des activités simples et peu coûteuses à reproduire à la maison avec son enfant. Cette action est destinée aux parents d'enfants de moins de 3 ans non scolarisés. Ainsi, les ateliers ont permis aux parents de partager un moment privilégié et une activité avec leur plus jeune enfant.</p> <p><u>Livret "Parentalité et Vacances"</u> : ce livret de 14 pages propose des conseils aux parents afin de mieux appréhender la période des vacances scolaires. Il comprend plusieurs rubriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer le quotidien en vacances : période propice aux nouvelles rencontres et aux nouvelles expériences, les écrans, les règles et le rythme de vie ... - Les risques de l'été : les coups de soleil, la déshydratation, les intoxications alimentaires ... - L'activité physique : conseils pour reprendre une activité physique progressive après les périodes de confinement. - Idées d'activités à faire avec les enfants.
<p>Difficultés rencontrées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures sanitaires (confinement, groupe restreint...) ont eu un impact sur la programmation du premier semestre 2021. - 2 animateurs socioculturels ont quitté la structure. Des vacataires et/ou des prestataires ont pris le relais lorsque cela était possible.
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non.</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p><u>Conférence Débat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 30 juin 2021 : "Et si on parlait autorité ?" - Mardi 26 octobre 2021 : "Famille recomposée, comment donner sa place à chacun ?"

	<ul style="list-style-type: none"> - Vendredi 19 novembre 2021 : "Jeux vidéo, séries, réseaux sociaux ... Quels impacts pour nos enfants ? " - Mardi 7 décembre 2021 : "Quand emmener mon enfant chez le psy ? " - <p><u>Atelier Vie Quotidienne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi 8 février, vendredi 25 juin 2021, jeudi 23 septembre (2 ateliers), lundi 18 octobre et vendredi 26 novembre 2021 : "Fabriquer sa lessive écologique" - Vendredi 24 septembre 2021 - "Le numérique au quotidien" <p><u>C'est quoi être parents ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendredi 25 juin 2021 - "C'est quoi la parentalité ? " - Vendredi 2 juillet 2021 - "Eduquer" - Vendredi 9 juillet 2021 - "Transmettre" - Mardi 17 août 2021 - "Instruire" - Mardi 24 août 2021 - "Protéger" <p><u>Les p'tits explorateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 19 mai 2021 - "Peindre avec une éponge" - Mercredi 22 septembre 2021 - "La chasse aux trésors" - Vendredi 5 novembre 2021 - "La marche des animaux" - Vendredi 5 novembre 2021 - "Le tri ça s'apprend" <p><u>Livret "Parentalité et Vacances"</u> : Une équipe de professionnels (psychologue, kiné, infirmière, animateurs...) a élaboré un guide à destination des parents. Celui-ci a été distribué dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville et des associations locales en juin 2021 (avant la période de vacances scolaires).</p>
<p align="center">Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p><u>Quantitatif</u> : feuille de présence mentionnant le sexe, l'âge et le lieu de résidence des participants.</p> <p><u>Qualitatif</u> : questionnaire de satisfaction.</p>
<p align="center">Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p>

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires
CHANTRIAUX Myriam Référente Famille	131h	3 671,93 €
BLANCHET Alix Animatrice vacataire	10h	163,30
CARLIER Delphine Responsable CCAS	30h	775,80 €
DIEOUNE Fatoumata Animatrice Socioculturel	77h	1 431,43 €
DOCTEUR Emilie Animatrice Vacataire	10h	163,30
FERNAND Sophie Agent d'accueil	4h	130,98 €
OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	5h	188,70 €
TOUIL Kader Animateur Socioculturel	10h	104,50 €
TOTAL	277h	6 629,94 €

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

1) L'équipe d'animation en charge des actions présentes dans ce projet a subi beaucoup de modifications. L'un des animateurs a quitté ses fonctions en août et l'autre en novembre 2021. Des recrutements sont toujours en cours. Néanmoins, cela a entraîné plusieurs conséquences :

- Augmentation du budget « prestations de services » : des prestataires supplémentaires ont été sollicités afin de garantir le maintien des actions malgré le manque d'effectif.
- Baisse du budget « charges de personnel » : des vacataires ont pris le relais de certaines actions. Cependant, leur taux horaires n'est pas le même que les animateurs socioculturels prévus.
De plus, le nombre d'heures effectuées a diminué suite au remplacement de missions d'agents par des prestataires (ex : préparation de repas).

2) Au vu des mesures sanitaires en vigueur au début d'année, la communication n'a pas été envoyée aux adhérents. Les envois ont repris à partir du 3^{ème} trimestre. D'où une baisse du budget "Services bancaires et autres".

	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>Néant.</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Néant.</p>

Le 25/04/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - PARENTS, UN TRAVAIL A PLEIN TEMPS - CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		3 729	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		2 209	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		10 743
Achats matières et fournitures		1 520	Etat		3 000
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		3 000
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		0	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		384	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes		384	Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		6 630	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		4 828	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		1 802	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		7 743
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		7 743
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
<i>Charges indirectes affectées à l'action</i>			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		10 743 €	TOTAL DES PRODUITS		10 743 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
<p>La subvention ANCT (BOP 147) de 3 000 € représente 27,9 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100</p>					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL																
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE																
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)																
Intitulé de l'action	ACTION CA TOURNE ! - ATELIER AUDIOVISUEL																
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi																
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	De janvier à décembre 2021																
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre Municipal La Colline Quartier du Bois l'Abbé																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : 16/17 ans et 18/25 ans.</p> <p>- Public effectivement touché : 6/15 ans, 16/17 ans et 18/25 ans.</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 13 personnes, dont 9 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Age</th><th>Hommes</th><th>Femmes</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>0-5 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>6-15 ans</td><td>5</td><td>5</td><td>10</td></tr><tr><td>16-17 ans</td><td>1</td><td></td><td>1</td></tr></tbody></table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	5	5	10	16-17 ans	1		1
Age	Hommes	Femmes	Total														
0-5 ans																	
6-15 ans	5	5	10														
16-17 ans	1		1														

	<table border="1"> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>13</td> </tr> </table>	18-25 ans	1	1	2	26-64 ans				65 ans et plus				Total	7	6	13
18-25 ans	1	1	2														
26-64 ans																	
65 ans et plus																	
Total	7	6	13														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Oui, les objectifs de l'action ont été atteints, à savoir :</p> <p>Impliquer les habitants dans la vie locale : Des jeunes ont participé à la réalisation du projet audiovisuel et ont également effectué du bénévolat durant l'événement « Vacances Pour Tous ».</p> <p>Favoriser la relation éducative par l'accès aux loisirs et à la culture : L'initiation et la découverte de l'outil audiovisuel des plus jeunes (10/15 ans), a permis de les sensibiliser au milieu artistique. Concernant les tranches d'âge 16/17 ans et 18/25 ans, une belle évolution a été constatée autant sur le montage vidéo que sur la prise de vue et photo.</p> <p>Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne : Durant l'été, des jeunes de 16/25 ans ont fait partie intégrante de l'équipe d'animation en participant à l'organisation de l'événement « Vacances Pour Tous ».</p> <p>Cette participation leur a donné envie de s'investir pleinement sous différentes formes au sein de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscription à des formations BAFA ; - Service civique ; - Lien social intergénérationnel au sein du Centre municipal La Colline. 																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>La situation sanitaire nous a contraint à modifier les dates prévues pour les ateliers.</p> <p>Le prestataire a dû prendre en compte ces changements, qui ont eu un impact sur les délais de livraison et la réalisation du documentaire. Malgré l'implication et l'investissement de celui-ci, le montage est toujours en cours de réalisation.</p>																
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non.</p>																

<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p><u>12 juillet au 13 août 2021 (12 ateliers)</u> : Création d'un film de 7 minutes sur les animations réalisées au cours de l'été.</p> <p><u>25 septembre 2021</u> : Réalisation d'un film sur l'événement « Portes Ouvertes » et diffusion du film réalisé durant l'été.</p> <p><u>11, 18 et 25 octobre 2021</u> : Réalisation d'un documentaire sur les agents du CMC et des partenaires avec 2 jeunes 16/25 ans.</p> <p><u>26 et 27 octobre 2021</u> : Initiation à l'utilisation de la caméra, de l'appareil photo et du logiciel de montage vidéo pour les 8/15 ans.</p> <p>Au total, il a été dénombré 18 ateliers audiovisuels.</p>																																				
	<p>Moyens mis en œuvre : <u>Moyens matériels :</u> Matériels audiovisuels du prestataire (photo, caméra, drone)</p> <p><u>Moyens humains :</u></p> <table border="1" data-bbox="703 931 1516 1680"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>1</td> <td>0.03</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	0.03	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	0.03																																			
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles																																					
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Investissements des habitants aux actions locales. Nombre de participants.</p>																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p>																																				

	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p>									
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Agent/Fonction</th> <th>Nbre heures</th> <th>Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel</td> <td>65h</td> <td>1 219 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>65h</td> <td>1 219 €</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires	OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	65h	1 219 €	TOTAL	65h	1 219 €
	Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires							
	OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	65h	1 219 €							
	TOTAL	65h	1 219 €							
<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart de 1 975 € entre le budget prévisionnel de l'action (5 844 €) et le budget définitif (3 869 €) s'explique en 2 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agent n'a passé que 65h sur l'action au lieu des 156h estimées. Des jours d'absence non prévus sont à dénombrer, mais le souhait était de laisser une plus grande autonomie au porteur de l'action, pour cette 2^{ème} année consécutive avec ce dernier. Cela représente une diminution de 1 774.64 € ; - Enfin, les 200 € d'achat de matériel n'ont pas été utilisés. 										
<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Aucune.</p>										
<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>										

Le 24/04/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Déléguée à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - ACTION CA TOURNE ! / ATELIER AUDIOVISUEL - CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		2 650	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		2 650	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		3 869
Achats matières et fournitures			Etat		2 500
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		2 500
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		0	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		1 219	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		855	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		363	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		1 369
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		1 369
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
<i>Charges indirectes affectées à l'action</i>			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		3 869 €	TOTAL DES PRODUITS		3 869 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 2 500 € représente 65 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES SUR MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	FEMME D'ABORD
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Mardis 8 et 15 juin Mardi 6 juillet Mercredi 13 octobre Mercredi 3 novembre Mardis 16, 23 et 30 novembre Mardis 7, 14 et 21 décembre Vendredi 17 décembre
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal La Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Femmes et jeunes filles. - Public effectivement touché : Femmes et jeunes filles. - Nombre de personnes bénéficiaires : 66 personnes, dont 51 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

	<p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="703 147 1493 445"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>3</td> <td>11</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td>27</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td>23</td> <td>23</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>3</td> <td>63</td> <td>66</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans		2	2	6-15 ans	3	11	14	16-17 ans			0	18-25 ans			0	26-64 ans		27	27	65 ans et plus		23	23	Total	3	63	66
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans		2	2																														
6-15 ans	3	11	14																														
16-17 ans			0																														
18-25 ans			0																														
26-64 ans		27	27																														
65 ans et plus		23	23																														
Total	3	63	66																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ? Partiellement.</p> <p>A cause de la pandémie et de l'évolution des mesures sanitaires, l'action n'a pas pu se dérouler de façon continue toute l'année. De ce fait, il n'a pas été possible de fédérer un groupe moteur afin de co-porter ce projet.</p> <p>Néanmoins, l'action a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sensibiliser et d'informer les participantes sur des questions relatives à la santé (nutrition, sport), l'estime de soi et le bien-être ; - de créer des moments de rencontre et de partage. 																																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'évolution du Covid 19 et des mesures sanitaires ont compliqué la mise en œuvre de cette nouvelle action : difficulté de créer un groupe moteur, continuité d'action difficile... - La référente du projet et un animateur socioculturel ont quitté la structure en cours d'année. Des vacataires et/ou des prestataires ont pris le relais lorsque cela était possible. <p>Ces deux éléments ont entraîné des conséquences sur la programmation de cette nouvelle action.</p>																																
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non.</p>																																
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p><u>Atelier marche</u> : Mardis 08/06 et 15/06/21</p> <p>Accompagnées du porteur de l'action ou en autonomie, les participantes ont effectué des balades dans différents quartiers de la ville.</p> <p>Ces marches en petits groupes ont permis de favoriser les échanges entre les participantes.</p> <p><u>Ateliers remise en forme</u> : Mardis 6/07, 16/11, 23/22, 14/12, 21/12/21</p>																																

	<p>Accompagnées d'un coach sportif, les participantes ont effectué des exercices de remise en forme adaptés à chacune. Ces exercices ne nécessitent pas ou peu de matériel afin que les participantes puissent les reproduire à leur domicile.</p> <p><u>Ateliers nutrition</u> : Mardis 30/11 et 7/12/21 Une nutritionniste a abordé les notions d'équilibre alimentaire et les différents groupes d'aliments, le budget lié à l'alimentation, les fruits et légumes en fonction des saisons... La nutritionniste et les participantes ont échangé conseils et astuces.</p> <p><u>Atelier sophrologie</u> : Vendredi 17/12/21 Accompagnées d'une sophrologue, les participantes ont pu apprendre des techniques simples de relaxation qu'elles pourront reproduire chez elle.</p> <p><u>Temps forts</u> : Mercredi 13 octobre : danse du monde Mercredi 3 novembre : musique du monde Au cours de ces ateliers, les participantes ont fait découvrir la musique de leur pays ainsi que les danses traditionnelles. Un temps de convivialité a suivi chacun de ces ateliers.</p>												
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p><u>Quantitatif</u> : feuille de présence mentionnant le sexe, l'âge et le lieu de résidence des participants. <u>Qualitatif</u> : il n'y a pas eu de questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer qualitativement l'action.</p>												
<p>=Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) : Gratuité.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="703 1778 1506 2045"> <thead> <tr> <th>Agent/Fonction</th> <th>Nb d'heures</th> <th>Charges de personnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>DIEOUNE Fatoumata Animatrice Socioculturelle</td> <td>33h</td> <td>613,47 €</td> </tr> <tr> <td>OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel</td> <td>6h</td> <td>113,22 €</td> </tr> <tr> <td>BLANCHET Alix</td> <td>16h</td> <td>261,28 €</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/Fonction	Nb d'heures	Charges de personnel	DIEOUNE Fatoumata Animatrice Socioculturelle	33h	613,47 €	OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	6h	113,22 €	BLANCHET Alix	16h	261,28 €
Agent/Fonction	Nb d'heures	Charges de personnel											
DIEOUNE Fatoumata Animatrice Socioculturelle	33h	613,47 €											
OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	6h	113,22 €											
BLANCHET Alix	16h	261,28 €											

	Vacataire - Animatrice		
	CHANTRIAUX Myriam Référente famille	17h	476,51 €
	TOTAL	72h	1 464,48 €
<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Diminution des budgets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achats de matières et de fournitures : les moments de convivialité ont été supprimés en raison des restrictions sanitaires liées à l'évolution du Covid 19 ; les dépenses afférentes n'ont pas été réalisées. - Charges de personnel : à la suite du départ d'agents, une animatrice vacataire a pris le relais de l'action. Son salaire n'est pas le même qu'un agent titulaire. 			
<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Aucune.</p>			
<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Néant.</p>			

Le 25/04/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - FEMME D'ABORD - CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		1 083	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		780	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		2 739
Achats matières et fournitures		303	Etat		1 300
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		1 300
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		192	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres		192	Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		1 464	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		1 057	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		408	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		1 439
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		1 439
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		2 739 €	TOTAL DES PRODUITS		2 739 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 1 300€ représente 47,5 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PASSE TON CAP COUTURE !
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input checked="" type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Octobre à décembre 2020 Janvier à juin 2021
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	<u>Lieu ressource pour les bénéficiaires :</u> Centre municipal La Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais - 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE <u>Lieu de la formation :</u> ESCALE - Quartier des Hautes-Noues 2 Place Charles Trenet - 94 350 VILLIERS-SUR-MARNE
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : 5 - Public effectivement touché : 1 - Nombre de personnes bénéficiaires : 1 personne, issue du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

	<p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="703 147 1490 445"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans				16-17 ans				18-25 ans				26-64 ans		1	1	65 ans et plus				Total		1	1
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans																																	
6-15 ans																																	
16-17 ans																																	
18-25 ans																																	
26-64 ans		1	1																														
65 ans et plus																																	
Total		1	1																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Oui, les objectifs de l'action ont été atteints, à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'insertion professionnelle de femmes issues du quartier prioritaire de la politique de la Ville de Chennevières, via les métiers de la couture et de la mode. 2. Favoriser la cohésion sociale à travers un atelier collectif. 3. Valoriser et consolider l'estime de soi par la création. <p>Témoignage de la candidate : « <i>Je ne m'y attendait pas. Je m'en souviendrai toute ma vie. Cette action est une vraie opportunité pour les femmes qui n'ont pas de diplôme. Mère de plusieurs enfants, cette formation a été un bel exemple de réussite pour moi.</i> »</p> <p>Son travail et sa motivation lui ont permis d'obtenir son CAP « métier de la mode - vêtement flou » en candidat libre au mois de juin 2021.</p>																																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Deux mois avant l'examen, l'élève a reçu la convocation de la part de la maison des examens. Elle n'était pas informée qu'elle devait valider des matières générales (français, mathématique, histoire-géographie, etc.), ce qui a pu l'inquiéter très proche de l'échéance de l'examen.</p> <p>Le Centre municipal lui a donc proposé d'être accompagnée par une de nos bénévoles.</p>																																
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Oui, par le Maire-adjoint de Chennevières-sur-Marne, Déléguée à la Politique de la Ville.</p>																																

Description précise de l'action et de sa mise en œuvre

Jun 2020 : Echange avec le responsable des « ateliers d'Alix » pour le partenariat à l'escale de Villiers-sur-Marne. Recherche de 5 candidats afin d'intégrer la formation.

Septembre 2020 : Entretien avec les candidats au Centre Municipal la Colline.

Mi-octobre 2020 : Inscription de l'élève à la maison des examens.

Octobre à décembre 2020 : 45 heures de formation, un samedi sur deux, hors vacances scolaires. Un jour d'atelier équivaut à 7h de cours. Les ateliers ont lieu au centre socioculturel « Escale » de Villiers-sur-Marne.

Janvier à mai 2021 : 45 heures de formations.

Durant les ateliers, les élèves apprennent :

- à réaliser différentes pièces ;
- à créer et modifier des patrons et déchiffrer les symboles présents sur celui-ci ;
- les différents tissus et leurs composants ;
- le réglage des machines à coudre ;
- à prendre les mesures d'une personne.

Avril 2021 : Cours de Français, Histoire, Géographie, Mathématique avec une bénévole du Centre Municipal la Colline.

Mai 2021 : Examens oraux des matières générales.

Jun 2021 : Examens écrits des matières générales et couture.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Machines à coudre, à industrielle, à surjeteuse et machine presse à chaud.
Salle municipale.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2	0.03
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		

	Volontaires ou stagiaires indemnisés														
	Personnel mis à disposition "payante"														
	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ														
	Bénévoles	1	0.01												
	Volontaires en service civique														
	Personnel mis à disposition « gratuite »														
Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	<p>Au commencement de l'action, 3 élèves étaient inscrites. Cependant au regard du niveau élevé des ateliers, une seule candidate à souhaiter continuer la formation. Celle-ci a obtenu son CAP métier de la mode.</p> <p>A présent, elle désire ouvrir un atelier de couture à son compte, donner des cours à des débutants et éventuellement aux futurs participants de l'action PASSE TON CAP COUTURE. Pour cela, elle souhaiterait être accompagnée par la ville dans la réalisation de ce projet.</p>														
Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>170 € par personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 150 € par personne (soit le financement de la première session de formation d'octobre à décembre 2020) ; - 20 € par personne (soit l'adhésion à l'association « Les Ateliers d'Alix » pour 2021). <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Agent/Fonction</th> <th>Nbre heures</th> <th>Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>OUMOURI Tadjidine Animateur socioculturel</td> <td>45 h</td> <td>849.15 €</td> </tr> <tr> <td>REGNAULT Paul Responsable</td> <td>20 h</td> <td>421.40 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>65h</td> <td>1 270.55 €</td> </tr> </tbody> </table>			Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires	OUMOURI Tadjidine Animateur socioculturel	45 h	849.15 €	REGNAULT Paul Responsable	20 h	421.40 €	TOTAL	65h	1 270.55 €
Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires													
OUMOURI Tadjidine Animateur socioculturel	45 h	849.15 €													
REGNAULT Paul Responsable	20 h	421.40 €													
TOTAL	65h	1 270.55 €													

	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart de 1 025 € entre le budget prévisionnel (2 466 €) et le budget définitif (1 441 €) peut être expliqué en 3 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premièrement, la moitié de la participation a été prise en charge par les candidates. Cela impliquait non pas un financement total de la formation de 1 500 € (soit 300 € par candidate), mais de 750 € (= 150 € par candidate) ; - Deuxièmement, le nombre d'inscrits. En effet, sur 5 candidates, une seule a poursuivi la formation jusqu'au bout. La prise en charge est donc de 170 euros (150 € de formation et 20 € d'adhésion) ; - Troisièmement, une augmentation du temps des agents (de 45h à 65h) a été nécessaire pour accompagner la candidate dans la préparation des matières générales du CAP.
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>Une bénévole du Centre municipal La Colline a pris part au projet, en accompagnant méthodologiquement, en entraînant et en faisant réviser la candidate sur les matières générales du CAP : 20 heures.</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>

Le 24/04/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Déléguée à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - PASSE TON CAP COUTURE ! - CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		170	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		170	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 441
Achats matières et fournitures			Etat		1 000
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		1 000
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		0	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		1 271	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		907	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		363	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		441
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		441
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
<i>Charges indirectes affectées à l'action</i>			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		1 441 €	TOTAL DES PRODUITS		1 441 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		203	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		203
Secours en nature			Bénévolat		203
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole		203	Dons en nature		
TOTAL		203 €	TOTAL		203 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 1 000 € représente 71% du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 RUE RABELAIS 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	LUDO EN FAMILLE
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Vendredi 27 août 2021 Samedi 2 octobre 2021 Mercredi 13 octobre 2021 Vendredi 26 novembre 2021 Vendredi 17 décembre 2021
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal La Colline - Quartier du Bois l'Abbé - 13 rue Rabelais Centre Jean Moulin - Rue des fusillés de Châteaubriant
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Adultes et enfants. - Public effectivement touché : Adultes et enfants. - Nombre de personnes bénéficiaires : 172 personnes, dont 122 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

	<p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="703 152 1492 450"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>6</td> <td>3</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>34</td> <td>40</td> <td>74</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>7</td> <td>38</td> <td>45</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>8</td> <td>29</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>58</td> <td>114</td> <td>172</td> </tr> </tbody> </table> <p>D'autres chiffres sont à ajouter à ce tableau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 publications sur la page Facebook @Cmlacolline ont touché 167 personnes et réalisé 17 interactions. Les publications proposaient des jeux à imprimer afin de jouer en famille à la maison (ex : Dobble, jeux de 7 familles). 	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	6	3	9	6-15 ans	34	40	74	16-17 ans	2	2	4	18-25 ans	1	2	3	26-64 ans	7	38	45	65 ans et plus	8	29	37	Total	58	114	172
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans	6	3	9																														
6-15 ans	34	40	74																														
16-17 ans	2	2	4																														
18-25 ans	1	2	3																														
26-64 ans	7	38	45																														
65 ans et plus	8	29	37																														
Total	58	114	172																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ? Oui</p> <p>Les différents ateliers ont permis aux familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de découvrir ou redécouvrir des jeux, d'apprendre les règles et le fonctionnement des jeux ; - de découvrir et d'apprendre de nouvelles connaissances : <i>"Je suis contente de l'animation. J'ai appris beaucoup de choses"</i> ; <i>"J'ai enrichi mes connaissances"</i> ; <i>"bonne idée pour la culture générale"</i> ; <i>"très enrichissant"</i>. - d'avoir un moment privilégié pour partager une activité commune : <i>"Divertissement assuré, tout le monde était attentif"</i> ; <i>"bonne ambiance en famille et la joie de jouer en équipe"</i> ; <i>"avec mes enfants, on passe une très bonne soirée"</i>. 																																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Les mesures sanitaires (confinement, groupe restreint...) ont eu un impact sur la programmation du premier semestre 2021. Les actions ont donc été concentrées sur le second semestre.</p>																																
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non.</p>																																
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>Dans le cadre de Ludo en famille, 5 actions ont eu lieu :</p> <p><u>Vendredi 27 août 2021 – Loup Garou</u></p> <p>C'est un jeu de société d'ambiance dans lequel chaque joueur incarne un villageois ou un loup-garou. Le but est : pour les villageois de démasquer et tuer tous les loups-garous, pour les loups-garous d'éliminer tous les villageois et ne pas se faire</p>																																

	<p>démasquer. C'est un jeu qui met adultes et enfants sur un pied d'égalité.</p> <p><u>Samedi 2 octobre 2021 – Loto intergénérationnel</u> Jeunes, familles et seniors ont pris part au loto intergénérationnel. Dans un premier temps, les participants ont joué collectivement (par table), ce qui a amené les participants à discuter, échanger et s'entraider. Puis, les participants ont joué individuellement. Divers commerçants de Chennevières ont offert des lots : Pic Wic Toys, Cultura, Carrefour, la fleuriste : Audeline Fleurs, la boulangerie : Au cœur de Chennevières...</p> <p><u>Mercredi 13 octobre 2021 – Jeux de société</u> Les familles se sont retrouvées afin de partager un moment autour de célèbres jeux de société.</p> <p><u>Vendredi 26 novembre 2021 – Questions de générations</u> Munies de télécommandes, les familles ont participé à un jeu interactif composé de 25 questions afin de redécouvrir la vie des années 80, de la mode aux gadgets, de la technologie aux incontournables.</p> <p><u>Vendredi 17 décembre 2021 – Qu'est ce qui est rouge ?</u> Munies de télécommandes, les familles ont participé à un jeu interactif composé de 25 questions alliant culture générale et échanges.</p>
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p><u>Quantitatif</u> : feuille de présence mentionnant le sexe, l'âge et le lieu de résidence des participants. <u>Qualitatif</u> : questionnaire de satisfaction.</p>
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Gratuité.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) : Gratuité.</p>

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires
CARLIER Delphine Responsable CCAS	10h	258,60 €
CARPENTIER Audrey Référente évènementiel CCAS	10 h	166€
CHANTRIAUX Myriam Référente Famille	27h	756,81 €
BLANCHET Alix Animatrice vacataire	4h	65,32 €
DIEOUNE Fatoumata Animatrice Socioculturel	61h	1 133,99 €
ELKAS Salah Animateur jeunesse	12h	224,88€
MOREIRA LOPES CABRAL Romisa Animatrice Socioculturelle	4h	78,32€
OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	5	94,35€
TOTAL	133h	2 778,27 €

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

- Augmentation du budget "Achats matières et fournitures" et diminution du budget "Prestations de services", cependant, le global des achats reste quasiment identique.

- Augmentation du budget "Charges de personnel" : l'action « Ludo en Famille » est une nouvelle action ; le budget prévisionnel n'a pas pris en compte toutes les heures nécessaires à la bonne réalisation des différentes actions (ex : mise en place de nouveaux partenariat, recherche de lots pour le loto ...).

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (*Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables*)

Plusieurs bénévoles ont pris part au projet, principalement lors de l'action loto : 33 heures

1 bénévole pour l'animation du loto : 4h

	4 bénévoles pour l'installation et le rangement : 6h 2 bénévoles pour le buffet : 4h 1 bénévole pour les courses : 4h 3 bénévoles pour récupérer et préparer les lots : 15h
	Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée : Néant

Le 24/04/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Déléguée à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - LUDO EN FAMILLE - CENTRE MUNICIPAL LA COLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	1 258	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	0
Prestations de services	420	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 036
Achats matières et fournitures	838	Etat	1 000
Autres fournitures		ANCT (BOP 147)	1 000
61- SERVICES EXTERIEURS	0	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)		BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance		BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Autre	
Publicité, publication		Organismes sociaux	0
Déplacements, missions		CAF	
Services bancaires, autres		Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	2 778	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels	2 018	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales	760	Bailleurs sociaux	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	3 036
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières	3 036
		Autres communes	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	4 036 €	TOTAL DES PRODUITS	4 036 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	330	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	330
Secours en nature		Bénévolat	330
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole	330	Dons en nature	
TOTAL	330 €	TOTAL	330 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 1 000 € représente 24,8 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100			

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL												
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE												
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)												
Intitulé de l'action	LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES DE CHENNEVIERES												
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi												
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 21 Septembre 2020 à 30 juillet 2021												
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal La Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE												
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Adultes canavérois.</p> <p>- Public effectivement touché : Adultes canavérois.</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 47 personnes, dont 33 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Age</th><th>Hommes</th><th>Femmes</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>0-5 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>6-15 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans			
Age	Hommes	Femmes	Total										
0-5 ans													
6-15 ans													

	<table border="1"> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>7</td> <td>37</td> <td>44</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>7</td> <td>40</td> <td>47</td> </tr> </table>	16-17 ans				18-25 ans		1	1	26-64 ans	7	37	44	65 ans et plus		2	2	Total	7	40	47
16-17 ans																					
18-25 ans		1	1																		
26-64 ans	7	37	44																		
65 ans et plus		2	2																		
Total	7	40	47																		
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>La volonté du Centre municipal la Colline est de favoriser l'autonomie et l'insertion sociale des participants en leur apportant une meilleure connaissance des lois, des codes sociaux, des services publics, des espaces sociaux ou culturels, tout en leur offrant une première sensibilisation à la communication orale en langue française a été partiellement atteinte.</p>																				
Difficultés rencontrées	<p>Les restrictions dues à la crise sanitaire ont eu deux conséquences majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La bonne dynamique préexistante au dernier confinement n'a jamais été retrouvée, malgré les efforts des encadrants. - Les élèves n'ont jamais repris les ateliers ou ne se sont pas inscrits. 																				
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	<p>Non. A l'échelle de la commune de Chennevières-sur-Marne, le poste était vacant.</p>																				
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>Les participants ont été évalués (évaluation des besoins) avant leur inscription, puis ils ont été dirigés vers des ateliers en fonction de leur niveau. Les méthodologies d'apprentissage s'appuient sur les pédagogies actives et l'andragogie. Elles s'articulent autour de trois étapes : la phase de découverte, la phase d'exploration et la phase d'appropriation. Malheureusement cette année encore, les participants n'ont pas pu découvrir les espaces sociaux et culturels tels que la Médiathèque, le bureau de Poste, la PMI... à cause des restrictions sanitaires.</p> <p>Les Ateliers sociolinguistiques (ASL) comprennent 3 volets :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Français Langue Etrangère (FLE) : grammaire, orthographe, conjugaison ; 2. Alphabétisation (ALFA) : alphabet, syllabe, lecture ; 3. Ateliers de savoirs sociolinguistiques (ASSL). <p>Les ateliers se sont déroulés les :</p> <p>Lundis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9h à 10h30 (ALFA) – atelier animé par un bénévole 																				

- 10h30 à 12h (FLE) – atelier animé par un bénévole
- 14h à 16h (ALPHA/FLE) – atelier animé par un prestataire
- 18h à 19h (ALPHA/FLE) – atelier animé par un prestataire (de novembre à décembre)

Mardis :

- 9h à 10h30 (ALFA) – atelier animé par un bénévole
- 10h30 à 12h00 (FLE) – atelier animé par un bénévole
- 14h à 16h (ASSL) – atelier animé par un bénévole

Mercredis :

- 9h à 10h30 (ALFA) – atelier animé par un bénévole
- 10h30 à 12h (FLE) – atelier animé par un bénévole

Jeudis :

- 14h à 16h (ALPHA/FLE) – atelier animé par un prestataire

Vendredis :

- 9h à 10h30 (ALFA) – atelier animé par un bénévole
- 10h30 à 12h (FLE) – atelier animé par un bénévole
- 14h à 16h (ALPHA/FLE) – atelier animé par un prestataire

De novembre à décembre 2021, un atelier le lundi de 18h30 à 19h30 en soirée a été organisé pour 4 adultes travaillant la journée.

Nous dénombrons :

INTITULE	Nb de ateliers	Heures totales
ASSL	40	80 h
ALPHA	149	223,5 h
ALPHA de l'après-midi	87	174 h
FLE	151	226,5 h
TOTAUX	427	704 h

INTITULE	Nb de inscrits	Nb participations
ASSL	21	227
ALPHA	21	775
ALPHA de l'après-midi	19	927
FLE	24	502
TOTAUX	85	2 431

Sur les 47 personnes bénéficiaires, certaines participent à plusieurs ateliers (ex : une personne arrivée en France depuis moins de 5 ans assistera généralement au cours d'ASSL et d'ALPHA).

	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p><u>Moyens matériels :</u> 1 salle d'activité, fournitures scolaires, 1 vidéoprojecteur, 1 ordinateur portable, des tablettes numériques.</p> <p><u>Moyens humains :</u></p> <table border="1" data-bbox="703 360 1513 1167"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>1</td> <td>0.24</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td>1</td> <td>0.17</td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>5</td> <td>0.3</td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Salarié = 400 heures. Personnel mis à disposition « payante » = 174 heures. Bénévoles = 530 heures.</p>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	0.24	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"	1	0.17	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles	5	0.3	Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	0.24																																			
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"	1	0.17																																			
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles	5	0.3																																			
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Le nombre de présences journalières par adulte.</p>																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non, mais obligation d'adhésion.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Action gratuite.</p>																																				

	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Achats (prestation, matériel...) = 37 % Documentation = 4 % Salaires = 59 %</p>
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Étaient prévues plus d'heures encadrées par le prestataire du Centre municipal la Colline (Charges de personnel pour 294 heures), mais seulement 174 heures ont été effectuées. Cela s'explique par le fait que des bénévoles ont encadré plus de créneaux que prévu et la suppression d'un certain nombre de cours à cause du confinement sur la première partie de l'année 2021.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Cette année, 5 bénévoles ont encadré plusieurs ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Claude Gauthier de 9h à 10h30 (ALFA) - Claude Sarfati de 10h30 à 12h (FLE) - Joëlle Radenez mardi de 14h à 16h (ASSL) - Isabelle Bertrand en observation en mai, a proposé des ateliers de calligraphie les mercredis du mois de juin. <p>40 cours ASSL (2h) - 80h + 149 cours ALPHA (1h30) - 223.5h + 151 cours de FLE (1h30) - 226.5h = 530 h → 10.15 €/heure x 530h = 5 379.50 €</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>

Le 24/05/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire

**BUDGET DEFINITIF 2021 - LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES DE CHENNEVIERES -
CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL**

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
Charges directes affectées à l'action			Ressources directes affectées à l'action		
60- ACHATS		4 763	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		4 463	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		12 822
Achats matières et fournitures		300	Etat		2 500
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		
61- SERVICES EXTERIEURS		555	DDCS (précisez le BOP) :		2 500
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		2 500
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation		555	DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		0	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		7 504	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		5 176	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		2 328	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		10 322
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		10 322
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		12 822 €	TOTAL DES PRODUITS		12 822 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		5 379	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		5 379
Secours en nature			Bénévolat		5 379
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole		5 379	Dons en nature		
TOTAL		5 379 €	TOTAL		5 379 €
La subvention ANCT (BOP 104) de 2 500 € représente 19 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire



mPREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE - CLAS 2020 / 2021
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 21 septembre 2020 au 18 juin 2021
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal La Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Enfants des écoles Les Hauts-de-Chennevières, Rousseau A, B et leurs parents. - Public effectivement touché : Enfants des écoles Les Hauts-de-Chennevières, Rousseau A, B et leurs parents. - Nombre de personnes bénéficiaires : 59 personnes bénéficiaires réparties de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none">- 31 enfants- 28 adultes- 54 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

	<p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="703 147 1493 445"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>13</td> <td>18</td> <td>31</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>9</td> <td>19</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>22</td> <td>37</td> <td>59</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	13	18	31	16-17 ans				18-25 ans				26-64 ans	9	19	28	65 ans et plus				Total	22	37	59
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans																																	
6-15 ans	13	18	31																														
16-17 ans																																	
18-25 ans																																	
26-64 ans	9	19	28																														
65 ans et plus																																	
Total	22	37	59																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif de donner à l'enfant des méthodes pour structurer son travail afin de renforcer son autonomie a été atteint. - L'objectif d'accompagner les parents dans le suivi éducatif et scolaire de leur enfant n'a pas été atteint. - La volonté d'élargir les centres d'intérêts en matière de culture par une découverte et/ou un apprentissage ludique n'a que partiellement abouti. <p>Les deux derniers objectifs n'ont pas été atteints suite aux restrictions sanitaires, les conférences débats n'ont pas été réalisés.</p>																																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Les contraintes liées à la COVID 19.</p> <p>Les restrictions sanitaires ne nous ont permis de mener à bien l'ensemble des actions prévues. Le confinement, le couvre-feu et les élèves des écoles élémentaires qui n'ont pu être mélangés nous ont obligés à revoir le fonctionnement de l'action.</p> <p>L'ensemble de ces contraintes a participé à notre difficulté à compléter les groupes d'élèves participant au CLAS.</p> <p>Le temps de l'accueil avec le goûter a été supprimé. Il en est de même pour les ateliers ludo-éducatifs qui 17h45.</p> <p>Par ailleurs, certains bénévoles ont arrêté temporairement ou définitivement de participer à l'action.</p> <p>Enfin, les rencontres de soutien à la parentalité ont été annulées.</p>																																
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non</p>																																
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>En début d'année scolaire, les professeur.es repèrent les enfants en difficultés scolaires. Ils les signalent par le biais</p>																																

d'une fiche de liaison au référent de l'Accompagnement à la Scolarité.

Des entretiens sont réalisés avec les parents et les enfants durant lesquels tout le fonctionnement de l'Accompagnement à la Scolarité leur est expliqué. L'inscription de l'enfant au Contrat Local de l'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) se fait par la signature d'un contrat tripartite.

Les séances d'accompagnement à la scolarité ont lieu de septembre à juin. Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 au Centre municipal La Colline. Ils sont répartis en 6 groupes (A, B, C, D, E et F). Les élèves de l'école Hauts de Chennevières participent au CLAS les lundis et jeudis, et ceux de l'école M. Rousseau les mardis et vendredis.

Lors des séances, les enfants réalisent leurs devoirs puis participent à des activités culturelles.

Une séance se découpe de la façon suivante :

- **De 16h30 à 17h00 : un goûter leur est distribué.**

C'est une réelle coupure après l'école et un moment convivial d'échanges entre les enfants et les accompagnateurs.

- **De 17h00 à 17h45 : aide aux devoirs.**

Les enfants sont répartis par groupe de travail et réalisent leurs devoirs avec le soutien de leur accompagnateur référent. L'accompagnateur est référent du même groupe d'enfants tout au long de l'année.

- **De 17h45 à 18h30 : ateliers ludo-éducatifs.**

Les enfants participent à des ateliers culturels. Les thèmes abordés ont été le théâtre, la peinture et la musique classique. Ce sont des ateliers de découverte et d'initiations ludiques sur différents thèmes.

Pour communiquer avec le parent et/ou le professeur, l'accompagnateur utilise plusieurs outils :

- Le cahier de texte (dans les pages du samedi) ;
- Les appels téléphoniques ;
- Les temps d'accueils (soit à l'arrivée de l'enfant soit à son départ).

Le parent est invité à participer à des actions de soutien à la parentalité. Ces rencontres sont basées sur les expériences des parents et sur l'aide à apporter à leur enfant.

Un bilan est réalisé avec les enfants et les parents.

	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p><u>Moyens matériels :</u> 2 salles d'activités du Centre municipal La Colline, fournitures scolaires, 1 vidéoprojecteur, 1 ordinateur portable, des tablettes numériques.</p> <p><u>Moyens humains :</u></p> <table border="1" data-bbox="703 398 1513 1146"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>8</td> <td>0.7</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>5</td> <td>0.1</td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Salariés = 1 162 h Bénévoles = 190 h</p>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	8	0.7	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles	5	0.1	Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	8	0.7																																			
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles	5	0.1																																			
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de présences journalières par enfant, le nombre d'absences justifiées et non justifiées. - Présentation quotidienne, par l'enfant, de ses fournitures scolaires nécessaires à la réalisation des devoirs. - Présence du parent lors des actions de soutien à la parentalité. 																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité de l'action.</p>																																				

	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Achats (prestation, matériel...) = 4 % Salaires = 96 %</p>
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart de 9 595 € entre le budget prévisionnel et le budget définitif est dû au fait qu'il y ait eu moins d'ateliers mis en place. Concernant ceux ayant été menés, ils ont été raccourcis dans le souci de respecter le couvre-feu à 18h00 lorsqu'il était en vigueur (de janvier à mars 2021). Les ateliers ont dû terminer plus tôt que cela avait été prévu.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>5 bénévoles ont participé à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme COSTA Michèle, accompagnatrice. - Mme LERFEL Martine, accompagnatrice. - Mme BOUTTEFEUX Sylvie, accompagnatrice. - Mme CHAUFFIER Dominique, accompagnatrice. - M. CHAUFFIER François, accompagnateur.
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>

Le 20 janvier 2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

Contrat de Ville du Haut Val-de-Marne - Ville de Chennevières-sur-Marne
BUDGET DEFINITIF 2021 - ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE - CLAS 2020 / 2021
- CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>		<i>Ressources directes affectées à l'action</i>	
60- ACHATS	875	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	0
Prestations de services	360	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	21 357
Achats matières et fournitures	272	Etat	4 000
Autres fournitures	243	ANCT (BOP 147)	4 000
61- SERVICES EXTERIEURS	0	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)		BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance		BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Autre	
Publicité, publication		Organismes sociaux	10 000
Déplacements, missions		CAF	10 000
Services bancaires, autres		Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	20 482	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels	14 480	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales	6 002	Bailleurs sociaux	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	7 357
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières	7 357
		Autres communes	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	21 357 €	TOTAL DES PRODUITS	21 357 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1 900	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1 900
Secours en nature		Bénévolat	1 900
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole	1 900	Dons en nature	
TOTAL	1 900 €	TOTAL	1 900 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 4 000 € représente 19 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100			

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : SERVICE JEUNESSE												
Adresse	14 Avenue du maréchal Leclerc 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE												
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)												
Intitulé de l'action	CHANTIER PERMIS B 2021												
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input checked="" type="checkbox"/> Développement économique et emploi												
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 06/02/2021 au 06/10/2021												
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Au Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ), pour la phase de candidature et de sélection. Au sein des services municipaux, selon les profils, pour la phase de réalisation des chantiers.												
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : 10 jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans.</p> <p>- Public effectivement touché : 10 jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans.</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 10 personnes, dont 8 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Age</th><th>Hommes</th><th>Femmes</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>0-5 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>6-15 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans			
Age	Hommes	Femmes	Total										
0-5 ans													
6-15 ans													

	<table border="1"> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>6</td> <td>4</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>6</td> <td>4</td> <td>10</td> </tr> </table>	16-17 ans				18-25 ans	6	4	10	26-64 ans				65 ans et plus				Total	6	4	10
16-17 ans																					
18-25 ans	6	4	10																		
26-64 ans																					
65 ans et plus																					
Total	6	4	10																		
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs de l'action ont été atteints au regard des indicateurs utilisés. 15 candidatures ont été enregistrées : 8 hommes et 7 femmes, tous âgés de 18 à 25 ans. Parmi ces candidats, 8 étaient issus du quartier du Bois l'Abbé.</p>																				
Difficultés rencontrées	<p>Lors de l'étape « communication », c'est-à-dire de diffusion des informations relatives à l'action Chantier Permis B (affichage pour sensibiliser et informer les jeunes canavérois du dispositif), moins de 10 jeunes ont déposé un dossier de candidature complet.</p> <p>Il a fallu étendre la période de communication et favoriser le collage d'affiches à proximité des logements.</p> <p>Lors des entretiens individuels, les membres de la commission se sont rendu compte que coller des affiches en bas des logements était le moyen de communication le plus efficace.</p>																				
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Oui.																				
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>Déroulement de l'action / étapes :</p> <p>Étape 1 : Communication (diffusion de l'information : affichage, flyer) Diffusion des outils de communication (affiches et flyers) dans l'ensemble des structures municipales et auprès des partenaires locaux par le Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ).</p> <p>Affichage également au sein des halls d'immeubles et dans des commerces.</p> <p>Étape 2 : Retrait et dépôt des dossiers de candidatures Retrait et dépôt du dossier de candidature au PRIJ (du 15 février au 15 mars 2021) afin de recenser les candidats souhaitant bénéficier du dispositif.</p> <p>Étape 3 : Traitement des candidatures par le PRIJ. L'évaluation des dossiers de candidatures a été réalisée par l'équipe du PRIJ du 15 avril au 30 avril 2021. Les dossiers incomplets ont été écartés et les personnes concernées ont été relancées.</p>																				

	<p>Les dossiers de candidatures (anonymes) ont été envoyés à chaque membre de la commission.</p> <p>Étape 4 : Entretien et sélection des candidats Les entretiens se sont déroulés le 19 juin 2021 en présence des membres de la commission afin d'attribuer le bénéfice du dispositif aux candidats. Certains entretiens ont dû être réalisés par Visio.</p> <p>Étape 5 : Mise en relation avec les services municipaux accueillant le jeune Attribution du poste / des missions du jeune : le PRIJ a remis les dossiers des lauréats aux services concernés fin juin 2021. Les jeunes ont été informés du service dans lequel ils travailleraient, de la période et des horaires de travail, ainsi que des missions qui leurs seraient confiées pendant la durée du chantier.</p> <p>Étape 6 : Déroulement des chantiers sur la période d'été Les dix jeunes ont été affectés durant les mois de juillet /aout 2021, pendant 4 semaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois jeunes aux services techniques • Trois jeunes au centre municipal La Colline (pôle centre social). • Deux jeunes service communication • Un jeune à l'école municipale • Un jeune au CCAS
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Les indicateurs utilisés durant l'action ont été :</p> <p><i>Critères quantitatifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de candidats + répartition des candidats par quartier, âge, genre - Nombre de candidats sélectionnés + répartition des candidats par quartier, âge, sexe <p><i>Critères qualitatifs :</i> assiduité, ponctualité, capacité à effectuer ses missions durant le chantier.</p>
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Le jeune effectue 147 heures soit 4 semaines de bénévolat en contrepartie.</p>

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Pilotage de la commission de sélection : **14h**

Communication : **4h**

Traitement des candidatures : **20h**

Présélection des candidats retenus pour la phase d'entretien : **8h**

Entretien et sélection des candidats : **16h**

Mise en relation avec les services municipaux accueillant le jeune : **12h**

Soit un total de 128 heures.

Agent/fonction	Nombres d'heures	Salaire
Mme Clarisse Van Puyten, Informatrice jeunesse	74h	1113.7 €
M. Stéphane Bodoua Responsable service jeunesse	54h	1197.2€
TOTAL	128h	2310.9€

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Pas d'écart significatif.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (*Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables*)

Aucune.

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Aucune.

Le 25/04/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Déléguée à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 : CHANTIER PERMIS B 2021 - SERVICE JEUNESSE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		12 600	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		12 600	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		14 911
Achats matières et fournitures			Etat		4 800
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		4 800
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		0	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		2 311	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		1 654	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		657	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		10 111
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		10 111
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		14 911 €	TOTAL DES PRODUITS		14 911 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 4 800 € représente 32 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE														
Adresse	1 bis rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE														
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)														
Intitulé de l'action	PARCOURS CITOYEN 2021														
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi														
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	De janvier à juillet 2021														
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Club Noé, situé dans le quartier du Bois l'Abbé - 1 bis rue Clément Ader - 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE ; château de Versailles et Mont Saint Michel.														
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : 15 jeunes.</p> <p>- Public effectivement touché : 15 jeunes.</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 15 personnes, toutes issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>9</td> <td>6</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>			Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	9	6	15
Age	Hommes	Femmes	Total												
0-5 ans															
6-15 ans	9	6	15												

	<table border="1"> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>9</td> <td>6</td> <td>15</td> </tr> </table>	16-17 ans				18-25 ans				26-64 ans				65 ans et plus				Total	9	6	15
16-17 ans																					
18-25 ans																					
26-64 ans																					
65 ans et plus																					
Total	9	6	15																		
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs en termes de participation de jeunes ont été atteints. 15 jeunes ont été mobilisés pour cette action. Cela étant, la découverte de nouveaux musées parisiens n'a pas pu être avoir lieu à cause des restrictions sanitaires.</p>																				
Difficultés rencontrées	<p>À la suite du contexte sanitaire, les musées ont ouvert leurs portes qu'à partir du 19 mai 2021, de ce fait, aucune visite de musée n'a pu être réalisée.</p> <p>L'équipe d'animation a tenté de mettre en place des visites virtuelles au sein de la structure jeunesse, sans succès, car il fallait un accès uniquement par carte bancaire.</p> <p>Début juillet 2021, le Parlement européen de Strasbourg n'était toujours pas accessible au public. Par conséquent, la programmation culturelle a dû être adaptée.</p>																				
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Non.																				
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>Aucune visite n'a pas pu être réalisée, en revanche, un week-end culturel (du 09 au 12 juillet 2021) a été organisé à Saint Malo, en passant par le château de Versailles.</p> <p>Vendredi 09 juillet : Départ en minibus à 9h, direction le Château de Versailles pour une visite. La visite a durée 3 heures. Après la pause déjeuner, nous sommes partis pour Saint Malo. Nous y sommes arrivés en fin d'après-midi. Nous nous sommes installés-puis avons diné à l'auberge.</p> <p>Samedi 10 juillet : Petit déjeuner à l'auberge, départ en activité : la visite du Mont Saint Michel. La visite a duré toute la matinée. Nous sommes retournés à l'auberge pour l'heure du déjeuner. L'après-midi, nous avons profité d'une plage de la région, puis nous sommes retournés à l'auberge. Diner au restaurant de l'auberge. Après le diner, nous avons organisé des jeux de société et des jeux de rôles.</p>																				

	<p>Dimanche 11 juillet : Petit déjeuner à l'auberge, départ pour les remparts de Saint Malo. Après-midi sur l'une des plages de la région, puis dîner au restaurant de l'auberge.</p> <p>Lundi 12 juillet : Petit déjeuner à l'auberge, préparation des valises pour le départ. Nous avons récupéré des paniers repas pour le déjeuner. Arrivée à Chennevières-sur-Marne à environ 19h30.</p>																																				
	<p>Moyens mis en œuvre : Moyens matériels : 2 véhicules de 9 places.</p> <p>Moyens humains :</p> <table border="1" data-bbox="699 667 1509 1415"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3		Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3																																				
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles																																					
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes ayant participé au week-end - Nombre de visites de musées - Nombre de monuments visités <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de satisfaction - Réunions, échanges informels 																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui.</p>																																				

	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Prix unique.</p>															
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Agent/fonction</th> <th>Nbre d'h</th> <th>Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>El-khas Salah Directeur noé</td> <td>90</td> <td>1 801.80</td> </tr> <tr> <td>Haddad Sahra Animatrice</td> <td>90</td> <td>1 354.50</td> </tr> <tr> <td>Bacari Nadjim Animateur</td> <td>30</td> <td>451.50</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>210</td> <td>3 607.80</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires	El-khas Salah Directeur noé	90	1 801.80	Haddad Sahra Animatrice	90	1 354.50	Bacari Nadjim Animateur	30	451.50	TOTAL	210	3 607.80
	Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires													
	El-khas Salah Directeur noé	90	1 801.80													
	Haddad Sahra Animatrice	90	1 354.50													
Bacari Nadjim Animateur	30	451.50														
TOTAL	210	3 607.80														
<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart entre le budget prévisionnel (12 411 €) et le budget réalisé (9 364 €) s'explique par le fait qu'aucune visite culturelle durant les 6 premiers mois de l'année n'a pu être réalisée (musées fermés – crise et mesures sanitaires). De ce fait, le nombre d'heures des agents pour cette action a été moins important que prévu.</p>																
<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>/</p>																
<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>/</p>																

Le 25/04/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - PARCOURS CITOYEN 2021 - SERVICE JEUNESSE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		4 356	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		3 856	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		9 364
Achats matières et fournitures		500	Etat		5 000
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		5 000
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		1 400	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication		300	Organismes sociaux		0
Déplacements, missions		1 100	CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		3 608	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		2 609	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		998	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		4 364
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		4 364
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		9 364 €	TOTAL DES PRODUITS		9 364 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 5 000 € représente 53 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE																		
Adresse	1 BIS RUE CLEMENT ADER 94 430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE																		
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)																		
Intitulé de l'action	PREVENTION ROUTIERE ET CONDUITES A RISQUES																		
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi																		
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 15/01/2021 au 15/10/2021																		
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Au club Noé (structure du service jeunesse de la ville de Chennevières-sur-Marne)																		
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : 20 jeunes.</p> <p>- Public effectivement touché : 20 jeunes.</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 20 personnes, dont 16 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td align="center">8</td> <td align="center">4</td> <td align="center">12</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td align="center">4</td> <td align="center">4</td> <td align="center">8</td> </tr> </tbody> </table>			Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	8	4	12	16-17 ans	4	4	8
Age	Hommes	Femmes	Total																
0-5 ans																			
6-15 ans	8	4	12																
16-17 ans	4	4	8																

	<table border="1"> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>12</td> <td>8</td> <td>20</td> </tr> </table>	18-25 ans				26-64 ans				65 ans et plus				Total	12	8	20
18-25 ans																	
26-64 ans																	
65 ans et plus																	
Total	12	8	20														
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs de l'action ont été atteints avec la participation de 20 jeunes sur ce projet qui ont pu participer à plusieurs actions de prévention et de sensibilisation sur les conduites à risque et les comportements déviants.</p>																
Difficultés rencontrées	<p>À la suite du contexte sanitaire, plusieurs interventions notamment durant la période d'avril – mai n'ont pas pu être réalisées.</p>																
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	<p>Non.</p>																
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>Janvier 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec l'organisme « Permis Rusé » pour sensibiliser les jeunes aux conduites à risque, une mise en scène artistique qui a été suivi d'un débat. <p>Février 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier avec casque de réalité virtuelle en partenariat avec l'association Foxhound. 5 séances ont été réalisées durant les vacances scolaires du mois de février. Un expert de l'association était présent pour accompagner les jeunes individuellement (30 minutes par personne). <p>Mars 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au code de la route, réalisation d'un parcours fléché en trottinette électrique (réalisée avec le partenaire « Sportigo »). <p>Juin 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quiz interactif autour de l'éco-mobilité avec l'organisme « Permis Rusé ». • Une infirmière est intervenue 3 fois pour prévenir des risques liés à la consommation de substances addictives et dangereuses. 																

	<p>Moyens mis en œuvre : Moyens matériels : 2 Casques VR, structure jeunesse.</p> <p>Moyens humains :</p> <table border="1" data-bbox="687 315 1501 1061"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2		Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2																																				
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles																																					
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de satisfaction - Nombre de jeunes présents sur chaque action. - Nombre d'actions mises en place. 																																				
Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="687 1805 1517 2063"> <thead> <tr> <th>Agent/fonction</th> <th>Nbre d'h</th> <th>Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>NADJIM Bacari Animateur</td> <td>25H</td> <td>376.30</td> </tr> <tr> <td>HADDA Saha Animatrice</td> <td>25H</td> <td>376.30</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>50H</td> <td>725.60</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires	NADJIM Bacari Animateur	25H	376.30	HADDA Saha Animatrice	25H	376.30	TOTAL	50H	725.60																								
Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires																																			
NADJIM Bacari Animateur	25H	376.30																																			
HADDA Saha Animatrice	25H	376.30																																			
TOTAL	50H	725.60																																			

	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Pas d'écart significatif.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Aucune.</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>

Le 25/04/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - PREVENTION ROUTIERE ET CONDUITES A RISQUE - SERVICE JEUNESSE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		3 505	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		2 605	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		4 458
Achats matières et fournitures		900	Etat		2 000
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		2 000
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		200	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication		200	Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		753	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		539	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		214	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		2 458
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		2 458
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
<i>Charges indirectes affectées à l'action</i>			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		4 458 €	TOTAL DES PRODUITS		4 458 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
<p>La subvention ANCT (BOP 147) de 2 000 € représente 44,86 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100</p>					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
 Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE																						
Adresse	1 BIS RUE CLEMENT ADER 94 430 CHENNEVIERES SUR MARNE																						
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)																						
Intitulé de l'action	CLEAN TA COLLINE																						
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi																						
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	15/01/2021 AU 15/10/2021																						
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Ville de Chennevières-sur-Marne et ses différents quartiers.																						
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : 30 jeunes.</p> <p>- Public effectivement touché : 30 jeunes.</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 30 jeunes, dont 25 issus du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>10</td> <td>12</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	10	12	22	16-17 ans	4	4	8	18-25 ans			
Age	Hommes	Femmes	Total																				
0-5 ans																							
6-15 ans	10	12	22																				
16-17 ans	4	4	8																				
18-25 ans																							

	<table border="1"> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>14</td> <td>16</td> <td>30</td> </tr> </table>	26-64 ans				65 ans et plus				Total	14	16	30
26-64 ans													
65 ans et plus													
Total	14	16	30										
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs de l'action ont été atteints au regard des indicateurs utilisés. 30 jeunes ont participé à l'action (ces derniers ont été très satisfaits de pouvoir récolter des déchets).</p> <p>Au total, 6 actions de ramassage de déchets ont été réalisées sur toute la ville de Chennevières-sur-Marne, ce qui constitue une réussite.</p>												
Difficultés rencontrées	<p>Durant certaines collectes, plus de 100kg de déchets ont été récoltés (du verre notamment). Nous avons dû faire appel aux services techniques de la ville car l'équipe d'animation et le groupe de jeunes n'étaient pas en mesure de transporter les déchets sans une aide extérieure compétente.</p>												
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Non.												
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>Une fois par mois, un groupe composé de trois jeunes et d'un animateur parcourt un quartier de la ville bien défini afin de récolter, ramasser et trier les déchets.</p> <p>Disposant de 45 min, l'objectif était de récolter un maximum de déchet, à l'aide de pinces, gants et sacs poubelle fournis par le bailleur social 1001 Vies Habitat.</p> <p>A la fin de chaque récolte, les animateurs pèsent le nombre de kilos de déchets récoltés par chaque groupe.</p> <p>10 dates ont eu lieu, le quartier du Bois l'abbé a été réalisé plusieurs fois contenu notamment de sa superficie.</p> <p>Au mois de septembre, durant la journée nationale du world clean up, 30 jeunes inscrits à la structure jeunesse ont participé à cet évènement.</p> <p>Le principe étant le même, récolté un maximum de déchet sur l'ensemble des quartiers de la ville simultanément.</p>												

	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sacs poubelles - Pinces - Gants - Mini bus de la ville - Gilet <p><u>Moyens humains :</u></p> <table border="1" data-bbox="687 477 1501 1223"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1		Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1																																				
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles																																					
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Questionnaire de satisfaction Réunions informelles Nombre de jeunes présents Nombre de collectes réalisés</p>																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p>																																				

	Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :		
	Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires
	Haddad Sahra Animatrice	60H	903
	TOTAL	60H	903
<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Il y a un écart de 300 € entre le budget prévisionnel et le budget définitif. Il s'explique par les dons des bailleurs sociaux de matériel pour le ramassage des déchets.</p>			
<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Aucune</p>			
<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune</p>			

Le 16/05/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - CLEAN TA COLLINE - SERVICE JEUNESSE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		1 500	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services			74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		2 653
Achats matières et fournitures		1 200	Etat		1 300
Autres fournitures		300	ANCT (BOP 147)		1 300
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		250	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication		250	Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		903	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		647	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		256	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		1 353
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		1 353
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
<i>Charges indirectes affectées à l'action</i>			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		2 653 €	TOTAL DES PRODUITS		2 653 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 1 300 € représente 49 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : SERVICE JEUNESSE										
Adresse	1 BIS RUE CLEMENT ADER 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE										
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)										
Intitulé de l'action	SEJOUR CULTUREL A RECHASTEL										
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi										
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 17/04/2021 au 24/04/2021										
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	<ul style="list-style-type: none"> - Auberge de jeunesse à Rechastel, Rechastel Village Vacances Cap France, 04 340 LA BREAOLE - Au club Noé pour la phase de candidature et de sélection 1 bis rue Clément Ader – 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE 										
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : 14										
	- Public effectivement touché : 15										
	- Nombre de personnes bénéficiaires : 15 personnes, toutes issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.										
	- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Age</th> <th style="width: 25%;">Hommes</th> <th style="width: 25%;">Femmes</th> <th style="width: 25%;">Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>			Age	Hommes	Femmes	Total				
Age	Hommes	Femmes	Total								

	<table border="1"> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>9</td> <td>6</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>9</td> <td>6</td> <td>15</td> </tr> </table>	0-5 ans				6-15 ans	9	6	15	16-17 ans				18-25 ans				26-64 ans				65 ans et plus				Total	9	6	15
0-5 ans																													
6-15 ans	9	6	15																										
16-17 ans																													
18-25 ans																													
26-64 ans																													
65 ans et plus																													
Total	9	6	15																										
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs de l'action ont été atteints au regard des indicateurs utilisés.</p>																												
Difficultés rencontrées	<p>Certains jeunes n'étant pas vaccinés, ont dû, régulièrement, faire des test PCR afin de pouvoir circuler en toute légalité pendant le séjour.</p> <p>Les délais d'attente des résultats relativement long dans certains laboratoires n'ont pas facilité l'obtention des tests ce qui a posé problème.</p>																												
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Oui.																												
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>Dimanche 24 octobre : ARRIVEE <u>Après-midi</u> : Arrivée à Réchastel, installation. Dîner puis soirée diaporama « les couleurs de pays ».</p> <p>Lundi 25 octobre : LA BREOLE VILLAGE DE MONTAGNE <u>Matin</u> : Visite du village de La Bréole, puis apéritif d'accueil. <u>Après-midi</u> : balade découverte facile : l'Escoubaye, Belvédère du lac. Dîner et soirée musicale « La Fureur ».</p> <p>Mardi 26 octobre : BOTANIQUE ET ORIENTATION <u>Matin</u> : Visite de la salle de bal des demoiselles coiffées et du Belvédère du mont Colombis. <u>Après-midi</u> : Participation aux « jeux rechastelliens », tournoi de pétanque Projection de l'Eau vive, d'après l'œuvre de Giono.</p> <p>Mercredi 27 octobre : ATELIER CUISINE / EXCURSION BARCELONNETTE <u>Matin</u> : Visite de la Barcelonnette la Mexicaine, ses villas, son marché provençal. Déjeuner au Cheval Blanc. <u>Après-midi</u> : Visite des merveilles de la Haute Ubaye Dîner et soirée de l'Ambassadeur.</p>																												

Jeudi 28 octobre : ATELIER BOTANIQUE / BORDS DU LAC

Le matin : Visite du Muséoscope

Après-midi : visite de Savine, retour par les célèbres demoiselles coiffées et le Belvédère du Sauze

Dîner et soirée « Le grand loto solidaire ».

Vendredi 29 octobre : ARTISANAT ET LAND ART

Matin : Rencontre avec Sandrine l'apicultrice présentation de la diapo "chez nous" et visite des ruches.

Après-midi : Sortie au Botanico culinaire avec un spécialiste de cueillette sauvage.

Dîner et soirée du Directeur.

Samedi 30 octobre : JOURNÉE DECOUVERTE ; LE LAC DE SERRE PONCON

Matin : Visite du pont Roman du Lauzet, de St Vincent les Forts et le site d'envol des parapentes.

Après-midi : Visite des bords de Serre-Ponçon puis balade touristique (navette assurée) et son goûter lacustre.

Dîner de gala et soirée dansante.

Dimanche 31 octobre : DEPART

Départ de Rechasstel après le petit déjeuner avec paniers repas fournis.

Moyens mis en œuvre :Moyens matériels :

1 car sur place pour les déplacements.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	1
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan avec les jeunes. - Questionnaires. 															
Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui. La participation au séjour coûtait 100 euros. Il était possible de régler ce montant par une participation à un chantier.</p>															
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Prix unique.</p>															
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="703 824 1513 1151"> <thead> <tr> <th>Agent/ fonction</th> <th>Nbre d'heures</th> <th>Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>El khas salah Directeur</td> <td>120</td> <td>2 402.40 €</td> </tr> <tr> <td>zeyada Sahra Animatrice</td> <td>120</td> <td>1 806.00 €</td> </tr> <tr> <td>Bacari Nadjim Animateur</td> <td>120</td> <td>1 806.00 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>360</td> <td>6 014.40 €</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/ fonction	Nbre d'heures	Salaires	El khas salah Directeur	120	2 402.40 €	zeyada Sahra Animatrice	120	1 806.00 €	Bacari Nadjim Animateur	120	1 806.00 €	Total	360	6 014.40 €
	Agent/ fonction	Nbre d'heures	Salaires													
El khas salah Directeur	120	2 402.40 €														
zeyada Sahra Animatrice	120	1 806.00 €														
Bacari Nadjim Animateur	120	1 806.00 €														
Total	360	6 014.40 €														
<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart entre le budget prévisionnel et le budget définitif s'explique d'une part par le nombre d'heures des agents revu à la baisse. Il était pressenti que les agents allaient effectuer 160 heures de travail pour préparer et mener cette action alors qu'ils en ont effectué 120.</p> <p>40 heures en moins par agent x 3 agents = 120h x 15,05 € brut de l'heure pour 2 agents et 20,02 € pour le directeur = 2 004,8 €.</p> <p>Enfin, d'autre part, les coûts de l'action ont été surestimés.</p>																

	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Aucune</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune</p>

Le 25/05/2022,

Mickael ASSOUS

Conseiller municipal

Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - SEJOUR CULTUREL A RECHASTEL - SERVICE JEUNESSE

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>		<i>Ressources directes affectées à l'action</i>	
60- ACHATS	6 380	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	1 500
Prestations de services	6 380	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 094
Achats matières et fournitures		Etat	3 000
Autres fournitures		ANCT (BOP 147)	3 000
61- SERVICES EXTERIEURS	0	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)		BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance		BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	200	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Autre	
Publicité, publication	200	Organismes sociaux	0
Déplacements, missions		CAF	
Services bancaires, autres		Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	6 014	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels	4 342	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales	1 673	Bailleurs sociaux	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	8 094
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières	8 094
		Autres communes	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
<i>Charges indirectes affectées à l'action</i>		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	12 594 €	TOTAL DES PRODUITS	12 594 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole		Dons en nature	
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €
<p>La subvention ANCT (BOP 147) de 3 000 € représente 24 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100</p>			

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : SERVICE JEUNESSE
Adresse	1 Bis rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	L'ODYSSEE DES JEUNES DU BOIS L'ABBE – SEJOUR A SAINT RAPHAEL
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 16/08/2021 au 23/08/2021
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	- Club Noé, structure jeunesse située dans le quartier du Bois l'Abbé. 1 bis rue Clément Ader - 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE - Centre de vacances « UFCV le haut peyron », 50 Bd Jean Dorat 83700 Saint Raphael
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : 15 jeunes. - Public effectivement touché : 15 jeunes. - Nombre de personnes bénéficiaires : 15 jeunes issus du quartier réglementaire de la Politique de la Ville : le Bois l'Abbé.

	<p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="703 188 1490 483"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	7	4	11	16-17 ans		4	4	18-25 ans				26-64 ans				65 ans et plus				Total	7	8	15
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans																																	
6-15 ans	7	4	11																														
16-17 ans		4	4																														
18-25 ans																																	
26-64 ans																																	
65 ans et plus																																	
Total	7	8	15																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs de l'action ont été atteints au regard des indicateurs utilisés.</p>																																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Certains animateurs n'étaient pas entièrement vaccinés au moment du séjour, il a fallu régulièrement faire des tests PCR pour encadrer les activités.</p> <p>L'achat de billets de train-SNCF a été compliqué car à la suite du contexte sanitaire, il a fallu solder très rapidement les billets de train alors que la procédure habituelle laisse généralement le temps à l'administration de s'organiser.</p>																																
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non.</p>																																
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p><u>Avant le séjour, le service Jeunesse a :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifié le groupe de jeune qui a participé aux actions en amont/pendant et après le séjour. - Définir, avec le groupe de jeunes, l'orientation et la thématique du séjour. - Organiser une réunion d'informations avec les parents sur le déroulement du séjour. <p><u>Pendant le séjour :</u></p> <p><u>Lundi 16/08 :</u> Départ 10h Gare de Lyon ; arrivée 15h Saint-Raphaël, s'en est suivi une balade nocturne en bord de plage.</p> <p><u>Mardi 17/08 :</u> Forum Julii romaines en trottinettes électriques. Marché nocturne + grande roue avec panoramique sur la ville de Saint-Raphaël.</p> <p><u>Mercredi 18/08 :</u> Après-midi Karting. Veillée loup-garou.</p>																																

Jeudi 19/08 : Journée au parc aquatique Aqualand. Veillée Luna Park.

Vendredi 20/08 : Journée plage et achat de souvenirs en bord de mer.

Samedi 21/08 : Matin visite Vivier romain et musée archéologique, 115 €.

Dimanche 22/08 : Matin préparation des valises ; après-midi Watergliss suivi d'une soirée dansante.

Lundi 23/08 : Retour à Chennevières-sur-Marne, arrivée 18h30 à la Gare de Lyon.

Après le séjour :

- Bilan du séjour avec les jeunes et distribution d'un questionnaire de satisfaction.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

- 1 véhicule de 9 places durant le séjour pour les déplacements.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés

- Bilan avec les jeunes.
- Questionnaires.

Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui.</p>															
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Prix unique.</p>															
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Agent/ fonction</th> <th style="text-align: center;">Nbre d'heures</th> <th style="text-align: center;">Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bodoua Stéphane Directeur</td> <td style="text-align: center;">120</td> <td style="text-align: right;">2 660.40 €</td> </tr> <tr> <td>Haddad Sahra Animatrice</td> <td style="text-align: center;">120</td> <td style="text-align: right;">1 805.00 €</td> </tr> <tr> <td>Bezault Manon Animateur</td> <td style="text-align: center;">120</td> <td style="text-align: right;">1 805.00 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Total</td> <td style="text-align: center;">360</td> <td style="text-align: right;">6 272.00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/ fonction	Nbre d'heures	Salaires	Bodoua Stéphane Directeur	120	2 660.40 €	Haddad Sahra Animatrice	120	1 805.00 €	Bezault Manon Animateur	120	1 805.00 €	Total	360	6 272.00 €
	Agent/ fonction	Nbre d'heures	Salaires													
	Bodoua Stéphane Directeur	120	2 660.40 €													
Haddad Sahra Animatrice	120	1 805.00 €														
Bezault Manon Animateur	120	1 805.00 €														
Total	360	6 272.00 €														
<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Pas d'écart significatif entre le budget prévisionnel et le budget définitif.</p>																
<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Aucune.</p>																
<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>																

Le 16/05/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - L'ODYSSEE DES JEUNES DU BOIS L'ABBE – SEJOUR A SAINT RAPHAEL - SERVICE JEUNESSE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		6 468	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		1 400
Prestations de services		5 040	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		13 401
Achats matières et fournitures		1 428	Etat		4 000
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		4 000
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		2 062	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions		2 062	CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		6 271	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		4 488	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		1 783	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		9 401
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		9 401
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		14 801 €	TOTAL DES PRODUITS		14 801 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
<p>La subvention ANCT (BOP 147) de 4 000 € représente 30,7% du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100</p>					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
Adresse	Pôle Social – 45 rue Aristide Briand 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	ACCES A LA CULTURE FAVORISE PAR L'IMPLICATION CITOYENNE
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Théâtre Roger Lafaille (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne) Salle du préfabriqué de l'Hôtel de Ville (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne) Centre Municipal la Colline (Quartier prioritaire de la Politique de la Ville, le Bois l'Abbé)
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Familles, personnes isolées, jeunes et seniors - Public effectivement touché : Familles, personnes isolées, jeunes et seniors. - Nombre de personnes bénéficiaires : 569 personnes, dont 232 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

	<p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="703 181 1492 517"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>10</td> <td>9</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>48</td> <td>46</td> <td>95</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>20</td> <td>70</td> <td>90</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>70</td> <td>292</td> <td>362</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>150</td> <td>419</td> <td>569</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	10	9	19	6-15 ans	48	46	95	16-17 ans	2	0	2	18-25 ans	0	2	2	26-64 ans	20	70	90	65 ans et plus	70	292	362	Total	150	419	569
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans	10	9	19																														
6-15 ans	48	46	95																														
16-17 ans	2	0	2																														
18-25 ans	0	2	2																														
26-64 ans	20	70	90																														
65 ans et plus	70	292	362																														
Total	150	419	569																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs de l'action ont été partiellement atteints au regard des indicateurs utilisés en raison de la crise sanitaire. Malgré cela, le CCAS a pu, au travers des actions mises en place, permettre l'accès à la culture et aux loisirs des publics les plus fragilisés en leur proposant un programme de sorties culturelles à moindre coût et en mettant en place des sorties en partenariat avec le Centre Municipal la Colline (Bois l'Abbé). Cela a permis de favoriser les mixités sociale et culturelle ainsi que les rencontres entre les personnes issues de quartiers différents de la ville.</p> <p>On a pu, également, par le biais de la mise en place du projet vacances, mobiliser les habitants autour de celui-ci en les valorisant et en les impliquant dans le montage de ce projet que ce soit au niveau de la recherche du lieu d'accueil, de l'hébergement et des activités.</p> <p>Enfin, on a pu enrichir les connaissances des participants en leur proposant des quizz interactifs sur différentes thématiques (certificat d'études, mariages d'antan, les supers héros, les voyages...)</p>																																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Les difficultés rencontrées sont essentiellement liées au contexte sanitaire. En effet, le contexte sanitaire nous a empêché de mobiliser le public souhaité et nous a obligé à mettre en œuvre les actions prévues sur une année uniquement sur le second semestre 2021.</p>																																
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non.</p>																																

Description précise de l'action et de sa mise en œuvre

Action n°1 : Organisation des sorties culturelles à moindre coût

Les sorties réalisées en 2021 :

- 28 juin 2021 : exposition Louis de Funès (demi-journée)
- 21 août 2021 : journée à la mer à Fort Mahon
- 26 août 2021 : Journée au Zoo de Beauval
- 7 septembre 2021 : visite de la maison Elsa Triolet et d'une biscuiterie (journée)
- 18 octobre 2021 : visite de la fabrique de bonbons Kubli et du domaine de Courson (journée)
- 3 novembre : exposition Napoléon (demi-journée)
- 6 novembre : Thoiry "les lumières sauvages (demi-journée)
- 20 novembre 2021 : le grand réveillon du Château de Champs sur Marne (demi-journée)
- 6 décembre 2021 : Visite-spectacle « la magie du Marais » (demi-journée)
- 9 décembre 2021 : exposition Gaudi/Dali (demi-journée)
- 11 décembre 2021 : le grand réveillon du Château de Champs sur Marne (demi-journée)
- 15 décembre 2021 : visite du Rex Studio/Féerie des eaux (journée)

Participation : 400 personnes : 106 hommes et 294 femmes, dont 144 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé

Cette action a permis aux personnes d'accéder à la culture et aux loisirs. Elle a également contribué à favoriser les mixités sociale et culturelle ainsi que les rencontres entre les personnes issues de quartiers différents de la ville.

Action n°2 : Accompagner un projet vacances en faveur des familles et des personnes isolées issues du quartier du Bois l'Abbé avec l'implication des citoyens en partenariat avec le Centre Municipal la Colline

Lieu : Normandie.

Date : du 07 au 10 juillet 2021.

Participation : 19 personnes : 5 hommes et 14 femmes dont 9 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé.

Lieu : Jura.

Date : du 24 au 31 juillet 2021.

Participation : 14 personnes : 3 hommes et 11 femmes dont 14 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé.

Ces séjours ont permis aux personnes de se mobiliser et de s'impliquer dans un projet commun. Cela a contribué également au développement des liens entre habitants.

Action n°3 : Organisation d'un séjour intergénérationnel en partenariat avec le service jeunesse

Lieu : Rechastel

Date du séjour : du 24 au 31 octobre 2021.

Participation : 26 personnes : 14 hommes et 12 femmes dont 20 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé.

La mise en place de ce jour a permis de favoriser les échanges intergénérationnels et sociaux au travers des activités culturelles et ludiques auxquelles ont participé les seniors et les jeunes.

Action n°4 : Actions intergénérationnelles

Date de l'action : de septembre à décembre 2021.

Participation : 10 personnes : 5 hommes et 5 femmes dont 7 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé.

Projet n°1 : correspondance écrite ou téléphonique entre les seniors et les jeunes du PRIJ

Type de correspondance : par téléphone ou par écrit.

La mise en place de cette action a permis aux seniors et aux jeunes d'échanger et créer du lien entre générations.

Projet n°2 : intégrer un groupe de seniors à l'ateliers loisirs créatifs organisé par le Centre Municipal la Colline (Bois l'Abbé)

Lieu : Centre Municipal la Colline (Bois l'Abbé)

Calendrier :

- Vendredi 17 septembre 2021 : décoration d'une bougie
- Vendredi 15 octobre 2021 : photophore d'automne
- Vendredi 19 novembre 2021 : décoration boîte à mouchoirs
- Vendredi 17 décembre 2021 : fabrication de boules à neiges

Malgré une proposition variée, ce projet n'a malheureusement pas atteint nos objectifs. En effet, aucun senior du CCAS n'a souhaité participer à ces ateliers.

Les projets suivants n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire :

- Intégrer un groupe de seniors sur l'atelier ludothèque (une fois par mois).
- Organiser un atelier cuisine en partenariat avec le Centre Municipal la Colline et le Centre de Loisirs afin de réunir des enfants et des seniors pendant les vacances scolaires.

- Mise en place d'une correspondance écrite entre les enfants du CLAS (accompagnement à la scolarité) et les seniors isolés du CCAS par le biais d'envois de dessins réalisés par les enfants.
- Mise en place d'une correspondance écrite entre les personnes inscrites au cours de Français proposées par le Centre Municipal la Colline et les seniors du CCAS

Action n°5 : Mise en place d'une représentation théâtrale sur la thématique "les arnaques au domicile"

Lieu : Théâtre Roger Lafaille (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne).

Partenaire : Compagnie de l'Entre Sorts.

Date de la représentation : Vendredi 1er octobre 2021.

Participation : 21 personnes : 3 hommes et 18 femmes dont 3 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé.

Cette représentation a permis aux personnes d'aborder le thème des arnaques qu'elles soient extérieures ou au sein même de la famille. Elle a permis également aux personnes d'évoquer la solitude et l'isolement que certains seniors peuvent rencontrer.

Action n°6 : Atelier théâtre pour les seniors

Lieu : salle du préfabriqué de l'Hôtel de Ville (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne).

Partenaire : Compagnie de l'Entre Sorts.

Calendrier des séances :

- Jeudi 7 octobre 2021
- Jeudi 14 octobre 2021
- Jeudi 21 octobre 2021
- Mercredi 3 novembre 2021
- Jeudi 18 novembre 2021
- Jeudi 25 novembre 2021
- Jeudi 2 décembre 2021
- Jeudi 9 décembre 2021
- Jeudi 16 décembre 2021

Participation : 12 personnes : 1 homme et 11 femmes dont 3 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé.

Les personnes qui ont participé aux ateliers théâtre ont pu développer leur imaginaire, leur confiance en soi, apprendre à s'ouvrir aux autres à travers le jeu, l'expression corporelle et l'improvisation.

Représentation théâtrale des participants aux ateliers :

	<p>Lieu : Théâtre Roger Lafaille (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne).</p> <p>Date : Mercredi 22 décembre 2021 à 14h.</p> <p>Participation : 31 personnes : 9 hommes et 22 femmes dont 23 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé.</p> <p>Les personnes ont pu assister à une représentation théâtrale illustrant le travail réalisé par les participants aux ateliers théâtre.</p> <p>Action n°7 : Mise en place d'un atelier "quizz silver"</p> <p>Lieu : salle du préfabriqué de l'Hôtel de Ville.</p> <p>Partenaire : Association Plaisirs d'Antan.</p> <p>Calendrier des séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31 août 2021 quizz voyage • 1er septembre 2021 quizz super héros • 22 septembre 2021 quizz intergénérationnel • 20 octobre 2021 quizz mariages d'antan • 16 novembre 2021 quizz certificat d'études • 30 novembre 2021 quizz Noël <p>Participation : 37 personnes : 4 hommes et 33 femmes dont 9 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé</p> <p>Les personnes ont pu enrichir leurs connaissances lors des différents quizz et créer du lien social.</p>
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Questionnaire d'évaluation permettant de faire le point sur les acquis et la satisfaction des participants aux actions.</p> <p>Le nombre de participants par action où ont été distinguées les catégories par âge, sexe et zone de résidence ont été relevés.</p>
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui, pour les sorties culturelles et les séjours.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Tarifcation réduite pour les participants en fonction du type de sortie et du nombre de participants.</p> <p>Tarifcation à hauteur de 4 € par personne pour l'organisation des quizz interactifs.</p> <p>Tarif séjour Normandie CCAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adulte : 140 € • Enfant de 2 à 18 ans : 96.50 €

- Enfant de –2 ans : 82.50 €

Tarif activités séjour Normandie Centre Municipal la Colline :

- Adulte : 20.50 €
- Enfant de 2 à 18 ans : 13.50 €
- Enfant de –2 ans : 7.50 €

Tarif séjour Jura :

- Adulte : 380 €
- Enfant de 16 à 18 ans : 365 €
- Enfant de 12 à 15 ans : 340 €
- Enfant de 6 à 11 ans : 300 €
- Enfant de 3 à 5 ans : 280 €
- Enfant de –3 ans : 90 €

Tarif séjour intergénérationnel Rechastel :

- 410,00 € pour les personnes imposables
- 250,00 € pour les personnes non imposables pouvant bénéficier de l'aide ANCV

Le coût de séjour pour les jeunes est pris en charge par le CCAS.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Agent	Quote-part salaire annuel
Référente évènementiel	11,26 %
Responsable CCAS	1,99 %
Référente Seniors	0,56 %
Agent d'Accueil	5,28 %
CESF (CMC)	2,86 %
Responsable service jeunesse	1,31 %

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Le budget final exécuté est inférieur au budget prévisionnel car les frais liés aux services extérieurs ont été surestimés.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces

	<i>contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</i> Mise à disposition de la salle de spectacle du Théâtre Roger Lafaille de la ville de Chennevières-sur-Marne. Mise à disposition d'une salle du Centre Municipal la Colline. Mise à disposition de la salle du préfabriqué de l'Hôtel de Ville.
	Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée : Aucune.

Le 11 mai 2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

**BUDGET DEFINITIF 2021 - ACCES A LA CUTLURE FAVORISE PAR L'IMPLICATION CITOYENNE - CCAS
CHENNEVIERES-SUR-MARNE**

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
Charges directes affectées à l'action			Ressources directes affectées à l'action		
60- ACHATS		28 252	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		14 695
Prestations de services		28 252	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		52 826
Achats matières et fournitures			Etat		4 500
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		4 500
61- SERVICES EXTERIEURS		5 300	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)		5 300	BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		27 020	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication		3 432	Organismes sociaux		0
Déplacements, missions		14 097	CAF		
Services bancaires, autres		9 491	Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		6 949	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		5 145	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		1 804	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		48 326
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		48 326
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		67 521 €	TOTAL DES PRODUITS		67 521 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
La subvention ANCT (BOP 147) de 4 500 € représente 13,33 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Epicerie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	<p>Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)</p>																				
Adresse	<p>Pôle Social – 45 rue Aristide Briand 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE</p>																				
Territoire du projet	<p><input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)</p>																				
Intitulé de l'action	<p>ACTIONS DE PREVENTION SANTE POUR LES SENIORS</p>																				
Pilier	<p><input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi</p>																				
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	<p>Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021</p>																				
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	<p>Maison des Associations (Centre-Ville) Salle du préfabriqué de l'hôtel de Ville (Centre-Ville) Salle du Théâtre Roger Lafaille (Centre-Ville) Epicerie Solidaire (Bois l'Abbé)</p>																				
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Seniors</p> <p>- Public effectivement touché : Seniors</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 92 personnes, dont 36 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td align="center">0</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td></td> <td></td> <td align="center">0</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td align="center">0</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td align="center">3</td> <td align="center">3</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans			0	6-15 ans			0	16-17 ans			0	18-25 ans		3	3
Age	Hommes	Femmes	Total																		
0-5 ans			0																		
6-15 ans			0																		
16-17 ans			0																		
18-25 ans		3	3																		

	<table border="1"> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>4</td> <td>7</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>4</td> <td>74</td> <td>78</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>8</td> <td>84</td> <td>92</td> </tr> </table>	26-64 ans	4	7	11	65 ans et plus	4	74	78	Total	8	84	92
26-64 ans	4	7	11										
65 ans et plus	4	74	78										
Total	8	84	92										
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs des actions ont été partiellement atteints au regard des indicateurs utilisés en raison de la crise sanitaire. Cependant, les quelques participants aux ateliers ont pu recevoir des informations et conseils personnalisés lors des différents ateliers proposés.</p>												
Difficultés rencontrées	La difficulté majeure a été de mobiliser du public en raison des restrictions sanitaires.												
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Non.												
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p><u>Action n°1 : Ateliers activités physiques adaptées et Tai-chi</u> Lieu : Maison des Associations (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne) Date : de septembre 2021 à juillet 2022 Fréquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier activités physiques adaptées : 1 séance d'une heure une fois par semaine - Atelier Tai Chi : 1 séance d'une heure par semaine <p>Animation : Association BIEN VIEILLIR. Participation : 22 personnes : 22 femmes dont 10 issues du quartier du Bois l'Abbé.</p> <p>Ces ateliers ont permis aux seniors de se sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique, de renforcer leur autonomie et de créer du lien social.</p> <p><u>Action n°2 : Ateliers Mémoire</u> Lieu : salle du préfabriqué de l'hôtel de Ville (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne) Calendrier :</p> <p>Vendredi 10 septembre 2021 Mardi 21 septembre 2021 Vendredi 1er octobre 2021 Vendredi 8 octobre 2021 Jeudi 14 octobre 2021</p> <p>Animation : Association Plaisir d'Antan. Participation : 19 personnes : 18 femmes et 1 homme dont 3 issus du quartier du Bois l'Abbé.</p>												

Les participants ont pu recevoir des conseils personnalisés afin d'exercer et stimuler leur mémoire de façon conviviale et en découvrant les facteurs qui participent à entretenir durablement ses capacités.

Action n°3 : Ateliers nutrition « le goût des bonnes choses »

Lieu : Epicerie Solidaire (Bois l'Abbé)

Calendrier :

Vendredi 15 octobre 2021

Vendredi 22 octobre 2021

Vendredi 29 octobre 2021

Vendredi 5 novembre 2021

Vendredi 12 novembre 2021

Vendredi 19 novembre 2021

Vendredi 26 novembre 2021

Vendredi 3 décembre 2021

Animation : Association AM TRAINING.

Participation : 6 personnes : 6 femmes dont 3 issues du quartier du Bois l'Abbé.

Ces ateliers ont permis aux personnes d'optimiser leur qualité de vie par la promotion d'une alimentation variée, équilibrée et source de plaisir. Ils ont pu ainsi obtenir des astuces et des conseils pratiques pour :

- Bénéficier d'une alimentation équilibrée, lire les étiquettes...
- Garder un poids de forme et rester actifs.

Action n°4 : Atelier vitalité

Lieu : Maison des Associations (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne)

Calendrier :

Jeudi 6 janvier 2022

Jeudi 13 janvier 2022

Jeudi 20 janvier 2022

Mardi 25 janvier 2022

Jeudi 27 janvier 2022

Jeudi 3 février 2022

Animation : Fédération Française Sport pour tous.

Participation : 10 personnes : 10 femmes dont 6 issues du quartier du Bois l'Abbé.

Ces ateliers ont permis aux seniors d'obtenir des informations de manière ludique et interactive axées sur des thématiques précises :

Séance 1 : mon âge face aux idées reçues

Séance 2 : ma santé, agir quand il est temps

Séance 3 : nutrition, la bonne attitude

Séance 4 : l'équilibre en bougeant

Séance 5 : bien dans sa tête

Séance 6 : un chez moi adapté, un chez moi adopté

Action n°5 : Ateliers mobilité

Lieu : Maison des Associations (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne)

Calendrier :

Lundi 24 janvier 2022

Vendredi 28 janvier 2022

Animation : Association Wimoov.

Participation : 7 personnes : 7 femmes dont 4 issues du quartier du Bois l'Abbé.

La première séance a permis aux personnes de s'initier à la mobilité en comprenant les enjeux en faveur du bien vieillir et en luttant contre la sédentarisation tout en apprenant à l'anticiper. Elles ont pu également s'approprier l'espace urbain d'aujourd'hui, s'orienter et se repérer dans l'espace tout en permettant de se sentir en confiance.

La deuxième séance a eu pour objectif de sensibiliser les seniors à l'impact du vieillissement sur les comportements routiers, prévenir les risques et éviter les dangers liés au partage de la rue (piétions, cyclistes, voitures). Enfin, ils ont pu comprendre l'importance de préparer ses déplacements et découvrir les outils numériques appliquées à la mobilité.

Action n°6: Ateliers "du pain sur la planche"

Lieu : Epicerie Solidaire (Bois l'Abbé)

Calendrier :

Mardi 12 octobre 2021

Mardi 19 octobre 2021

Mardi 26 octobre 2021

Mardi 2 novembre 2021

Mardi 9 novembre 2021

Mardi 16 novembre 2021

Vendredi 26 novembre 2021

Mardi 30 novembre

Animation : Association AM TRAINING.

Participation : 4 personnes : 4 femmes dont 2 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé

Ces ateliers ont permis de sensibiliser aux questions environnementales et à la démarche éco-responsable et fabriquer des objets éco responsable.

Action n°7 : Atelier d'initiation aux gestes de 1^{ers} Secours

Lieu : Salle du préfabriqué de l'hôtel de Ville et salle du Théâtre Roger Lafaille (Centre-Ville)

Calendrier :

22 décembre 2021

19 janvier 2022

26 janvier 2022

Durée : 1 journée

Animation : Croix Rouge Française

	<p>Participation : 20 personnes : 7 hommes et 13 femmes dont 7 personnes issues du quartier du Bois l'Abbé Ces sessions ont permis aux personnes présentes d'être formées aux gestes qui peuvent sauver des vies.</p> <p>Action n°8 Conférence « Additions : Parents/Ados » Lieu : salle du préfabriqué de l'hôtel de Ville (Centre-Ville) et salle du Centre Municipal la Colline (Bois l'Abbé) Calendrier : 8 et 15 décembre 2021 Animation : VISA 94 Participation : 4 personnes : 4 femmes dont 1 issue du quartier du Bois l'Abbé.</p> <p>Ces séances ont permis aux personnes d'être sensibilisées aux différentes drogues et à la hausse de sa consommation.</p> <p>L'atelier Zen Vitalité n'a pas pu avoir lieu sur 2021 en raison de la crise sanitaire et d'un problème de planning. Cet atelier sera mis en place en 2022.</p> <p>L'atelier d'initiation aux gestes barrières n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Il ne pourra pas être mise en place en 2022 car le prestataire ne le propose plus.</p>								
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Questionnaire d'évaluation permettant de faire le point sur les acquis et la satisfaction des participants aux actions. Il a été relevé le nombre de participants par action en distinguant les catégories par âge, sexe et zone de résidence.</p>								
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) : Gratuité pour toutes les actions.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="762 1742 1458 1948"> <thead> <tr> <th></th> <th>Quote-part salaire annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Référente évènementiels</td> <td>7,47</td> </tr> <tr> <td>Responsable du CCAS</td> <td>1,10</td> </tr> <tr> <td>Agent d'Accueil</td> <td>2,21</td> </tr> </tbody> </table> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p>		Quote-part salaire annuel	Référente évènementiels	7,47	Responsable du CCAS	1,10	Agent d'Accueil	2,21
	Quote-part salaire annuel								
Référente évènementiels	7,47								
Responsable du CCAS	1,10								
Agent d'Accueil	2,21								

	<p>Le budget final exécuté est inférieur au budget prévisionnel car d'une part, les ateliers gym et zumba qui étaient payants n'ont pas pu avoir lieu et qu'ils ont été remplacé par les ateliers physiques adaptés et le tai chi (gratuit) et d'autre part, parce que les dépenses liées aux frais postaux ont été surestimées.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>Mise à disposition d'une salle de la Maison des Associations. Mise à disposition d'une salle du Théâtre Roger Lafaille. Mise à disposition d'une salle du préfabriqué de l'hôtel de Ville. Mise à disposition d'une salle de l'épicerie solidaire.</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>

Le 11 mai 2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - ACTIONS DE PREVENTION SANTE POUR LES SENIORS - CCAS

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		10 980	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		10 980	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		27 858
Achats matières et fournitures			Etat		2 000
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		2 000
61- SERVICES EXTERIEURS		8 650	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)		8 650	BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		5 274	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication		2 125	Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres		3 149	Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		2 954	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		2 191	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		763	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		25 858
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		3 000
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		22 858
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		27 858 €	TOTAL DES PRODUITS		27 858 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €
<p>La subvention ANCT (BOP 147) de 2 000 € représente 7,2 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100</p>					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Epicierie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)																
Adresse	Pôle Social – 45 rue Aristide Briand 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE																
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)																
Intitulé de l'action	ACCES AUX DROITS : FORUM D'INFORMATION ET D'ACCES AUX DROITS ET PERMANENCES																
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi																
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021																
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Pôle Social (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne) Parking de l'Eglise Jean XXIII (Bois l'Abbé) Centre Municipal la Colline (Bois l'Abbé)																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Familles, personnes isolées, seniors</p> <p>- Public effectivement touché : Familles, personnes isolées, seniors</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 77 personnes, dont 68 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td align="center">0</td> <td align="center">0</td> <td align="center">0</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td align="center">0</td> <td align="center">0</td> <td align="center">0</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td align="center">0</td> <td align="center">0</td> <td align="center">0</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	0	0	0	6-15 ans	0	0	0	16-17 ans	0	0	0
Age	Hommes	Femmes	Total														
0-5 ans	0	0	0														
6-15 ans	0	0	0														
16-17 ans	0	0	0														

	<table border="1"> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>14</td> <td>47</td> <td>61</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>4</td> <td>9</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>19</td> <td>58</td> <td>77</td> </tr> </table>	18-25 ans	1	2	3	26-64 ans	14	47	61	65 ans et plus	4	9	13	Total	19	58	77
18-25 ans	1	2	3														
26-64 ans	14	47	61														
65 ans et plus	4	9	13														
Total	19	58	77														
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs des actions ont été partiellement atteints au regard des indicateurs utilisés en raison de la crise sanitaire. Cependant, les habitants ont pu recevoir les informations en fonction de leurs besoins de la part des institutions et partenaires présents lors du forum d'information et d'accès aux droits qui s'est déroulé le 9 septembre 2021. Ils ont pu également obtenir des conseils juridiques personnalisés de la part d'une juriste de l'ADIL du Val-de-Marne afin d'éviter leur expulsion lors des permanences juridiques et de la conférence ADIL. Enfin, certaines personnes ont pu bénéficier d'ateliers numériques pour apprendre à utiliser une tablette numérique et accéder aux différents services en lignes.</p>																
Difficultés rencontrées	Les difficultés rencontrées ont été de mobiliser le public en raison de la crise sanitaire.																
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Non.																
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p><u>Action n°1 : Forum d'informations et d'accès aux droits</u> <u>Lieu</u> : Parking de l'Eglise Jean XXIII (Bois l'Abbé) <u>Date</u> : 9 septembre 2021 de 10 heures à 16 heures. <u>Partenaires</u> : Centre Municipal la Colline, le PRIJ-Club Noé, le service Education Enfance, la Mission Locale, l'Office des Migrants, Territoire zéro chômage, ADIL du Val-de-Marne, l'Association les Robins des Bordes, L'Espace des Solidarités, l'Espace Autonomie, la MDPH du Val de Marne et la CAF. <u>Participation</u> : 30 personnes : 28 femmes et 2 hommes, tous issus du quartier du Bois l'Abbé.</p> <p>Les usagers ont pu découvrir des organismes dont ils n'avaient pas connaissance et ont pu obtenir des informations de la part des institutions et partenaires présents en fonction de leurs besoins.</p> <p><u>Action n°2 : Mise en place d'une permanence juridique</u> <u>Lieu</u> : Pôle Social (Centre-Ville de Chennevières-sur-Marne) <u>Calendrier</u> : Mardi 2 février 2021 Mardi 2 mars 2021</p>																

	<p>Mardi 6 avril 2021 Mardi 4 mai 2021 Mardi 1er juin 2021 Mardi 7 septembre 2021 Mardi 5 octobre 2021 Mardi 16 novembre 2021</p> <p><u>Animation</u> : une juriste de l'ADIL du Val-de-Marne. <u>Participation</u> : 33 personnes : 13 hommes et 20 femmes issues du quartier du Bois l'Abbé. 2 femmes et un homme moins de 26 ans 11 hommes et 16 femmes entre 26 et 64 ans 1 homme et 2 femmes plus de 65 ans</p> <p><u>Organisation d'une conférence sur la thématique des impayés de loyers et surendettement</u> <u>Lieu</u> : Centre Municipal la Colline (Bois l'Abbé) <u>Date</u> : jeudi 7 octobre 2021 de 10h00 à 12h00 <u>Animation</u> : une juriste de l'ADIL du Val-de-Marne <u>Participation</u> : 4 personnes : 1 homme et 3 femmes dont 2 issues du quartier du Bois l'Abbé.</p> <p>Les usagers ont pu d'une part, recevoir des conseils juridiques personnalisés leur permettant d'éviter le plus en amont possible leur expulsions et d'autre part, obtenir des informations sur d'autres problématiques liées au logement.</p> <p><u>Action n°3 : Ateliers numériques</u> <u>Lieu</u> : Centre Municipal la Colline (Centre-Ville) <u>Calendrier</u> : Mardi 2 février 2021 Mardi 2 mars 2021 Mardi 6 avril 2021 Mardi 4 mai 2021 Mardi 1er juin 2021 Mardi 7 septembre 2021 Mardi 5 octobre 2021 Mardi 16 novembre 2021</p> <p><u>Animation</u> : Association DELTA 7 <u>Participation</u> : 10 personnes : 3 hommes et 7 femmes dont 3 issues du quartier du Bois l'Abbé.</p> <p>Les seniors ont pu d'une part, apprendre à utiliser une tablette numérique et d'autre part, découvrir les services en ligne.</p>
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Questionnaire d'évaluation permettant de faire le point sur les acquis et la satisfaction des participants aux actions. Le nombre de participants par action en distinguant les catégories par âge, sexe et zone de résidence a été relevé.</p>

Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non pour les 3 actions.</p>								
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité pour les 3 actions.</p>								
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="background-color: #fff9c4;">Quote part salaire annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Responsable du CCAS</td> <td style="text-align: center;">1,49</td> </tr> <tr> <td>Référente Événementiels</td> <td style="text-align: center;">3,42</td> </tr> <tr> <td>Agent d'Accueil</td> <td style="text-align: center;">0,44</td> </tr> </tbody> </table>		Quote part salaire annuel	Responsable du CCAS	1,49	Référente Événementiels	3,42	Agent d'Accueil	0,44
		Quote part salaire annuel							
	Responsable du CCAS	1,49							
Référente Événementiels	3,42								
Agent d'Accueil	0,44								
<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Le budget final exécuté est inférieur au budget prévisionnel car les dépenses liées aux frais postaux et la rémunération du personnel ont été surestimées.</p>									
<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un bureau au Pôle Social • Mise à disposition du parking de l'Eglise Jean XXIII par le bailleur social Paris Habitat • Mise à disposition d'une salle du Centre Municipal la Colline 									
<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>									

Le 11 mai 2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - ACCES AUX DROITS : FORUM D'INFORMATION ET D'ACCES AUX DROITS ET PERMANENCES - CCAS

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	2 356	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	
Prestations de services	2 216	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 631
Achats matières et fournitures	140	Etat	2 000
Autres fournitures		ANCT (BOP 147)	2 000
61- SERVICES EXTERIEURS	1 144	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)	1 144	BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance		BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 182	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Autre	
Publicité, publication	877	Organismes sociaux	0
Déplacements, missions	0	CAF	
Services bancaires, autres	305	Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	6 949	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels	5 145	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales	1 804	Bailleurs sociaux	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	9 631
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières	9 631
		Autres communes	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	11 631 €	TOTAL DES PRODUITS	11 631 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole		Dons en nature	
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €
La subvention ANCT de 2 000 € représente 6,66 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100			

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Epicerie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CRETEIL Association : MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE CRETEIL
Adresse	Place Salvador Allende 94 000 CRETEIL
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	POUR UNE COMEDIE MUSICALE : HIP'STORY 94430
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Mai 2021 - 23 et 30 juin 2021 - 6, 13 et 20 octobre - 10, 17 et 24 novembre 2021 - 01, 08 et 15 décembre
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	<ul style="list-style-type: none"> - Le Complexe Sportif Armand Fey - 20 route du Plessis, 94 430 Chennevières-sur-Marne - Conservatoire de Chennevières-sur-Marne - 46 Rue du Général de Gaulle, 94 430 Chennevières-sur-Marne - La Maison des Arts de Créteil - Place Salvador Allende, 94 000 Créteil
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : 16 enfants du Centre Communal La Colline</p> <p>- Public effectivement touché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 16 enfants adhérents au Centre municipal La Colline - 10 élèves danseuses du Conservatoire de Chennevières - 4 élèves du théâtre Cycle

- 3 élèves du Conservatoire à rayonnement régional

- **Nombre de personnes bénéficiaires :**

33 personnes, dont 5 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé

- **Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :**

Age	Hommes	Femmes	Total
0-5 ans			
6-15 ans	4	12	16
16-17 ans			
18-25 ans			
26-64 ans		4	
65 ans et plus			
Total	4	16	20

Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Dans le contexte sanitaire qui fut le nôtre, nous pouvons parler de réussite du dispositif malgré le choix d'en modifier la forme au moment de la restitution finale imaginée pour mai 2021. Cette restitution en scène s'est transformée et est devenue la réalisation d'un clip participatif chanté et dansé en extérieur tourné les 23 et 30 juin 2021.

Le choix de cette nouvelle forme, imaginée en cours de réalisation de ce dispositif, provient de deux constats contradictoires : la nécessaire prise en compte des annulations d'ateliers dues à la crise sanitaire et à sa réglementation en évolution constante jusqu'en juin 2021 de même que la volonté d'offrir expressément aux bénéficiaires un objet artistique de finalisation : tangible, joyeux et fédérateur de leurs apprentissages en cours, un moment de partage authentique en vue de la réalisation d'une séquence commune filmée et à partager. Les ateliers précédemment annulés ont été reportés à la rentrée 2021 en vue d'une courte restitution en scène prévue le 21 décembre 2021. Cette restitution préparée au fil d'ateliers programmés les mercredis de novembre et décembre. Ils ont entrecroisé et associé le groupe "natif" du Centre municipal La Colline, dix élèves-danseuses du conservatoire de Chennevières, ainsi que 3 élèves cursus théâtre du nouveau cycle 3 du conservatoire à rayonnement régional de Créteil.

Pour ce type de bénéficiaires, l'irrégularité et un timing incertain ne favorisant pas l'appropriation des connaissances et des valeurs corrélées au projet. Pour autant, les temps de transmission réinventés ont tendu vers les mêmes objectifs.

Pour rappel :

- faire découvrir le patrimoine culturel et artistique hip-hop en le corrélant à la vie quotidienne ;

	<ul style="list-style-type: none"> - découvrir l'art et la culture par le vecteur de la participation créative pluridisciplinaire : (écriture, chant, interprétations, rencontres intergénérationnelles) ; - créer des ponts entre différents segments de publics de toutes origines sociales et géographiques ; - lutter aussi contre les phénomènes d'isolement dans un contexte d'autant plus fragilisant de crise sanitaire imposant de consolider tout ce qui pourrait amenuiser la perte de sens et l'accentuation des fractures culturelles et sociales ; - développer le dépassement de soi, la détermination, l'esprit de cohésion et de solidarité ; - favoriser la réussite éducative ; - améliorer l'implication citoyenne ; - améliorer le quartier et son image ; - améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers et avec les habitants, au sein des familles ; - favoriser la cohésion sociale.
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Les conséquences de la crise sanitaire, nous obligeant à reporter, transformer, le cadre et la nature de notre projet.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La nature. L'impossibilité de tenir les ateliers tels que nous les avons imaginés à compromis la réalisation finale et la forme finale de la comédie musicale transformée en clip vidéo en juin 2021. 2. Le cadre. En confirmant notre présence dès l'automne 2021, nous nous sommes adaptés à une nouvelle temporalité, non plus les vacances, mais les mercredis à 16h30. <p>Le rythme rompu, irrégulier a déstabilisé l'engagement possible des enfants, moins disponibles les mercredis en fin de journée que lors de périodes condensées de vacances. Après le confinement, dès la rentrée 2021, nous avons constaté une très grande difficulté des enfants en général à se concentrer, se reconcentrer.</p> <p>L'ouverture à d'autres groupes nous a permis de travailler.</p>
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Oui.</p>

Description précise de l'action et de sa mise en œuvre

Dans le contexte sanitaire qui fût le nôtre, ses contraintes sur la limitation, la suppression ou les adaptations des conditions d'accueil des ateliers, nous avons dû transformer, réinventer les actions de sensibilisation et la nature de la restitution imaginée préalablement sans pour autant dévoyer les objectifs, le sens et les valeurs qui étaient associées à ce dispositif. Lors du déconfinement, quelques ateliers ont eu lieu en mai 2021 en prélude au tournage d'un clip chanté et dansé, réalisé et produit en extérieur à Chennevières-sur-Marne avec les enfants du Centre municipal La Colline ayant suivi les ateliers Hip's Story en 2020.

Un atelier a été organisé à la Maison des Arts de Créteil à l'occasion d'une sortie au spectacle (familles enfants) lors de la reprise des activités pour les théâtres en mai 2021. Un chantier de répétition a clôturé la journée. Le choix du clip a permis aux enfants de découvrir un axe très spécifique du travail de mise en espace de la danse et de la mise en valeur de leurs apprentissages (écriture de textes, chant, danse). Le tournage a eu lieu les 23 et 30 juin 2021 à Chennevières-sur-Marne avec deux danseurs professionnels, une équipe de deux cadres et la direction artistique du projet. Le tournage du clip a donc permis au groupe de sceller son unité en valorisant la force du collectif et la naissance des aptitudes individuelles de chacun, indispensables à la construction de la captation et au rendu final. Il a permis de concrétiser leur nouveau savoir-faire, et de mettre en valeur par la dimension numérique de l'objet artistique ainsi que de favoriser le partage possible avec les autres à hauteur d'un projet artistique amateur de qualité et en toute modestie.

Dans cette perspective, et pour permettre au groupe d'être aussi sensibilisé au travail de la scène, nous avons imaginé de poursuivre à la rentrée scolaire 2021 après les vacances de la Toussaint et en accueil de loisirs les mercredis de novembre et décembre 2021 au travers une série d'ateliers d'écriture et de mise en espace proposée de nouveau en vue d'une restitution le 21 décembre 2021. Afin de donner plus d'ampleur au projet, en favorisant la co-construction, les rencontres intergénérationnelles et les croisements socio-culturels, nous avons choisi de faire intervenir dix élèves danseuses du conservatoire de Chennevières-sur-Marne et trois élèves en théâtre, issus du nouveau cycle 3 du conservatoire à rayonnement régional de Créteil, chaque groupe se retrouvant en scène pour la restitution finale après les ateliers proposés depuis octobre 2021. Cette restitution a finalement dû être repoussée au premier trimestre 2022 en raison de déflections dues à des cas Covid avérés dans l'équipe et de consignes gouvernementales encourageant à la prudence avant les fêtes de fin d'année.

Moyens mis en œuvre :Moyens matériels :

Un banc de montage ; deux caméras ; petit matériel et de communication ; deux enceintes ; un ordinateur portable et un logiciel musique et montage.

Moyens humains :

Trois intervenants Danse ; un intervenant Ecriture et Chant ; un intervenant Enregistrement et Mixage ; deux intervenants Vidéo et une équipe de médiation.

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	13	2,63
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés

- Assiduité des ateliers ayant existé ;
- Engagement lors du tournage du clip ;
- Créativité et mise en confiance des enfants lors des temps d'écriture et de dialogue ;
- Engagement complémentaire des deux nouveaux groupes investis dans le projet ;
- Les outils numériques de la création.

Lien vers le clip : https://youtu.be/_MPzo_Y53sY

Lien vers la musique : https://soundcloud.com/user-842779329/hipstory-comedie-musicale?utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing

Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non, l'action est gratuite pour les bénéficiaires. Les restitutions prévues en 2022 seront en accès gratuit pour le public.</p>
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p>
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Les charges indirectes concernent les frais relatifs à la mobilisation des équipes de la MAC pour ce projet au prorata du calendrier du dispositif.</p>
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>En raison de la crise sanitaire nous n'avons pas fait de restitution, modifié la méthodologie du projet en insistant sur la dimension humaine, donc les salaires. Nous envisageons de poursuivre la partie reportée du projet en 2022.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables) Pas de bénévolat</p> <p>...</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>...</p>

**BUDGET DEFINITIF 2021 - POUR UNE COMEDIE MUSICALE : HIP'STORY 94430 -
MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE CRETEIL**

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	942	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	0
Prestations de services	900	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 000
Achats matières et fournitures	42	Etat	5 000
Autres fournitures		ANCT (BOP 147)	5 000
61- SERVICES EXTERIEURS	0	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)		BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance		BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 687	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	12 374	Autre	
Publicité, publication	313	Organismes sociaux	0
Déplacements, missions		CAF	
Services bancaires, autres		Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	2 446	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels	2 446	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales		Bailleurs sociaux [à spécifier]	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	0
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de [à spécifier]	
		Autres communes [à spécifier]	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	16 075 €	TOTAL DES PRODUITS	5 000 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole		Dons en nature	
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 5 000 € représente 31,10 % du total des produits.
(montant accordé / total des produits) x 100



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : COMPAGNONS BATISSEURS ILE-DE-FRANCE
Adresse	Siège Administratif : 3, rue de Paradis – 75 010 Paris Local de l'atelier de quartier : 3, villa Ile-de-France – 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	L'ATELIER DE QUARTIER D'AUTO-REHABILITATION ACCOMPAGNEE : ATELIER DE BRICOLAGE SOLIDAIRE
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Dans le quartier du Bois l'Abbé. Le local se situe à l'adresse suivante : 3 villa Ile-de-France, 94 430 Chennevières-sur-Marne.
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Prioritairement les habitants du quartier du Bois l'Abbé (personnes en difficulté sociales et économiques ; publics précaires et isolés ; hommes, femmes et familles). Tout public, dans une dynamique d'engagement et de redéfinition du projet d'habitat quel que soit leur âge et/ou sexe. Avec une priorité donnée aux personnes en situation de précarité, ou d'habitat dégradé. - Public effectivement touché : Les personnes les plus précaires socialement et vis-à-vis de leur habitat ainsi que ceux n'ayant pas les moyens d'améliorer leur

habitat mais voulant s'investir socialement. L'atelier est fréquenté autant par des femmes que des hommes. En effet, l'objectif est de rendre l'entretien du logement accessible à tous, malgré les aprioris de chacun-e-s.

- Nombre de personnes bénéficiaires :

En tout, 147 personnes ont été touchées par l'action des compagnons bâtisseurs IDF. 63 familles ont bénéficié d'un accompagnement, dont 6 qui ont été accompagnées en chantier ARA.

Sur ces 147 personnes, 128 habitent à Chennevières-sur-Marne, dont 128 sont issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :

Age	Hommes	Femmes	Total
0-5 ans	5	4	9
6-15 ans	11	21	32
16-17 ans	6	8	14
18-25 ans	6	2	8
26-64 ans	28	35	63
65 ans et plus	15	6	21
Total	66	81	147

Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

- **7 chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée ont été effectués par l'équipe des compagnons bâtisseurs IDF**, dont 2 familles qui ont poursuivi leur chantier en autonomie.
- **1 chantier participatif** a été réalisé à destination et avec l'association Chaleur et Partage. Au total, nous comptabilisons 4 chantiers en plus que l'année dernière.
- **55 dépannages pédagogiques** ont été effectués.
- **33 animations ont été menés durant l'année 2021** avec une moyenne de 5 participants par animation. Les thématiques étant alors très diverses : plomberie, peinture, électricité, construction de mobilier urbain, étagère, construction de jardinière, etc. Nous pouvons donc constater à ce jour, **150 participations aux animations collectives en 2021.**
- **26 prêts d'outils ont été effectués durant l'année 2021.** Ces emprunts ont permis à 9 familles accompagnées d'envisager ou de terminer des travaux en autonomie, voire de bénéficier de conseils techniques afin d'avancer au mieux dans leur projet d'amélioration de leur habitat.
- **Cette même année, 15 médiations et/ou réorientations ont été effectuées** auprès des familles afin de débloquer leur situation. Cela concerne les médiations auprès des bailleurs, mais aussi les orientations auprès des travailleurs sociaux, de santé, permettant aux familles de sortir de situations difficiles.

<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>L'atelier de quartier de Chennevières tend depuis quelques années à mobiliser d'avantage les bénévoles d'ores et déjà engagés afin de structurer au mieux le bénévolat et rendre les bénévoles acteurs du projet.</p> <p>Une expérimentation a été mise en place par les compagnons bâtisseurs IDF afin de travailler sur ce projet et les bénévoles de Chennevières-sur-Marne se sont proposés pour y participer. Malgré cette volonté, la situation sanitaire durant 2020 et 2021 a eu des répercussions notamment sur le contact que nous avons avec les habitants bénévoles et leur implication au sein de l'atelier de quartier.</p> <p>En 2021, les compagnons bâtisseurs IDF ont essayé tant bien que mal de relancer la dynamique bénévole que connaissait auparavant l'atelier. Malheureusement, les restrictions sanitaires et les nombreux protocoles qui en découlent n'ont pas permis de relancer cette dynamique.</p> <p>La situation sanitaire est en effet la difficulté la plus grande que l'association ait rencontré cette année, avec des répercussions sur la cadence de nos activités et la réalisation de nos objectifs annuels.</p> <p>Le nombre de participants dans nos interventions a été réduit au vu de la situation.</p> <p>Le nombre d'intervention a dû être réduit et limité à des interventions chez deux familles différentes par jour.</p> <p>Le nombre de comité technique de suivi a dû également être freiné pour éviter les moments de rassemblements. Cela a eu également des répercussions car ces instances sont des moments d'échanges fondamentaux autour du suivi des familles, du développement des projets locaux, et des échanges partenariaux. Néanmoins, les derniers mois de l'année 2021 et notamment le retour de certains bénévoles sur les actions ARA sur cette période, permettent aux compagnons bâtisseurs IDF d'envisager de nouvelles perspectives pour l'année 2022.</p>
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Plusieurs partenaires, de la ville de Chennevières, de GPSEA, de la préfecture ont d'ores et déjà visité le lieu d'action. Cependant, l'année 2021 ne fut pas propice aux rencontres et visites habituelles.</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>En 2021, le projet c'est porté sur les axes définis en prévisionnel en 2020. C'est-à-dire :</p> <p>1. L'accompagnement individuel des familles via les chantiers d'ARA et les dépannages pédagogiques</p> <p>Cette année, l'association a accompagné 8 chantiers ARA dont 1 participatif, contre un objectif initial de 10 chantiers. Ces chantiers ont été à destination d'une personne isolée à la santé mentale fragile, une personne vivant seule, une famille</p>

monoparentale, une femme seule à la santé fragile, un couple avec deux adolescents et un couple avec un enfant et un adolescent. Le chantier participatif a été à destination de l'association local Chaleur et Partage.

Ces chantiers ont permis d'accompagner **13 personnes** dans l'amélioration de leur habitat. Ils ont pour objectif de partager avec pédagogie les techniques d'entretien de réhabilitation de l'habitat, ainsi que de les accompagner vers l'autonomie. Deux familles ont décidé à la suite du chantier de continuer la rénovation de leur logement en autonomie, dont une famille qui a rénové entièrement son appartement. Pour ce faire, la famille reste en lien avec les compagnons bâtisseurs IDF pour des conseils pédagogiques mais également du prêt d'outil. Le chantier ARA fait partie des leviers vers une mise en capacité d'agir des habitants.

L'association a accompagné également **26 familles** en effectuant **55 dépannages pédagogiques** contre un objectif initial de 25 dépannages. 22 dépannages ont été effectués chez des bénéficiaires non autonomes. Les interventions sont diverses : enduit, découpes, poses de poignées, petites réparations, électricité, plomberie, etc.

2. Les interventions collectives via les animations collectives et/ou les ateliers libres, les chantiers solidaires ou éducatifs, l'outilhèque.

En 2021, l'équipe a continué d'animer une série d'animations collectives orientées sur des techniques et savoir-faire sur l'entretien locatif. Ces animations ont lieu au sein de l'atelier de quartier, en pied d'immeuble ou elles sont délocalisées dans le cadre de partenariat institutionnel.

Cette année, l'atelier a animé 32 animations. Nous comptabilisons 48 participants, 119 participations et une moyenne de 5 participants par animation.

L'atelier a participé à des événements en partenariat avec le Centre municipal de la Colline comme : Déconfin'action et les portes ouvertes de la colline. Il a également participé à l'événement municipale des fêtes de Noël.

Malheureusement, en 2021, les ateliers libres habitants-bénévoles initiés en 2019 n'ont pas pu reprendre. L'impact de la crise sanitaire sur le bénévolat et la dynamique de l'atelier ne l'a pas permis.

Un chantier ARA solidaire a été effectué à destination de l'association Chaleur et Partage. Ce chantier a permis de rénover, avec l'équipement de l'atelier et des matériaux de récupération, le local mis à disposition de cette association. Une dizaine de bénévoles s'est investie sur le projet.

3. Les habitants-bénévoles au cœur de l'atelier de quartier

Les objectifs fixés en 2020 pour l'année 2021 autour du groupe de bénévoles de l'atelier de quartier et de leur prise en responsabilité n'ont pas pu être réalisés cette année. Pour cause,

les nombreux protocoles liés à la crise sanitaire n'ont pas permis de relancer cette dynamique déjà coupée en 2020. Le lien avec les bénévoles a été gardé, mais le groupe c'est dissous. C'est seulement en fin d'année 2021, que certains bénévoles sont revenus aider lors des chantiers ARA.

4. L'animation d'un réseau d'acteurs et la participation à la vie locale pour toucher les ménages qui en ont le plus besoin.

En 2021, l'équipe a animé 3 comités techniques de suivi. Ces comités ont permis aux différents partenaires d'échanger sur les différentes situations rencontrées par l'association tout au long de l'année.

Les habitants-bénévoles, peu impliqués en 2021 du fait de la crise sanitaire, n'ont pas pu participer à ces instances.

5. L'accompagnement et la sensibilisation des jeunes à propos de l'engagement et du monde associatif.

Cette année, l'atelier de quartier n'a pas accueilli de volontaire en service civique sur la durée.

5 volontaires se sont rendus ponctuellement à l'atelier de quartier pour découvrir le territoire de Chennevières-sur-Marne et pour apporter un soutien aux actions de l'atelier de quartier.

L'atelier de quartier a aussi été le lieu d'accueil pour la journée internationale des bénévoles. 6 volontaires en service civique ont participé à cette journée, ils ont pu découvrir le territoire, participer à la fabrication de mobilier urbain, travailler en équipe et partager leurs savoir-faire et leurs connaissances.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

- Le matériel et outillage nécessaire : pour le bon déroulement des 4 volets de l'atelier de quartier, du matériel et des outils sont achetés la première année. Chaque année un réassort est effectué afin de renouveler et de compléter l'Outilthèque, pour un budget autour de 2 000 euros. Nous avons décidé de rajouter 500 euros à ce budget, dédiés aux dépenses et besoins éventuels des projets bénévoles.

En nombre suffisant, les outils permettent à la fois d'être utilisés sur les chantiers, en animations collectives ainsi que dans le cadre de l'Outilthèque.

- Un local : le local situé au 3 villa Ile-de-France est mis à disposition gratuitement par le bailleur social I3F. Ne reste à payer pour l'association que les charges annuelles à hauteur d'approximativement 1 200 à 2 000 euros. On y trouve un espace pour l'Outilthèque, un espace pour les animations collectives, un espace de bureau et un espace de restauration pour le volontaire en service civique et les salariés. L'association paie les charges courantes.

- Bureautique : l'atelier est fourni d'un ordinateur fixe à disposition des habitants pour effectuer leur démarche personnelle, parfois avec l'aide de l'animatrice habitat. L'animatrice Habitat et l'animateur technique disposent d'un ordinateur portable pour établir les conventions avec les ménages, renseigner les grilles de suivi, rédiger les comptes rendus, communiquer par internet avec les partenaires, établir les devis et préparer les animations collectives.

- Une voiture a été mise à disposition en 2020 aux ateliers du 94 à se répartir selon un planning. Celle-ci peut engendrer d'éventuels frais de réparations ou d'entretien supplémentaires.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	5	- Directrice de l'association (7% d'ETP) - La responsable territoriale 0,2 d'ETP - Animateur technique 0,75 d'ETP Animatrice habitat 0.33 d'ETP
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles	5	
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Rôle de la directrice de l'association : gestion des ressources humaines, suivi du projet politique et stratégique, prise de décision finale, présentation et représentation de l'association auprès de partenaires nationaux et régionaux.

Rôle de la Responsable Territoriale : supervision du projet auto-réhabilitation accompagnée, coordination des équipes de terrain, recherche de subventions, chargée des relations avec les

	<p>membres du comité de pilotage politique, du suivi des conventions et facturations, en charge de la formation de l'animatrice habitat et des animateurs techniques.</p> <p><u>Rôle de l'animatrice Habitat</u> : L'animatrice Habitat, en binôme avec l'animateur technique, définit avec les habitants leur projet de chantier ARA. Elle est chargée de présenter aux habitants la démarche des compagnons bâtisseurs, et réalise la convention co-signée par les habitants lorsqu'un chantier ARA est mis en place. Elle veille à ce que des bénévoles soient impliqués sur le chantier.</p> <p>L'animatrice Habitat a également pour mission d'orienter les habitants vers les partenaires (assistance sociale, service jeunesse, CESF, ...) lorsque cela lui semble nécessaire.</p> <p>Elle réalise avec l'animateur technique le programme mensuel des animations collectives et se charge de réaliser l'affiche de présentation. Elle participe à l'organisation d'événements propres aux compagnons bâtisseurs mais aussi en partenariat avec la ville. Elle est en charge de la rédaction de certains contrats partenariaux locaux, afin de favoriser le développement de l'atelier.</p> <p><u>Rôle de l'animateur technique</u> : prépondérant dans l'animation de l'Atelier de Quartier, il réalise les devis en vue de l'achat des matériaux pour la réalisation des chantiers. Il effectue, à la suite de la signature de la convention, les achats de matériaux avec les habitants concernés. Il accompagne les personnes en difficulté et identifiées par les partenaires pour la réalisation de travaux d'aménagement et d'amélioration de leur logement. Il anime l'entraide sur ces chantiers tant auprès des habitants que des bénévoles-adhérents CB Ile de France. Il organise et anime des chantiers de bénévoles. C'est lui qui encadre principalement le jeune volontaire du service civique.</p> <p>Enfin, il anime les actions collectives auprès des habitants et notamment la mise en place de prêts d'outillage (outilthèque) avec le volontaire du service civique.</p>
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles accompagnées via les fichiers de suivi des familles. - Nombre de familles ayant réalisé un chantier via les conventions signées entre les familles et l'association. - Nombre d'ateliers collectifs animés via les fiches de présences aux animations et les affiches de communication. - Nombre d'ateliers libres animés par les bénévoles via les fiches de présences aux animations. - Nombre de participations aux animations collectives via les fiches de présences aux animations. - Nombre de dépannages pédagogiques via les feuilles et outils Excel de dépannages pédagogiques - Nombre de prêts d'outils via la feuille de prêts d'outils

	<p>Evaluation du ressenti des habitants : amélioration du bien-être, sentiment d'embellissement de l'appartement, acquisition de savoir-faire, amélioration de la situation sociale.</p>
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Pour le ménage, l'accompagnement est gratuit. 90% du coût des matériaux sont pris en charge par le projet, laissant 10% à la charge du bénéficiaire dans le cadre des chantiers ARA. Pour les dépannages pédagogiques, l'accompagnement est gratuit, le ménage ne paie que la pièce à changer.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Dans le cadre d'un chantier ARA, une enveloppe d'environ 800 € est réservée au ménage bénéficiaire, afin d'établir un devis ne devant pas dépasser cette somme. Le ménage aura à sa charge, 10 % du montant du devis.</p> <p>Les animations collectives et le prêt d'outils sont gratuits.</p> <hr/> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>La répartition des charges de structure est calculée selon le prorata du nombre de jours d'animateurs (animateur technique et animateur habitat) affecté aux actions.</p> <p>Les principales charges de structures affectées sont liées au loyer du local de Paris, les honoraires de la commissaire aux comptes et du « service paies », la cotisation ANCB et autres fédérations, et les dotations aux provisions et amortissements. Seul un pourcentage de ces montants est affecté à l'atelier de quartier.</p> <p>Ces sommes sont réparties équitablement sur les différents ateliers car elles contribuent au fonctionnement de tous.</p> <hr/> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Cette année, les produits ont diminué car notre partenaire, le bailleur social 1001 Vie Habitat s'est désengagé. De plus, le Conseil départemental ne nous a pas soutenu. Nous sommes néanmoins toujours en discussion avec le CD94 que nous avons prévu de rencontrer en 2022.</p> <p>Concernant les charges, nous avons calibré le budget au fil des mois au regard des ressources qui se sont vérifiées et qui nous ont été assurées. Nous avons donc dû diminuer nos achats dans un souci de bonne gestion et en fonction des désengagements ou des subventions qui nous ont été accordées.</p>

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)

Outre le travail d'auto-réhabilitation réalisé par les habitants sur leurs propres logements (environ 100 jours), le local mis à disposition par le bailleur social I3F (Villa Ile-de-France – environ 800 € par mois) et le bénévolat à raison d'une journée par semaine sur l'année.

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Cette année, malgré nos efforts sur la gestion de nos ressources, nous avons un budget en déséquilibre au vu des désengagements de certains de nos partenaires.

En 2022, nous allons rencontrer le Conseil départemental avec qui nous sommes toujours en relation afin de faire évoluer la situation au vu des actions que nous menons sur le territoire.

BUDGET DEFINITIF 2021 - L'ATELIER DE QUARTIER D'AUTO-REHABILITATION ACCOMPAGNEE : ATELIER DE BRICOLAGE SOLIDAIRE - LES COMPAGNONS BATISSEURS IDF

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
Charges directes affectées à l'action			Ressources directes affectées à l'action		
60- ACHATS		11 720	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		313
Prestations de services		4 444	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		83 500
Achats matières et fournitures		6 508	Etat		15 000
Autres fournitures		768	ANCT (BOP 147)		15 000
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		0	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		10 500
Déplacements, missions			CAF		10 500
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		5 205	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération		5 205	ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		29 000
64- CHARGES DE PERSONNEL		64 629	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		46 495	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		15 645	Bailleurs sociaux [I3F et Paris Habitat]		29 000
Autres charges de personnel		2 489	Aides privés (Véolia)		8 000
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		6 000
66- CHARGES FINANCIERES			Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES			Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS			Commune de Chennevières-sur-Marne		6 000
			Autres communes [à spécifier]		
			Intercommunalité(s) :		15 000
			Grand Paris Sud Est Avenir		15 000
			Autre		
			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
			Dont cotisations, dons manuels, legs		
			76- PRODUITS FINANCIERS		0
			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		2 609
TOTAL DES CHARGES		86 422 €	TOTAL DES PRODUITS		86 422 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		13 422	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		13 422
Secours en nature			Bénévolat		3 822
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		9 600	Prestations en nature		9 600
Personne bénévole		3 822	Dons en nature		
TOTAL		13 422 €	TOTAL		13 422 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 15 000 € représente 15,8 % du total des produits.

(montant accordé / total des produits) x 100



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : ITZC-VM
Adresse	Centre Municipal La Colline 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	GENERATEUR D'ACTIVITES DE LA FUTURE ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input checked="" type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Quartier du Bois l'Abbé (notre bureau à l'hôtel d'entreprises du GPSEA + salle prêtée par la paroisse Jean XXIII). A distance pendant les deux périodes de confinement.
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Chômeurs de longue durée résidant sur le quartier politique de la ville du Bois l'Abbé, ainsi que sur 2 autres quartiers le jouxtant (+ Les Hauts de Chennevières et le quartier des Bordes). - Public effectivement touché : Chômeurs de longue durée du territoire. - Nombre de personnes bénéficiaires : 34 personnes, dont 34 habitants Chennevières-sur-Marne, plus précisément le quartier réglementaire du Bois l'Abbé. - Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :

	Age	Hommes	Femmes	Total
	0-5 ans			
	6-15 ans			
	16-17 ans			
	18-25 ans			
	26-64 ans	16	18	34
	65 ans et plus			
	Total	16	18	34

<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Notre objectif de recrutement se situait entre 30 et 40 personnes privées durablement d'emploi (PPDE). Il est donc atteint quantitativement. 2. Gouvernance : la crise de l'été 2020 a été digérée, une nouvelle présidence et une équipe projet renouvelée / réorganisée se sont mises en place dès la fin 2020 et début 2021 3. Relations avec le tissu local : les relations se sont renforcées tant avec les acteurs territoriaux (Mairie, GPSEA, Département) qu'avec les autres acteurs dans leur diversité (Pôle Emploi, EDS, Dirrecte, Centre commercial Pince-Vent, Métro etc.). Cela s'est traduit par un relancement du Comité Local pour l'Emploi sur une fréquence d'une fois toutes les 6 semaines contre un à deux fois par an les années précédentes 4. Nous avons défini 5 activités et réalisé les 5 études de marché et plans d'affaires correspondants : <ul style="list-style-type: none"> - Livraison dernier km en vélo-cargo électrique - Reconditionnement informatique - Services aux habitants (conciergerie, petits travaux...) - Services aux entreprises (conciergerie, valorisation des déchets...) - Ressourcerie textile et jouets
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>La population des "invisibles" (personnes très éloignées de l'emploi, bénéficiaires du RSA ou non) que nous visons est par définition difficile à identifier et à mobiliser.</p> <p>De plus, la pandémie n'a pas encouragé ces personnes à "sortir". Il existe par ailleurs un facteur plus optimiste : lorsque les personnes identifiées/inscrites sur notre liste/interviewées retrouvent entre-temps du travail, elles sortent de notre comptage. C'est négatif pour nos chiffres mais c'est bien pour elles !</p>
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>La Ville de Chennevières, le GPSEA, le Département, la Préfecture, la Drieets participent activement au Comité Local pour l'Emploi et à nos comités techniques. Ils visitent également nos manifestations/stands/actions d'informations, quand ils ne les</p>

	organisent pas eux-mêmes (Village des Associations de la Ville, actions conjointes au Centre municipal la Colline, forum du CCAS...)																																				
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement du soutien consensuel au projet par les acteurs du territoire, via les rencontres, les échanges, les réunions de travail, les argumentaires, le mode de validation des décisions par le Comité Local etc. 2. Identification/recrutement/mobilisation des personnes privées durablement d'emploi (PPDE) du territoire, leur inscription sur notre liste d'attente en vue de la création de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) début 2022, et animation de ce "vivier" 3. Conception, étude de marché et business plan des futures activités 4. Recherche de locaux pour la future EBE, recherche de cadres dirigeants, définition des futurs rapports avec les acteurs du territoire etc. <p>Moyens mis en œuvre : <u>Moyens matériels :</u> Un local à l'Atelier 47 de la route du Plessis (GPSEA) Un logiciel d'aide-comptable Prospectus et affiches</p> <p><u>Moyens humains :</u></p> <table border="1" data-bbox="657 1272 1516 2022"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>4</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	1	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles	4	2	Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	1																																			
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles	4	2																																			
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					

<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Périodicité du CLE (toutes les 6 semaines) et des comités techniques. Montant des subventions accordées. 2. Qualité de la quantification du nombre "d'invisibles", en collaboration avec Pôle Emploi et l'Espace Département des Solidarités. Nombre de PPDE inscrites. 3. Nombre d'activités étudiées et validées par le CLE. Nombre d'emplois potentiellement créés. 4. Nombre d'options en matière de locaux, nombre et qualité des candidats à la gouvernance de la future EBE
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p> <hr/> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>La totalité des charges (loyer du local, salaire du chef de projet...) concerne l'action subventionnée.</p> <hr/> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Dans notre budget, le plus gros poste de charges est celui de la cheffe de projet salariée (le deuxième, celui du loyer du local, est très inférieur).</p> <p>Dans le prévisionnel, nous envisagions de salarier une personne toute l'année. Or, à la fin de son CDD, notre salariée n'a pas souhaité poursuivre. Depuis août, l'association fonctionne donc sans chef de projet salarié. L'absence d'un chef de projet pendant près de 5 mois, et une fois congés payés et prime de précarité déduite, explique les 30 000 € de différence entre budget prévisionnel et le réalisé.</p> <hr/> <p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>En dehors des premiers mois où l'équipe projet a compté un cinquième bénévole, elle a fonctionné jusqu'à aujourd'hui sur la base de 4 bénévoles (en plus de la cheffe de projet salariée),</p>

	<p>chacun de ces bénévoles (dont un PPDE) investi à mi-temps environ.</p> <p>Une dizaine d'autres bénévoles s'investit ponctuellement (enquêtes, forums, stands, Assemblées générales...).</p> <p>Par ailleurs, le centre commercial Pince-Vent nous a fabriqué et offert des totems et affiches.</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Pas d'observation. Hormis l'absence de cheffe de projet pendant les 5 derniers mois de l'année (telle que mentionnée ci-dessus), 2021 se déroule de façon assez conforme à nos prévisions comptables, et bénéficie également d'une organisation plus stable, efficace et pérenne que par le passé.</p>

**BUDGET DEFINITIF 2021 - GENERATEUR D'ACTIVITES DE LA FUTURE ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI DE
CHENNEVIERES-SUR-MARNE / ITZC 94**

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	11	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	0
Prestations de services		74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	48 348
Achats matières et fournitures	11	Etat	22 848
Autres fournitures		ANCT (BOP 147)	10 000
61- SERVICES EXTERIEURS	6 647	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)	6 490	BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance	157	BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		Solde Drieets 2019	7 848
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	793	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	120	Autre (Fond urgence ESS)	5 000
Publicité, publication		Organismes sociaux	0
Déplacements, missions		CAF	
Services bancaires, autres	673	Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	773	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération	773	ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	40 258	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels	29 264	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales	10 994	Bailleurs sociaux [à spécifier]	
Autres charges de personnel		Aides privés	
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	22 500
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	20 000
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières-sur-Marne	2 500
		Autres communes [à spécifier]	
		Intercommunalité(s) :	3 000
		Grand Paris Sud Est Avenir	3 000
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	134
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	134
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	48 482 €	TOTAL DES PRODUITS	48 482 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	70 000	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	70 000
Secours en nature		Bénévolat	70 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole	70 000	Dons en nature	
TOTAL	70 000 €	TOTAL	70 000 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 10 000 € représente 20,6 % du total des produits.

(montant accordé / total des produits) x 100



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : POINT ECOUTE - MAISON DE L'ADOLESCENT
Adresse	27 RUE ALBERT THOMAS 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE – SOUTIEN A LA PARENTALITE A L'ADOLESCENCE
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	01/01/2021 au 31/12/2021
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Notre local (l'Orée) au Bois l'Abbé Chennevières en lien avec notre siège situé au centre-ville de Champigny, Centre municipal La Colline, collège Nicolas Boileau, locaux de nos partenaires canavérois ou intervenant sur le quartier (service social, club de prévention, domicile des familles (jeunes « invisibles »))
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Jeunes de 11 à 25 ans pour toutes problématiques Parents d'adolescents et de jeunes adultes Femmes victimes de violences Professionnels de la jeunesse et de la parentalité - Public effectivement touché : Jeunes de 11 à 25 ans pour toutes problématiques Parents d'adolescents et de jeunes adultes Femmes victimes de violences Professionnels de la jeunesse et de la parentalité

- Nombre de personnes bénéficiaires :

363 personnes, dont 300 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :

Age	Hommes	Femmes	Total
0-5 ans			
11-15 ans	70	67	137
16-18 ans	15	27	42
19-25 ans	15	32	47
26-30 ans	15	47	62
31-60 ans	20	55	75
Total	135	228	363

Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Les objectifs étaient :

- **Proposer un lieu d'écoute et d'accompagnement individuel et des actions collectives aux habitants de Chennevières adolescents, jeunes adultes et parents sur toutes les problématiques liées à la santé globale des adolescents et à la prévention des comportements à risques des chez les jeunes** afin de les rendre acteurs et citoyens et de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
- Soutenir et faire s'entraider les femmes victimes de violences intrafamiliales.
- Être un lieu ressource pour les professionnels de l'adolescence et de la parentalité en développant les partenariats et le travail en réseau.

Sur le plan qualitatif, les retours qui nous sont faits attestent de l'impact positif de nos actions sur les publics visés :

- Venue des jeunes et des parents à l'Orée
- Meilleure connaissance de la structure pour les parents grâce aux débats, aboutissant à des sollicitations individuelles
- Mobilisation des compétences parentales grâce aux débats, espaces de valorisation des parents dans leur fonction
- Espaces d'échange et d'entraide entre parents
- Toucher en collectif des parents qui ne viennent pas nous voir en individuel
- Transmettre des messages de prévention aux jeunes en collectif, les construire avec eux
- Développement des compétences psychosociales et remobilisation
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Favoriser l'engagement citoyen
- Capacité de l'équipe à aborder toutes les pratiques
- Orientation des partenaires vers le Point Ecoute

	<ul style="list-style-type: none"> - Montage d'actions
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>L'année 2021 est restée marquée par les conséquences de la crise sanitaire. Celles-ci ont été pour nous de deux ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les reports, les difficultés d'organisation et les retards pris dans la mise en place d'actions de prévention en milieu scolaire en direction des jeunes. Nos interlocuteurs scolaires ont été fortement mobilisés sur la gestion des mesures sanitaires (infirmières, CPE, administration), qui a capté leur temps et leur énergie. - Les mauvaises conditions auxquelles nous avons dû nous soumettre pour nos actions collectives parents : d'une part l'impossibilité d'organiser nos rencontres hebdomadaires à l'intérieur du collège Boileau du fait de la limitation des autorisations d'entrée dans l'établissement, d'autre part l'inadaptation de la visioconférence aux groupes de parole ou soirées-débats, les parents témoignant parfois de leur difficultés techniques mais aussi de l'impossibilité de s'isoler dans le contexte familial, générant des hésitations à s'exprimer en présence des enfants ou d'autres membres de la famille. <p>Enfin, la situation a également impacté la dynamique partenariale, qui nous a semblé moins aisée à maintenir tout au long de l'année.</p>
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Oui, pendant l'action « Deconfinaction ».</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>Nos actions à Chennevières ont concerné 4 types d'interventions :</p> <p>1) L'accueil individuel et familial dans notre local du Bois l'Abbé (l'Orée) ou chez nos partenaires (présence sociale et « aller-vers »). En complémentarité avec notre accueil généraliste pour les adolescents et jeunes adultes ainsi que pour leur entourage, nous proposons des consultations sur des problématiques spécifiques ou à destination de publics ciblés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes adultes de 18 à 25 ans, orientés vers nous par le SPIP de Créteil pour des problématiques de consommation, et parfois de trafic de produits stupéfiants. Nous travaillons avec eux dans une perspective de prise de conscience des conséquences de ces consommations sur leur vie, de construction de projets de vie permettant une réinsertion et, de là, de prévention de la récurrence. - Nous avons également une action en direction des plus jeunes à partir de 12 ans, qui ont un profil de

vulnérabilité et sont déjà très engagés dans les consommations de drogues et dans les comportements délictueux associés.

- Nous visons en 3ème lieu deux types de jeunes présentant des comportements de décrochage scolaire (MLDS du lycée Langevin Wallon de Champigny et consortium PIC porté par la Mission Locale des Boucles de Marne, en direction des jeunes « invisibles » - , nous sommes les seuls partenaires prenant en charge les questions de santé, notamment de santé mentale, et de comportements à risque, créant le lien avec chaque jeune, tentant de comprendre les causes de l'isolement et des difficultés pour les accompagner vers le soin et la prise en charge éducative).
- Enfin, nous sommes un lieu d'accueil et d'écoute des situations de violences intrafamiliales et de violences faites aux femmes, en particulier auprès du public des 14/25 ans à qui nous proposons une consultation sur les premières relations amoureuses, teintées parfois de phénomène d'emprise, d'acceptation ou de soumission, qui font le lit des violences. Cette consultation située dans notre local du QPV du Bois l'Abbé à Champigny accueille principalement des jeunes filles mais peut également recevoir des jeunes garçons, qui peuvent être eux-mêmes victimes de ces violences mais qui en sont plutôt les auteurs, s'engageant dans la vie relationnelle et sexuelle sur ce mode. Dans le cadre de notre inscription dans les réseaux de lutte contre les violences de notre territoire, nous accueillons les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales pour un accompagnement et un soutien psychologique individuel et celles qui le souhaitent participent à un groupe de parole et d'entraide entre femmes.

2) **Les actions collectives « Jeunes »** : celles-ci ont dû être restreintes par la situation sanitaire, notamment concernant nos propositions lors des semaines banalisées précédant les vacances scolaires au collège Boileau.

Nous avons pu mener notre action sur les addictions au collège Boileau pour toutes les classes de 3^e en animant le débat autour d'une pièce de théâtre. Nous avons participé à la journée des talents qui met en lumière les savoir-faire et les compétences artistiques des élèves et des adultes du collège.

Nous avons participé aux différents temps de l'action partenariale Deconfinaction et animé 2 ateliers de claquettes qui visent la revalorisation de l'estime de soi et le plaisir de l'expression du corps.

Nous avons proposé dans nos locaux 2 ateliers que nous avons destinés aux jeunes présentant une anxiété importante afin de les aider à faire « baisser la pression », en particulier dans le contexte scolaire. Le premier atelier leur a permis de choisir les formes d'expression qui leur convenaient le mieux pour réaliser un journal créatif, sorte de journal intime à partager... Le deuxième atelier proposait une progression de quatre séances de sophrologie.

Pour ces deux actions, nous avons fait appel à des intervenants spécialisés extérieurs, en articulation avec les psychologues et l'éducateur spécialisé de l'équipe.

3) Les actions collectives « parents »

Nous avons pu proposer des rencontres à thèmes en visio ou en présentiel dans les locaux de la Colline. Les thèmes abordés cette année ont été très en lien avec la pandémie :

- **Ado au temps de la Covid (visio)**
- **Scolarité et mesures sanitaires (visio)**
- **Jeux vidéos, séries, réseaux sociaux : quel impact sur les jeunes et la scolarité ? (présentiel)**
- **Quand aller chez le psy ? (présentiel)**

Dans la suite de la plaquette réalisée en 2020 sur la parentalité au temps du confinement, et pour soutenir les parents dans cette période compliquée, nous avons participé en 2021 à la réalisation d'un nouveau numéro de la plaquette d'information sur le thème Parentalité et Vacances. L'objectif étant de prévenir les prises de risques tant au plan sanitaire lié à la Covid que sur les comportements à risque des adolescents dans cette période estivale de liberté retrouvée. Cette plaquette a été distribuée à tous les parents des jeunes scolarisés.

Nous devons participer à une série d'ateliers à la Colline sur la parentalité, notamment sur le thème « Transmettre » mais une difficulté dans l'organisation ne nous a pas permis de l'assurer.

Concernant notre travail sur les violences conjugales et intrafamiliales, en collaboration avec l'association des Femmes Relais Médiatrices Interculturelles, nous avons pu tenir 7 réunions de notre groupe de parole de femmes victimes, Femmes à part entière.

Au collège, si nous n'avons pas pu renouveler les rencontres en cours d'année, nous sommes intervenus lors de la journée Portes ouvertes au collège où nous avons pu dialoguer avec les parents aux côtés des professionnels scolaires.

4) Actions collectives « professionnels »

Nous avons proposé cette année deux thèmes principaux de réflexion et de formation à nos partenaires : le harcèlement entre pairs et les violences intrafamiliales. Le travail avec les partenaires se construit au niveau local dans la perspective d'une amélioration des pratiques de terrain ou d'élaboration d'actions, ou à un niveau plus général et analytique, visant de nouvelles conceptualisations, la recherche d'approches

innovantes, le progrès dans l'efficacité du traitement des problématiques.

Ainsi, nous avons rencontré l'équipe pédagogique du collège Boileau pour lui présenter le type de ressource que notre association peut lui apporter dans une collaboration à l'articulation entre le pédagogique et le préventif, entre leur savoir-faire professionnel et la méta compréhension des enjeux et conditions des apprentissages à l'âge de l'adolescence. Il a été difficile, cette année, de concrétiser ces discussions par la réalisation concrète de formation et d'échange de pratiques.

Dans le cadre de la lutte contre les violences familiales, nous avons mené 6 groupes d'échange de pratiques auprès des travailleurs sociaux de l'Espace des Solidarités et avons rencontré plusieurs professionnels (éducateurs, surveillants scolaires, acteurs associatifs) sur ces questions dans nos locaux du Bois l'Abbé.

Le deuxième thème, le harcèlement, fait l'objet d'une réflexion que nous animons au plan départemental avec la Maison de l'adolescent du Val-de-Marne depuis 2021, qui rassemble de plus en plus d'acteurs pluri-institutionnels et dont les résultats des recherches, notamment sur la méthode de préoccupation partagée, fait déjà l'objet de mise en pratique dans les établissements scolaires qui le souhaitent.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Sur l'ensemble des accueils spécifiques que nous proposons, chaque membre de l'équipe a une compétence particulière, en particulier sur les addictions pour un de nos psychologues et sur les violences intrafamiliales et conjugales et le psychotraumatisme pour une autre. L'éducateur spécialisé développe quant à lui toute notre politique de « l'aller-vers », de la création du lien et de l'accompagnement éducatif.

L'ensemble de l'équipe, tant au niveau logistique (secrétaire chargée d'accueil et directrice) que technique (psychologues et éducateur) est donc mobilisé sur les différentes étapes de ces actions. Les moyens matériels sont affectés à nos locaux ainsi qu'à la mobilité nécessaire à toutes les interventions à l'extérieur, chez nos partenaires, à domicile, dans le quartier.

Moyens humains : Compte-tenu du nombre accru de demandes qui nous sont adressées et dans la nécessité de répondre à tous les besoins repérés nous envisageons de recruter.

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	5	2

	Adultes-Relais		
	Postes Fonjep		
	Autres emplois aidés		
	Volontaires ou stagiaires indemnisés		
	Personnel mis à disposition "payante"		
	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
	Bénévoles		
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes reçues (jeunes, parents) et caractéristiques pour chaque catégorie - Nombre de rencontres partenariales. - Nombre de participants aux actions collectives - Nombre de rencontres collectives de parents organisées. - Nombre de sollicitations de parents suite aux actions collectives. - Nombre de séances de formation et groupes d'échange de professionnels mis en place. - Nombre de sollicitations de professionnels autour de situations, nombre de jeunes orientés vers le suivi individuel. - Nombre d'actions collectives menées auprès des jeunes, lieu, thèmes abordés et outils utilisés. 	
Financement de l'action	Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action		
	Non.		
	Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :		
	Gratuité.		
Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :			
Les charges indirectes affectées à l'action représentent 16.07% de son budget.			
Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :			
Aucun.			

	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>Aucune.</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>

BUDGET DEFINITIF 2021 - PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE – SOUTIEN A LA PARENTALITE A L'ADOLESCENCE / POINT ECOUTE MAISON DE L'ADOLESCENT

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	1 100	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	0
Prestations de services		74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	45 000
Achats matières et fournitures	600	Etat	22 000
Autres fournitures	500	ANCT (BOP 147)	4 000
61- SERVICES EXTERIEURS	2 200	DDCS (précisez le BOP) :	15 000
Location (mobilières et immobilières)	1 500	BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation	300	BOP 104 (intégration)	
Assurance	200	BOP 106 (PAEJ)	15 000
Documentation	200	DIRECCTE	1 000
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 050	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 000	Autre FIPD	2 000
Publicité, publication	150	Organismes sociaux	1 500
Déplacements, missions	400	CAF	1 500
Services bancaires, autres	500	Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	170	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes	170	Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	39 480	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels	28 000	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales	11 480	Bailleurs sociaux [à spécifier]	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	21 500
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	19 500
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières	2 000
		Autres communes [à spécifier]	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	45 000 €	TOTAL DES PRODUITS	45 000 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	100	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	100
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	100	Prestations en nature	100
Personne bénévole		Dons en nature	
TOTAL	100 €	TOTAL	100 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 4000 € représente 8,86 % du total des produits.
(montant accordé / total des produits) x 100

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	<p>Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : LES ROBINS DES BORDES</p>																																
Adresse	<p>127 rue des Bordes 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE</p>																																
Territoire du projet	<p><input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)</p>																																
Intitulé de l'action	ANIMATION DU CAFE ASSOCIATIF LA GRANGE DES BORDES																																
Pilier	<p><input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi</p>																																
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021																																
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	La grange des Bordes Chennevières au 127 rue de Bordes, 94 430 Chennevières-sur-Marne.																																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : 2 500</p> <p>- Public effectivement touché : 4 754 personnes, dont 2 750 personnes habitant Chennevières-sur-Marne, dont 1 105 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires du Bois l'Abbé par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>32</td> <td>33</td> <td>65</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>300</td> <td>305</td> <td>605</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>18</td> <td>30</td> <td>48</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>100</td> <td>125</td> <td>225</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>55</td> <td>95</td> <td>150</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>537</td> <td>568</td> <td>1 105</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	32	33	65	6-15 ans	300	305	605	16-17 ans	7	5	12	18-25 ans	18	30	48	26-64 ans	100	125	225	65 ans et plus	55	95	150	Total	537	568	1 105
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans	32	33	65																														
6-15 ans	300	305	605																														
16-17 ans	7	5	12																														
18-25 ans	18	30	48																														
26-64 ans	100	125	225																														
65 ans et plus	55	95	150																														
Total	537	568	1 105																														

<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs</p> <p>Malgré la crise sanitaire, nous avons essayé de maintenir nos activités en proposant des ateliers en plein air. Pour cela, nous avons fait l'achat de 2 barnums pour pouvoir rester dehors dans la cour de la ferme.</p>
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>L'absence de subvention de la part du département.</p>
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Le Maire de Chennevières et de nombreux conseillers municipaux, le Chargé de mission Politique de la Ville de la ville de Chennevières, le Conseil départemental, la représentante de la CAF, l'association Initiative Territoire Zéro chômeur, les membres de l'Épicerie Solidaire de Chennevières.</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>Nous avons continué nos activités durant cette année 2021, et ce, malgré les difficultés liées au Covid, l'important étant de garder un lien avec la population locale.</p> <p><u>Ateliers en direction des familles</u></p> <p>Nous avons continué les « mercredis en famille », de 14h30 à 17h, se terminant par un goûter bio. L'action a aussi été menée pendant les petites vacances scolaires.</p> <p>Sont proposés lors de ces ateliers des contes, des ateliers arts plastiques, la création de mosaïques, des jeux en extérieur, des ateliers pâtisserie, des ateliers nature, la création de cabanes, de couteaux et de tableaux végétaux et des visites aux poules, moutons et chèvres.</p> <p>A partir de septembre nous avons créé un atelier familial de chant choral tout âge et un atelier d'écriture familial.</p> <p><u>Ateliers en direction des adultes</u></p> <p>Des ateliers lecture, chant, théâtre, couture, jardinage, écriture et jeux de société ont été créés en septembre 2021 à l'attention des adultes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 classes ont été reçues afin de participer aux ateliers jardinage et « Contes en plein air ». - Les réunions du café associatif ont été maintenues une fois par mois lors desquelles tous les adhérents sont amenés à faire des propositions, sur des actions ou initiatives dans la mesure où elles rentrent dans le projet global, « La Plaine des Bordes, une terre pour apprendre » - Des conseils d'enfants ont été organisés pour qu'ils

puissent eux aussi faire des propositions.

- Durant le confinement, seuls les ateliers familiaux pouvaient avoir lieu. 2 barnums ont été achetés afin de poursuivre les activités tout en respectant les restrictions sanitaires.
- Tous les 2 mois a été décidé de faire un petit marché le samedi de 11h à 13h ; moments conviviaux en présence de nos producteurs de circuits courts.
- Pendant l'été, les ateliers en plein air ont continué. En août, 5 ateliers d'arts plastiques familiaux ont permis la réalisation d'une fontaine dans la cour de la ferme.
- 5 ateliers cuisine ont été organisés, avec la participation d'une diététicienne, autour des paniers de légumes Val bio, au fil des saisons.

Les événements marquants :

- 27 février, spectacle musical en extérieur ;
- 5 juin, spectacle conte et théâtre. Création de la pièce *C'est mon genre*, qui sera reprise et améliorée en 2022 ;
- 12 juin, Vernissage, exposition photos ;
- juin et juillet « Contes en roue libre ». 8 séances de contes dans les différents quartiers de la ville avec le soutien de la ville de Chennevières ;
- 4 septembre, participation à 3 forums des associations : à Chennevières, Ormesson et La Queue-en-Brie ;
- 11 septembre, balade botanique sur la plaine des bordes menée par un botaniste du Jardin des plantes ;
- 24 septembre, Foire bio producteurs : repas, spectacle *les Djazzelles* et exposition d'arts plastiques Sola Pax ;
- du 11 au 16 octobre, deuxième édition de la semaine du conte en lien avec la municipalité de Chennevières, l'Education nationale (16 classes ont participé aux spectacles durant 4 jours ;
- 16 octobre, spectacle conte pour adulte ;
- 10 novembre, les visites familiales de la Closerie Falbala et de la Fondation Dubuffet. Les visites ont été suivies de 3 ateliers d'arts plastiques en famille sur ce thème ;
- 4 décembre, spectacle familial « Vu du haut » par Laurent Azuelos et Aurélie Sureau ;
- 2 balades historiques et contées ont eu lieu sur la Plaine des Bordes dans l'année, le 15 août 2021 et le 16 octobre 2021.

4 754 personnes ont participé à nos activités. 13 100 visites sur le blog ont été dénombrées.

<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Les ateliers du mercredi « un après-midi en famille » : 542 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spectacles enfants maintenus en janvier et février : 661 personnes - Ateliers « fil et aiguille » : 155 personnes - Ateliers « théâtre et chant » : 94 personnes - Ateliers « nature » : 220 personnes - Circuits courts : 643 personnes - Repas adhérents atelier cuisine : 63 personnes - Evènements Foire bio, marché, expo photos : 852 personnes - Spectacle tout public : 626 <p>TOTAL : 4 754 personnes</p>
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Gratuité ou tarif minime (symbolique). Gratuité pour les habitants du Bois l'Abbé.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>La gratuité est recherchée ou pour certains ateliers prix très modéré. Prix de l'adhésion individuelle adulte : 5 euros.</p> <hr/> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Pas de salarié. Rémunérations de prestataires 19 560 euros correspondant au paiement des intervenants ateliers proposés dans le cadre de l'action.</p> <hr/> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart entre le prévisionnel et le réalisé est de 4 600 €. Il s'explique par le fait que le Conseil départemental du Val-de-Marne n'a pas attribué de subvention cette année (10 000 € avait été demandés).</p>

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)

- Bénévolat : en moyenne 20h par mois pour 8 bénévoles sur 12 mois = 1 920 heures à 10 € (smic) = 19 200 €

- Mise à disposition gratuite du local « La Grange » et du bureau d'accueil par le Département du Val-de-Marne.

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Aucune.

**BUDGET DEFINITIF 2021 - ANIMATION DU CAFE ASSOCIATIF LA GRANGE DES BORDES -
LES ROBINS DES BORDES**

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	2 100	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	4 200
Prestations de services		74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	18 200
Achats matières et fournitures	2 100	Etat	4 000
Autres fournitures		ANCT (BOP 147)	4 000
61- SERVICES EXTERIEURS	540	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)		BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation	158	BOP 104 (intégration)	
Assurance	282	BOP 106 (PAEJ)	
Documentation	100	DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21 060	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	19 560	Autre	
Publicité, publication	1 500	Organismes sociaux	10 000
Déplacements, missions		CAF	10 000
Services bancaires, autres		Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	0	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels		Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales		Bailleurs sociaux [à spécifier]	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	4 200
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières-sur-Marne	4 200
		Autres communes [à spécifier]	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 300
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	1 300
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	23 700 €	TOTAL DES PRODUITS	23 700 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19 200	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19 200
Secours en nature		Bénévolat	19 200
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole	19 200	Dons en nature	
TOTAL	19 200 €	TOTAL	19 200 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 4 000 € représente 16,8 % du total des produits.
(montant accordé / total des produits) x 100



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE Association : FEMMES RELAIS MEDIATRICES INTERCULTURELLES								
Adresse	5 Mail Rodin 94 500 Champigny-sur-Marne								
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)								
Intitulé de l'action	MEDIATION SOCIALE ET CULTURELLE, ACCES AUX DROITS, LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, MEDIATION SCOLAIRE								
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi								
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	L'action s'est déroulée du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021								
Lieu(x) de réalisation de l'action (Structure, quartier...)	Centre municipal La Colline – Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais – 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE Local de l'association Femmes Relais Médiatrices Interculturelles.								
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Les habitants du Bois l'Abbé Chennevières-sur-Marne.</p> <p>- Public effectivement touché : Les habitants du Bois l'Abbé Chennevières-sur-Marne.</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 117 personnes, Dont 117 personnes habitant Chennevières-sur-Marne, Dont 117 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Age</th><th>Hommes</th><th>Femmes</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>0-5 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans			
Age	Hommes	Femmes	Total						
0-5 ans									

	<table border="1"> <tr> <td>6-15 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>4</td> <td></td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>47</td> <td>64</td> <td>111</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>2</td> <td></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>53</td> <td>64</td> <td>117</td> </tr> </table>	6-15 ans				16-17 ans				18-25 ans	4		4	26-64 ans	47	64	111	65 ans et plus	2		2	Total	53	64	117
6-15 ans																									
16-17 ans																									
18-25 ans	4		4																						
26-64 ans	47	64	111																						
65 ans et plus	2		2																						
Total	53	64	117																						
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Oui, les objectifs ont été atteints au regard des indicateurs. L'association a notamment été une interface entre les habitants et les institutions dans le cadre de la médiation sociale et culturelle. Les Femmes Relais ont participé à rendre la population autonome dans leurs démarches d'intégration, à favoriser le vivre ensemble, à encourager l'implication citoyenne et ont accompagné les habitants le désirant à l'accès aux droits.</p>																								
Difficultés rencontrées	<p>Les accueils en présentiel aux permanences sont restreints. L'association a dû s'adapter à la crise sanitaire.</p>																								
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	<p>Oui, plusieurs réunions partenariales ont lieu dans l'élaboration de la mise en place du travail de médiatrice, telles que les rencontres avec le collectif de l'Education nationale, les réunions des groupes de travail du CLSPD de Chennevières et les réunions menées dans le cadre des permanences du Pôle Centre social du Centre municipal la Colline.</p>																								
Description précise de l'action et De sa mise en œuvre	<p>Les habitants de Chennevières sont reçus lors de permanences au Centre municipal la Colline de Chennevières-sur-Marne pour différentes démarches administratives telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux droits des étrangers : 1^{ère} demande de titre de séjour, renouvellement, constitution des dossiers, démarches informatiques, informations juridiques en lien avec les structures compétentes... - Les retraites : demandes de dossiers, démarches internet, relevées de carrière, mise en place des droits, problèmes de traitement de dossiers... - La CAF : démarches internet liées aux droits, paiements des prestations, changements de situations, impressions des attestations.... - Le logement : la 1^{er} demande et renouvellements, constitutions des dossiers, relances auprès des bailleurs, impayés de loyer, occupations sans droit des logements, logements insalubres, logements trop petits... - La santé : les dossiers de CMU, AME, constitutions des dossiers, prises de RDV chez le médecin, accompagnements des familles, préventions et 																								

sensibilisations du public sur le port du masque, les gestes barrières, la vaccination en participant aux différents groupes de travail.

- **L'Education Nationale** : lien avec les familles et les écoles. Participation des parents aux ateliers sociaux linguistiques.

Partenariat mis en place dans les collèges dans le cadre des Cités éducatives.

Partenariat mis en place avec la nouvelle Coordinatrice REP de Chennevières afin d'améliorer la relation famille/école.

- **Accompagnement des femmes victimes de violences** : Depuis 2021, une permanence spécifique a été mise en place pour accompagner les femmes à l'accès aux droits, notamment afin de les accompagner vers l'autonomie financière par l'insertion professionnelle et la recherche d'emploi.

Les différents partenaires sollicités : la commune de Chennevières-sur-Marne, l'Education nationale, la CAF, le Relais Santé Canavérois, l'EDS, les bailleurs sociaux Paris Habitat, OPH, Immobilières 3F...

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels : 3 lieux d'accueil :

- Permanences à l'association des Femmes Relais de Champigny
- Permanences au Centre municipal la Colline à Chennevières-sur-Marne
- Permanences à la Maison des Femmes
- 2 points info informatique dans les locaux de l'association des Femmes Relais au 5 Mail Rodin 94 500 Champigny-sur-Marne.

Moyens humains : 5 médiatrices

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	2.5
Adultes-Relais	3	3
Postes Fonjep	1	1
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés	0	
Personnel mis à disposition "payante"	0	
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles	6	3 au total

			1 pour Chennevières
	Volontaires en service civique	0	
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes canavérois accueillies lors des permanences. - Nombre de personnes canavérois reçues aux permanences au Pôle Centre social du Centre municipal la Colline. - Nombre de partenariats élaborés. - Nombre de réunions de travail avec les partenaires. - Nombre de permanences à Carrefour Pince Vent de Chennevières-sur-Marne. - Carnet de bord. 		
Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non, notre public est précaire et se trouve dans l'impossibilité de payer une cotisation.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p> <hr/> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Les salaires des médiatrices qui sont liés à l'action.</p> <hr/> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Le financement demandé n'a pas été obtenu intégralement ce qui a entraîné un écart de 3 700 € entre le budget prévisionnel et le budget définitif.</p> <hr/> <p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Bénévolat, interprétariat et traduction :</p> <p>La participation du temps des bénévoles est estimé à 104h sur l'année x le taux horaire brut 14,40 € = 1 500 € pour le suivi des Canavérois.</p>		

	<p>La mise à disposition des lieux ci-bas est valorisée à hauteur de 2 500 € :</p> <ul style="list-style-type: none">- la permanence d'accueil au 5 Mail Rodin 94500 Champigny-sur-Marne.- la permanence d'accueil au 14 Square Lulli 94500 Champigny-sur-Marne.
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>/</p>

BUDGET DEFINITIF 2021 - MEDIATION SOCIALE ET CULTURELLE, ACCES AUX DROITS, LUTTE CONTRE LES VIOLENCES, MEDIATION SCOLAIRE - FEMMES RELAIS MEDIATRICES INTERCULTURELLES

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	1 473	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	0
Prestations de services		74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 000
Achats matières et fournitures	446	Etat	5 000
Autres fournitures	1 027	ANCT (BOP 147) politique de la ville	5 000
61- SERVICES EXTERIEURS	1 204	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)	730	BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation	74	BOP 104 (intégration)	
Assurance	50	BOP 106 (PAEJ)	
Documentation	350	DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 046	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Autre	
Publicité, publication	487	Organismes sociaux	2 000
Déplacements, missions	527	CAF	2 000
Services bancaires, autres	33	Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	6 000
64- CHARGES DE PERSONNEL	9 277	Agence Régionale de Santé (ARS)	2 000
Rémunérations des personnels	6 730	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales	1 898	Bailleurs sociaux : PARIS HABITAT	4 000
Autres charges de personnel	649	Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	0
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de [à spécifier]	
		Autres communes [à spécifier]	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre(réseau interculturelité)	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	13 000 €	TOTAL DES PRODUITS	13 000 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 000	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 000
Secours en nature		Bénévolat	1 500
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 500	Prestations en nature	2 500
Personne bénévole	1 500	Dons en nature	
TOTAL	4 000 €	TOTAL	4 000 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 5 000 € représente 38,46 % du total des produits.
(montant accordé / total des produits) x 100



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : FOXHOUND
Adresse	7 allée de la Closeraie 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET PREVENIR DE LEURS UTILISATIONS PROBLÉMATIQUES CHEZ LES JEUNES ET ADOLESCENTS
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, les mercredis, vendredis et samedis durant 2h30 à partir de 14h.
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	- Salle Cordelle à Chennevières-sur-Marne - La structure de l'association TMPLAB à Choisy-le-Roi. - Le patrimoine du bailleur social 1001 Vies Habitat (rue Jean la fontaine). - le Centre municipal la Colline de Chennevières-sur-Marne. - Le PRIJ.
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Jeunes de 12 à 25 ans issus du quartier réglementaire du Bois l'Abbé. - Public effectivement touché : Jeunes de 6 à 31 ans issus du quartier réglementaire du Bois l'Abbé. - Nombre de personnes bénéficiaires : 117 personnes, dont 117 personnes habitant Chennevières-sur-Marne,

	<p>dont 117 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe : (pour le Bois l'Abbé)</p> <table border="1" data-bbox="663 226 1442 797"> <thead> <tr> <th>Bénéficiaires de l'action</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0/3 ans</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4/6 ans</td> <td>11</td> <td>4</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>7/10 ans</td> <td>22</td> <td>12</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>11/15 ans</td> <td>19</td> <td>8</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>16/18 ans</td> <td>12</td> <td>1</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>19/25 ans</td> <td>17</td> <td>3</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>26/30 ans</td> <td>8</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>31/60 ans</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>plus de 60 ans</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>total</td> <td>92</td> <td>33</td> <td>117</td> </tr> </tbody> </table>	Bénéficiaires de l'action	Hommes	Femmes	Total	0/3 ans	0	0	0	4/6 ans	11	4	15	7/10 ans	22	12	34	11/15 ans	19	8	27	16/18 ans	12	1	13	19/25 ans	17	3	20	26/30 ans	8	1	1	31/60 ans	3	4	7	plus de 60 ans	0	0	0	total	92	33	117
Bénéficiaires de l'action	Hommes	Femmes	Total																																										
0/3 ans	0	0	0																																										
4/6 ans	11	4	15																																										
7/10 ans	22	12	34																																										
11/15 ans	19	8	27																																										
16/18 ans	12	1	13																																										
19/25 ans	17	3	20																																										
26/30 ans	8	1	1																																										
31/60 ans	3	4	7																																										
plus de 60 ans	0	0	0																																										
total	92	33	117																																										
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisé les jeunes aux risques informatiques, notamment les dangers d'Internet et des réseaux sociaux. - Fait découvrir aux jeunes des métiers liés à la technologie. - Organisé des rencontres autour du jeu vidéo. <p>Ces 3 points sont en adéquation avec les objectifs que nous avons fixés.</p>																																												
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Les subventions arrivées tardivement nous ont mis en difficulté. De plus, les restrictions sanitaires nous ont obligés de fermer notre local au public jusqu'au mois de juillet.</p> <p>Enfin, la pénurie qui a touché le monde de l'informatique nous a contraint à trouver d'autres solutions pour acquérir les composants dont nous avons besoin. Nous avons donc décidé de remplacer les Intel NUC par des ordinateurs très puissants afin de pouvoir assurer nos ateliers. Aussi, nous avons monté un ordinateur pièce par pièce en utilisant certains composants que nous possédions déjà.</p>																																												
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Oui. Le Chargé de mission Politique de la Ville de Chennevières-sur-Marne, Samir-Adel Toumbaine, et Madame AUXIETRE, agente à la CAF du Val-de-Marne.</p>																																												

Description précise de l'action et de sa mise en œuvre

L'action s'est déroulée sous forme d'ateliers que nous avons réalisés 1 à 2 fois par semaine du 19 janvier au 31 décembre 2021, les mercredis, vendredis et samedis durant 2h30 à partir de 14h. Comme nous avons commencé en retard, nous avons essayé de rattraper le plus de séances possibles pendant les vacances scolaires.

Au total, 74 séances ont été organisées sur l'année scolaire :

Mars/avril 2021 = 1 séance

Mai 2021 = 19 séances (Le patrimoine du bailleur social 1001 Vies Habitats (rue Jean la fontaine).

Juillet 2021 = 14 séances.

- en juillet : 3/7/10/14/17/19/20/21/22/23/24/28/30 (au PRIJ de Chennevières) /31.

Août/septembre/octobre 2021 = 41 séances.

- en août :

2/4/5/6/7/10/11/12/13/14/16/17/18/19/20/21/25/28/31

- en septembre : 1/4/8/11/15/18/22/25/29

- en octobre : 2/6/9/13/16/20/23/27/29/30

Au centre municipal de la colline de Chennevières-sur-Marne :

- en août : le 3 et le 9

- en septembre : le 28

Novembre/décembre 2021 = 18 séances

- en novembre : 3/6/10/13/17/20/24/27/30

- en décembre : 1/4/8/11/15/22/25/29/31

Trois types d'ateliers étaient proposés tous les mercredis ou le samedis après-midi :

- **La prévention des réseaux sociaux** - de 14h à 15h :

Sur la base d'un support de présentation (type power point), l'objectif était de sensibiliser les jeunes et leur faire prendre conscience des dangers lorsqu'ils utilisent un appareil connecté.

A l'aide d'une PAO (Présentation Assistée par Ordinateur), nous avons exposé les différents dangers de la technologie, avec des situations tirées de faits réels, et comment s'en protéger.

Plusieurs thématiques ont été abordées : Qu'est-ce qu'un réseau social ? Les réseaux sociaux et moi. Quand un réseau social devient-il dangereux ? Comment se protéger des réseaux sociaux ? Comment réagir en cas de problème ?

- **A la découverte de la technologie** - de 15h à 15h45

Cet atelier visait à faire prendre conscience de toutes les opportunités qu'offre la technologie (robotique, informatique...).

A nouveau à l'aide d'une PAO, il était exposé les différents métiers et les possibilités qu'offre la technologie (Expert en cyber sécurité, Développeur, Game design, Roboticien...).

Tous les jeunes ont été touchés par cet atelier.

- Développer ses compétences en jouant - de 15h45 à 16h30

L'objectif de ce 3ème atelier était de permettre aux jeunes de développer leurs compétences de manière ludique grâce à un jeu vidéo, de comprendre les clés permettant de s'adapter à un nouvel environnement et de progresser dans celui-ci. Il était proposé plusieurs jeux aux participants. Suivant leur choix, ils ont eu une fiche qui leur a permis d'évaluer leur progression et ils ont dû réussir à finir le jeu. La progression ne s'est pas faite en une seule séance, elle fut continue même après plusieurs semaines.

L'atelier s'est déroulé comme suit :

1. Présentation de l'activité et des jeux : nous avons expliqué en quoi consiste le projet et présenté les jeux proposés, les objectifs à atteindre et comment y arriver.
2. Se familiariser avec les jeux : les enfants ont joué aux jeux vidéo proposés afin d'apprendre à les connaître et améliorer leur niveau à ces jeux.
3. Compréhension des liens jeux/capacités cérébrales : nous avons appris aux enfants que jouer à certains jeux peut leur permettre d'améliorer leurs capacités, comme la mémoire, la concentration ou la réflexion.
4. Participation à des tournois entre jeunes : nous avons organisé des tournois auxquels ont participé les enfants. Ils leur ont permis d'évaluer leur progression au sein d'une ambiance bienveillante dans laquelle nous leur avons appris à s'entraider et apprendre de leurs adversaires plutôt que de les détester.

Tous les jeunes ont été touché par cet atelier.

Ces trois ateliers se sont déroulés auprès des partenaires à Chennevières-sur-Marne ou dans la salle Cordelle que la mairie a mise à disposition de l'association. Nous avons accueilli jusqu'à 25 enfants dans 2 ateliers différents dont un qui touche « à la découverte de la technologie » et l'autre « au développement des compétences par le jeu »

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

- 6 ordinateurs puissants,
- 5 casques Oculus quest 2, kit robotique,
- Internet (fibre optique)
- Deux écrans AlienWare 240HZ 24 pouce, un écran incurvé 32 pouce 140hz, un écran AlienWare 32 pouce 240HZ, un écran 24 pouce 340HZ, un écran 24 pouce 144HZ, quatre écrans 24 pouce 60HZ,
- Deux consoles de Type Next Génération (Playstation5 & Xbox One Séries X) 3b+, un Raspberry PI model 2b, deux Raspberry PI Model, 3b, un Raspberry PI Model 4B, trois manette NES et une carte.

Moyens humains : 9 bénévoles et 2 personnes mis à disposition gratuite.

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)		
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles	9	
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »	2	

Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés

Indicateurs quantitatifs :

Nombre d'enfants : 117, tous issus du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

Indicateurs qualitatifs : Afin d'évaluer notre action, nous organisons des débats de fin de séances pour évaluer leurs connaissances. Les débats étaient centrés autour de ce que nous leur avons appris, notamment :

- Reconnaître les limites à jouer aux jeux vidéo
- Améliorer les résultats scolaires
- Améliorer leur comportement et leur discipline

	<p>- Avoir une nouvelle approche des jeux vidéo Nous leur demandions leurs avis sur nos séances et la plupart étaient très satisfaits des ateliers mis en place. Nous avons pu constater, en sein des groupes constitués, des valeurs se rapprochant de celles du sport : l'entraide, l'esprit de compétition, le respect de l'adversaire et du lieu, le partage des connaissances...</p>
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p>
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p>
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Aucune.</p>
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Nous avons perçu, assez tardivement, seulement une partie des subventions demandées qui se sont avérées moins importantes que nous l'espérions. Nous n'avons pas reçu les subventions de la CAF et du bailleur social 1001 Vies Habitat. Ces raisons expliquent l'écart de 1 455 € entre le budget prévisionnel de l'action en 2021 (11 000 €) et le budget définitif (9 545 €).</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Bénévolat : 107 interventions de 2h30 sur l'année avec 2 intervenants bénévoles sur 34 semaines = 535h Taux horaire brut/heure : 11,78 € = 6 302,3 € brut.</p>

	Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :
--	---

Aucune.

BUDGET DEFINITIF 2021 - PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET PREVENIR DE LEURS UTILISATIONS PROBLEMATIQUES CHEZ LES JEUNES ET ADOLESCENTS - FOXHOUND

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	9 175	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	0
Prestations de services		74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 500
Achats matières et fournitures	8 614	Etat	3 000
Autres fournitures	561	ANCT (BOP 147)	3 000
61- SERVICES EXTERIEURS	250	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)		BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance	250	BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	120	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Autre	
Publicité, publication		Organismes sociaux	0
Déplacements, missions		CAF	
Services bancaires, autres	120	Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	1 500
64- CHARGES DE PERSONNEL	0	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels		Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales		Bailleurs sociaux I3F	1 500
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	3 000
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	2 000
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières-sur-Marne	1 000
		Autres communes [à spécifier]	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 045
Charges fixes de fonctionnement		Autofinancement	2 045
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	9 545 €	TOTAL DES PRODUITS	9 545 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 302	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 302
Secours en nature		Bénévolat	6 302
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole	6 302	Dons en nature	
TOTAL	6 302 €	TOTAL	6 302 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 3 000 € représente 31,43 % du total des produits.
(montant accordé / total des produits) x 100



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES SUR MARNE Association : FESTI6T																
Adresse	13 rue Rabelais, 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE																
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)																
Intitulé de l'action	FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS (FADA) CANAVEROISES – Phase 3																
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input checked="" type="checkbox"/> Développement économique et emploi																
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	L'action s'est déroulée du 16 au 19 décembre 2021.																
Lieu(x) de réalisation de l'action (Structure, quartier...)	Centre Municipale la Colline 13 rue Rabelais 94 430 Chennevières-sur-Marne																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Les associations canavéroises.</p> <p>- Public effectivement touché : Les associations canavéroises.</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 13 personnes habitants Chennevières-sur-Marne.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Age</th><th>Hommes</th><th>Femmes</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>0-5 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>6-15 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>16-17 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans				16-17 ans			
Age	Hommes	Femmes	Total														
0-5 ans																	
6-15 ans																	
16-17 ans																	

	<table border="1"> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>...</td> <td>...</td> <td>13</td> </tr> </table>	18-25 ans				26-64 ans				65 ans et plus				Total	13
18-25 ans																	
26-64 ans																	
65 ans et plus																	
Total	13														
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Oui, les objectifs ont été atteints car les associations canavéroises ont participé aux différentes journées de formations proposées.</p>																
Difficultés rencontrées	<p>La période de confinement et les restrictions liées aux consignes sanitaires ont empêché le bon fonctionnement de l'action (report des formations, absences de certains participants aux différentes sessions).</p>																
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	<p>Non.</p>																
Description précise de l'action et De sa mise en œuvre	<p>FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS (FADA) CANAVEROISES</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 associations suivies ; - 13 participants ; - 6 demi-journées de formation. <p><u>BILAN SUR LE FOND :</u></p> <p>Le sujet : Clarifier le modèle économique de l'association grâce au business modèle</p> <ul style="list-style-type: none"> o Compréhension des enjeux o Clarification de leur vision o Prise de conscience des avantages de l'exercice pour leur action et attirer des membres o Prise de conscience qu'ils peuvent utiliser des leviers de financement privés pour aider plus de personnes o Comprendre qu'elles peuvent également devenir des acteurs économiques de leur environnement <p>Proposition de suivi à Pi dans le module Social business :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtrise de l'organisation, 2. Engagement des participants, 3. Structuration de l'association 4. Capacité à organiser le suivi. 																

	<p>Moyens mis en œuvre : Moyens matériels : Une salle mise à disposition, du matériel et des fournitures, une imprimante et des outils numériques.</p> <p>Moyens humains :</p> <table border="1" data-bbox="660 360 1516 1106"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>1</td> <td>0.10</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	0.10	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	0.10																																			
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles																																					
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de participants. - Les thématiques abordées - Le bilan de l'action sous format PowerPoint. 																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) : Gratuité pour les participants.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) : Intervenant : 1 800 € (forfait global de 6 demi-journées). M. IBRAHIMA FALL : 3 560 € ; soit 23,44€/heure + charges sociales s'élevant à 747 € = 6,22€/heure.</p>																																				

	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart de 2 010 € est dû à des partenaires financiers n'ayant pas attribué les subventions demandées par l'association. Avec le contexte sanitaire difficile, cela a contribué à revoir le total des dépenses relatif à l'action à la baisse.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Aucune.</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>

**BUDGET DEFINITIF 2021 - FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS (FADA)
CANAVEROISES PHASE 3 - ASSOCIATION FESTI6T**

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
Charges directes affectées à l'action			Ressources directes affectées à l'action		
60- ACHATS		550	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services			74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		5 910
Achats matières et fournitures		500	Etat		2 000
Autres fournitures		50	ANCT (BOP 147)		2 000
61- SERVICES EXTERIEURS		0	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)			BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		1 800	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		1 800	Autre		
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		3 560	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		2 813	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		747	Bailleurs sociaux [à spécifier]		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		3 910
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de [CHENNEVIERES]		3 910
			Autres communes [à spécifier]		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		5 910 €	TOTAL DES PRODUITS		5 910 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole			Dons en nature		
TOTAL		5 910 €	TOTAL		5 910 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 2 000 € représente 33 % du total des produits.
(montant accordé / total des produits) x 100



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : FESTI6T – POTENTIEL INCUBATEUR
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PI SKILLS PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input checked="" type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 03/2021 au 12/2021.
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal La Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Les habitants de Chennevières. - Public effectivement touché : Les habitants de Chennevières. - Nombre de personnes bénéficiaires : 20 personnes, dont 20 personnes habitant à Chennevières-sur-Marne, dont 15 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé. - Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :

	Age	Hommes	Femmes	Total
	0-5 ans			
	6-15 ans			
	16-17 ans			
	18-25 ans		4	4
	26-64 ans	5	11	15
	65 ans et plus			
	Total	5	15	...

Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Oui, les indicateurs ont été atteints pour l'accompagnement vers l'emploi du public canavérois ayant fréquenté nos sessions au Centre municipal la Colline.</p>
Difficultés rencontrées	<p>Les difficultés rencontrées sont dues à la situation sanitaire actuelle.</p> <p>Certains ateliers ont dû être reportés à cause des restrictions sanitaires.</p>
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	<p>Oui, le personnel du Centre municipal la Colline.</p>
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>L'action PI SKILLS propose un atelier théorique sur la détection des soft skills ainsi que les hard skills via la consultation des fiches métiers afin de déterminer les compétences techniques.</p> <p>La partie pratique consiste à éditer le CV en ligne en format PDF pour une diffusion optimale vers les recruteurs pour recueillir un maximum de contact pour des prises de rendez-vous.</p> <p>Des mises en situation d'entretien d'embauche sont proposées via des simulations d'interview en travaillant la posture ainsi que la présentation.</p>

	<p>Moyens mis en œuvre : Moyens matériels : 1 salle, outils informatiques, fournitures administratives.</p> <p>Moyens humains :</p> <table border="1" data-bbox="660 322 1517 1070"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td>1</td> <td>0.25</td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)			Adultes-Relais	1	0.25	Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)																																					
Adultes-Relais	1	0.25																																			
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles																																					
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Nombre de personnes inscrites. Nombre de personnes accompagnées. Nombre de CV élaborés. Bilan annuel.</p>																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) : Aucun.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires : Personnel, achat matériel.</p> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté : Aucun.</p>																																				

	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Mise à disposition de la salle : Siège social de l'association mis à disposition par FRMIC.</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>...</p>

BUDGET DEFINITIF 2021 - PI SKILLS | PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI - FESTI6T- POTENTIEL INCUBATEUR

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	200	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	0
Prestations de services		74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 000
Achats matières et fournitures	200	Etat	3 000
Autres fournitures		ANCT (BOP 147)	3 000
61- SERVICES EXTERIEURS	0	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)		BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance		BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Autre	
Publicité, publication		Organismes sociaux	0
Déplacements, missions		CAF	
Services bancaires, autres		Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	4 800	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels	3 792	Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales	1 008	Bailleurs sociaux [à spécifier]	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	2 000
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevières	2 000
		Autres communes [à spécifier]	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	0
TOTAL DES CHARGES	5 000 €	TOTAL DES PRODUITS	5 000 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole		Dons en nature	
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 5 000 € représente 60 % du total des produits.
(montant accordé / total des produits) x 100

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE
Adresse	Centre municipal la Colline 13 rue Rabelais 94 4300 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	VACANCES POUR TOUS 2021
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du lundi 12 juillet au vendredi 13 août 2021, dont : <ul style="list-style-type: none"> • des mardis après-midi en partenariat avec les autres services de la ville au stade Armand FEY ; • des journées <i>OFF</i> tous les mercredis ; • des temps fort tous les jeudis.
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	- Centre municipal la Colline : 13 rue Rabelais 94 430 Chennevières-sur-Marne. - Complexe Sportif Armand FEY : 20 route du Plessis, 94 430 Chennevières-sur-Marne.
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Habitants du Bois l'Abbé. - Public effectivement touché : <ul style="list-style-type: none"> - Bois l'Abbé – Chennevières-sur-Marne : 672 - Bois l'Abbé – Champigny-sur-Marne : 141 - Autres quartiers de Chennevières-sur-Marne : 106 - Hors Chennevières-sur-Marne : 73

	<p>- Nombre de personnes bénéficiaires :</p> <p>987 personnes, dont 813 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="671 338 1461 600"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td>168</td> </tr> <tr> <td>6-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td>532</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td>193</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td></td> <td>987</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans			168	6-17 ans			532	18-25 ans			33	26-64 ans			193	65 ans et plus			10	Total			987
Age	Hommes	Femmes	Total																										
0-5 ans			168																										
6-17 ans			532																										
18-25 ans			33																										
26-64 ans			193																										
65 ans et plus			10																										
Total			987																										
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs ont été atteints. L'événement a été ressenti comme utile par les habitants de Chennevières, et plus particulièrement du Bois l'Abbé. L'ensemble des partenaires et/ou prestataires ont aussi été très satisfaits de la manifestation.</p> <p>Cette année, le travail en collaboration avec le service communication a été un vrai plus, tout comme l'organisation d'événements sur l'ensemble de la Ville.</p>																												
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>En revanche, nous notons une baisse de la fréquentation par rapport à l'an dernier, passant de 2 575 à 1 774 participations.</p> <p>Cependant, voici quelques explications possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La période : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'an dernier nous sortions de plusieurs semaines de confinement ; ○ Le CMC était le seul service à proposer des animations ; ○ Il était plus compliqué de partir en congés. • La durée : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'an dernier, la manifestation s'était étendue sur 8 semaines de 5 jours, contre 5 semaines de 4 jours en 2021. • La météo : <ul style="list-style-type: none"> ○ Facteur non négligeable à prendre en compte sur la participation du public, la météo ne nous a pas été favorable cette année. L'inauguration a dû être annulé et d'autres activités en extérieur n'ont pas pu avoir lieu. 																												
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Oui, le Chargé de mission Politique de la Ville, Monsieur TOUMBAINE et l'élue à la Politique de la Ville en 2021, Madame LEMONNIER se sont rendus à plusieurs reprises à l'événement.</p>																												

Description précise de l'action et de sa mise en œuvre

L'ensemble des activités ont eu lieu sur le secteur de la Colline de Chennevières-sur-Marne, du lundi au vendredi, de 10h à 17h (hors mercredis) et au complexe sportif Armand FEY. Cela représente 20 journées : du lundi 12 juillet au vendredi 13 août 2021, dont 3 nocturnes.

Un planning de l'événement global a été réalisé par le service Communication.

Partenaires :

Partenaires municipaux :

- SERVICE COMMUNICATION
- SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
- ECOLE MUNICIPALE DE FOOTBALL
- SERVICE JEUNESSE
- SERVICE EDUCATION-ENFANCE (Centres de loisirs)
- CCAS - VILLE CHENNEVIERES

Partenaires territoriaux :

- GRAND PARIS SUD EST AVENIR – MEDIATHEQUE DE CHENNEVIERES
- GRAND PARIS SUD EST AVENIR – SERVICE DEVELOPPEMENT DURABLE
- GRAND PARIS SUD EST AVENIR – DIRECTION DE LA COHESION TERRITORIALE

Partenaires extérieurs :

- ASSOCIATION CHALEUR ET PARTAGE
- ASSOCIATION COMPAGNONS BATISSEURS
- ASSOCIATION COUTURE & PASSION
- ASSOCIATION FEMMES RELAIS MEDIATRICES INTERCULTURELLES (FRMIC)
- ASSOCIATION FESTI6T
- ASSOCIATION PREVENTION SPORT (APS)
- MISSION LOCALE DES BORDS DE MARNE (MLBDM)
- PASS'SPORT POUR L'EMPLOI - SHIZUN SPORT TRUCK

Prestataires :

- ASSOCIATION FOXHOUND (atelier de réalité virtuelle)
- ASSOCIATION HAYATI (Danse orientale)
- ASSOCIATION INFORMATICLAND (atelier robot solaire)
- ASSOCIATION NOSSA CASA (Capoeira)
- ASSOCIATION SOPHROKAZ (Sophrologie)
- ASSOCIATION VILLIERS PREPA PHYSIQUE-AVPP (Sport et santé)
- ASSOCIATION PRUNE RT (Projet film)
- DARCHE GROS (Transport pour la croisière GPSEA)
- POLYEVENT (Structures gonflables)

Actions réalisées par le Centre municipal La Colline :

- Ateliers cuisine ;
- Ateliers jardinage ;
- Ateliers ludothèque enfants / adultes ;
- Cours de Fitness ;
- Exposition et animation sur le renouvellement urbain ;
- Jeux libre mis à disposition des enfants (terrain de volley, de badminton, ballon de foot, tire à l'arc pour enfants, jeux de société, etc.) ;
- Karaoké ;
- Les Grands jeux du jeudi (Les jeux autour du Monde ; Journée Plage ; Olympiades ; Tous à la Foire ; Fort Boyard)
- Loisirs créatifs (création de porte-clés ; création de bougies ; customisation de sac ; dessin sur pierre ; etc.) ;
- Match d'improvisation (théâtre) ;
- Projection de films pour enfants (temps de pluie) ;
- Restitution et débat sur le renouvellement du projet social ;
- Tournoi de sport (football ; dodgeball ; courses de relais ; baseball ; pétanque ; etc.) ;
- Tournoi de pétanque en nocturne ;
- Veillée en famille « jeux de société ».

Actions réalisées par les partenaires et prestataires :

- Ateliers couture (COUTURE ET PASSION)
- Ateliers développement durable (GPSEA)
- Atelier nutrition : repas équilibré et petit-déjeuner équilibré (NUTRITIONISTE DU CMC)
- Atelier-jeu : Passeport pour l'intégration / implication citoyenne (FRMIC)
- Cabane à histoires (MEDIATHEQUE)
- Ciné Plein Air
- Circuit training (APS)
- Croisière sur la Marne et la Seine (GPSEA)
- Danse orientale (HAYATI)
- Découverte de la réalité virtuelle (FOXHOUND)
- Projet audiovisuel (PRUNE RT)
- Construction cabane à oiseaux (COMPAGNONS BATISSEURS)
- Sophrologie (SOPHROKAZ)
- Sport bien-être enfants/adultes (AVPP)
- Shizun Sport Truck

Répartition participations temps fort :

- Jeudi 15.07 après-midi – Le tour du monde des jeux : **76 participants**
- Mardi 20.07 soirée – Ciné plein air : **209 participants**
- Jeudi 22.07 journée – Journée plage : **205 participants**
- Jeudi 29.07 après-midi – Olympiades : **174 participants**

	<ul style="list-style-type: none"> - Jeudi 05.08 après-midi – Tous à la foire : 191 participants - Vendredi 06.08 soirée – Tournoi de pétanque : 23 participants - Jeudi 12.08 après-midi – Fort Boyard : 101 participants - Vendredi 13.08 après-midi – Clôture CBE : 111 participants 																																				
	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Complexe sportif Armand Fey - Centre municipal la Colline - Une dizaine de barnums - Tables, chaises, bancs - Fournitures (feuilles, crayons, stylos, feutres...) - Ordinateurs <p><u>Moyens humains :</u></p> <table border="1" data-bbox="671 786 1489 1532"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	5		Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles	3		Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	5																																				
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles	3																																				
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>A été relevé le nombre de participants en distinguant l'âge, le sexe et la zone de résidence.</p> <p>Un questionnaire de satisfaction a été diffusé auprès des participants</p>																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p>																																				

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuité.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Charges de personnel	11 874,00 €	
Fayçal MIRA - Coordinateur secteur animation globale	1 041,00 €	Nombre d'heures pour l'action : 55h30
Paul REGNAULT - Responsable Centre social	3 308,00 €	Nombre d'heures pour l'action : 157h
Fatoumata DIEOUNE - Animatrice socioculturelle	2 407,00 €	Nombre d'heures pour l'action : 129h30
Tadjidine OUMOURI - Animateur socioculturel	1 972,00 €	Nombre d'heures pour l'action : 104h30
Kader TOUIL - Animateur socioculturel	3 146,00 €	Nombre d'heures pour l'action : 150h30

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

L'écart de 4 808 € entre le budget prévisionnel (27 052 €) et le budget définitif (22 244 €) peut être expliqué en plusieurs points :

1. Une partie des prestations extérieures a été réglée par l'association FESTI6T pour un total de 2 032.5 € TTC.
2. Moins d'achats ont été réalisés pour un montant de 407.48 €.
3. Un certain nombre d'agents ont effectué moins d'heures qu'initialement prévu : - 2 828 € sur la ligne charges de personnel.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)

	Bénévolat	2 081,00 €	
	CHAFIK	1 218,00 €	120h x 10,15 €
	SABRIA	660,00 €	65h x 10,15 €
	HAMZA	203,00 €	20h x 10,15 €
<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>			

Le 20/05/2022,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire

BUDGET DEFINITIF 2021 - VACANCES POUR TOUS 2021 - CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

DEPENSES / CHARGES		Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES		Montants (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>			<i>Ressources directes affectées à l'action</i>		
60- ACHATS		9 910	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS		0
Prestations de services		7 968	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		22 244
Achats matières et fournitures		1 943	Etat		6 000
Autres fournitures			ANCT (BOP 147)		0
61- SERVICES EXTERIEURS		459	DDCS (précisez le BOP) :		0
Location (mobilières et immobilières)		459	BOP 163 (jeunesse)		
Entretien et réparation			BOP 104 (intégration)		
Assurance			BOP 106 (PAEJ)		
Documentation			DIRECCTE		
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		0	DRIHL		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires			Autre : QUARTIER D'ÉTÉ		6 000
Publicité, publication			Organismes sociaux		0
Déplacements, missions			CAF		
Services bancaires, autres			Autre (CPAM...)		
63- IMPOTS ET TAXES		0	Fonds européens (à préciser)		0
Impôts et taxes sur rémunération			ASP		0
Autres impôts et taxes			Autres établissements publics :		0
64- CHARGES DE PERSONNEL		11 874	Agence Régionale de Santé (ARS)		
Rémunérations des personnels		8 483	Centre National pour le Développement du Sport		
Charges sociales		3 391	Bailleurs sociaux		
Autres charges de personnel			Aides privés		0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0	Collectivités :		16 244
66- CHARGES FINANCIERES		0	Région		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	Département		
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	Commune de Chennevières		16 244
			Autres communes		
			Intercommunalité(s) :		0
			Grand Paris Sud Est Avenir		
			Autre		
Charges indirectes affectées à l'action			75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0
Charges fixes de fonctionnement			Dont cotisations, dons manuels, legs		
Frais financiers			76- PRODUITS FINANCIERS		0
Autres			78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		0
TOTAL DES CHARGES		22 244 €	TOTAL DES PRODUITS		22 244 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		2 081	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		2 081
Secours en nature			Bénévolat		2 081
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personne bénévole		2 081	Dons en nature		
TOTAL		2 081 €	TOTAL		2 081 €
<p>La subvention ANCT (BOP 147) de 6 000 € représente 27 % du total des produits. (montant accordé / total des produits) x 100</p>					

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'épicerie solidaire

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2021
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : CHALEUR ET PARTAGE																
Adresse	1 rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE																
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)																
Intitulé de l'action	SOUTIEN A LA SCOLARITE ET ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE																
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi																
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Janvier 2021 au 31 décembre 2021																
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Paroisse Saint Jean XXIII, 9 rue Rabelais 94430 Chennevières-sur-Marne. Local Chaleur et Partage, 3 Villa Franche Comté 94430 Chennevières-sur-Marne.																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : 30 enfants visés et 25 adultes visés.</p> <p>- Public effectivement touché : 35 enfants ont participé au soutien scolaire en 2021. 26 adultes ont participé aux réunions parentalité au Centre municipal la Colline. Tous habitent Chennevières-sur-Marne et sont issus du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td></td> <td></td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans			35	16-17 ans			
Age	Hommes	Femmes	Total														
0-5 ans																	
6-15 ans			35														
16-17 ans																	

	<table border="1"> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td></td> <td>61</td> </tr> </table>	18-25 ans				26-64 ans			26	65 ans et plus				Total			61
18-25 ans																	
26-64 ans			26														
65 ans et plus																	
Total			61														
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs fixés ont été atteints.</p>																
Difficultés rencontrées	L'impossibilité d'accueillir tout le monde, pour cause : un local n'ayant pas la capacité d'accueillir davantage d'enfants et le nombre d'encadrant restreint.																
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Oui.																
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Soutien scolaire</u> : 4 fois par semaine durant les semaines scolaires. ➤ <u>Soutien scolaire</u> : 4 fois par semaine pendant la deuxième semaine de vacances scolaires pour ceux qui ont beaucoup de difficultés. ➤ <u>Organisation d'ateliers autour de la famille</u> : rencontres avec les familles autour du soutien scolaire : 3 rencontres avec la responsable au niveau du centre socioculturel pour une approche méthodologique, une rencontre avec les parents des enfants soutien scolaire. Une réunion avec nos partenaires de Champigny autour de la responsabilité des pères (qu'est-ce qu'est la parentalité, quelle approche...). ➤ 6 sorties culturelles et sportives entre 19 et 25 enfants par sorties : <ul style="list-style-type: none"> - Musée du Louvre - Musée MAC VAL à Vitry - 2 sorties vélos aux bords de Marne et 2 sorties découvertes avec une activité sportive à la fin. 																

	<p>Moyens mis en œuvre : Moyens matériels : Local, tables, chaises, tableau, ordinateurs...</p> <p>Moyens humains : 27 personnes</p> <table border="1" data-bbox="651 322 1509 1070"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>Néant</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td>Néant</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td>Néant</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td>Néant</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td>Néant</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td>Néant</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td>27</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>27</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td>Néant</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td>Néant</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	Néant		Adultes-Relais	Néant		Postes Fonjep	Néant		Autres emplois aidés	Néant		Volontaires ou stagiaires indemnisés	Néant		Personnel mis à disposition "payante"	Néant		PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ	27		Bénévoles	27		Volontaires en service civique	Néant		Personnel mis à disposition « gratuite »	Néant	
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	Néant																																				
Adultes-Relais	Néant																																				
Postes Fonjep	Néant																																				
Autres emplois aidés	Néant																																				
Volontaires ou stagiaires indemnisés	Néant																																				
Personnel mis à disposition "payante"	Néant																																				
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ	27																																				
Bénévoles	27																																				
Volontaires en service civique	Néant																																				
Personnel mis à disposition « gratuite »	Néant																																				
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Le nombre d'inscrits et les appréciations des parents et des directeurs des écoles de Chennevières-sur-Marne.</p>																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Le soutien scolaire est gratuit. 20 euros par an pour les familles souhaitant que leurs enfants participent aux sorties au courant de l'année.</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Le soutien scolaire est gratuit. 20 euros par ans pour les familles souhaitant que leurs enfants participent aux sorties au courant de l'année.</p> <hr/> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Achat matériel : 2 723 €.</p>																																				

	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Le financement ayant tardé, les membres de l'association ont trouvé d'autres solutions, peu coûteuses ou gratuites, pour répondre d'une part à des besoins fonctionnels de l'association, et d'autre part pour mettre en place l'ensemble des actions prévues dans le projet.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Nombre de bénévoles : 27</p> <p>Un bénévole fait deux heures par séance et intervient quatre fois la semaine ; ce qui fait 8 heures par semaine et par bénévole. Si l'heure est payée à 11 €, chaque bénévole coûte 88 euros par semaine et 352 € par mois. 352 € x 10 mois x 27 bénévoles = 95 040 €</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune</p>

BUDGET DEFINITIF 2021 - SOUTIEN A LA SCOLARITE ET ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE - CHALEUR ET PARTAGE

DEPENSES / CHARGES	Montants (€)	RECETTES / RESSOURCES	Montants (€)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- ACHATS	2 723	70- VENTE DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS, PRESTATIONS	0
Prestations de services		74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 000
Achats matières et fournitures	2 464	Etat	2 000
Autres fournitures	259	ANCT (BOP 147)	2 000
61- SERVICES EXTERIEURS	128	DDCS (précisez le BOP) :	0
Location (mobilières et immobilières)		BOP 163 (jeunesse)	
Entretien et réparation		BOP 104 (intégration)	
Assurance	128	BOP 106 (PAEJ)	
Documentation		DIRECCTE	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	480	DRIHL	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Autre	
Publicité, publication		Organismes sociaux	0
Déplacements, missions	185	CAF	
Services bancaires, autres	295	Autre (CPAM...)	
63- IMPOTS ET TAXES	0	Fonds européens (à préciser)	0
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	0
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics :	0
64- CHARGES DE PERSONNEL	0	Agence Régionale de Santé (ARS)	
Rémunérations des personnels		Centre National pour le Développement du Sport	
Charges sociales		Bailleurs sociaux [à spécifier]	
Autres charges de personnel		Aides privés	0
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	Collectivités :	1 000
66- CHARGES FINANCIERES	0	Région	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	Département	1 000
68- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0	Commune de Chennevieres/Marne	
		Autres communes [à spécifier]	
		Intercommunalité(s) :	0
		Grand Paris Sud Est Avenir	
		Autre	
Charges indirectes affectées à l'action		75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Charges fixes de fonctionnement		Dont cotisations, dons manuels, legs	
Frais financiers		76- PRODUITS FINANCIERS	0
Autres		78- REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	331
TOTAL DES CHARGES	3 331 €	TOTAL DES PRODUITS	3 331 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	95 040	87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	95 040
Secours en nature		Bénévolat	95 040
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personne bénévole	95 040	Dons en nature	
TOTAL	95 040 €	TOTAL	95 040 €

La subvention ANCT (BOP 147) de 2 000 € représente 26 % du total des produits.
(montant accordé / total des produits) x 100

BUDGETS DEFINITIFS DES ACTIONS CONTRAT DE VILLE 2021

PILIER 1 : COHESION SOCIALE

THEMATIQUE 1 : EDUCATION

Ordre de priorité	Service porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la Commune	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
2V	Ville CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE	CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE - CLAS 2020 / 2021	X		21 337 €	14 000 €	ANCT - BOP 147 : 4 000 €	18,75%	7 337 €	4 000 €	6 000 €	4 000 €
							CAF : 10 000 €	46,87%				
SOUS TOTAL :					21 337 €	14 000 €		65,61%	7 337 €	4 000 €	6 000 €	4 000 €
4A	Association FOXHOUND	PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET PREVENIR DE LEURS UTILISATIONS PROBLEMATIQUES CHEZ LES JEUNES ET ADOLESCENTS	X		9 545 €	9 545 €	ANCT - BOP 147 : 3 000 €	31,43%	0 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
							CD 94 : 2 000 €	20,95%				
							Bailleurs I3F : 1 500 €	15,72%				
							Chennevières : 1 000 €	10,48%				
							Auto-financement : 2 045 €	21,42%				
7A	Association CHALEUR ET PARTAGE	SOUTIEN A LA SCOLARITE ET ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE		X	3 331 €	3 331 €	ANCT - BOP 147 : 2 000 €	60,04%	0 €	2 000 €	2 000 €	0 €
							Auto-financement : 331 €	10%				
							CD 94 : 1 000 €	30,02%				
SOUS TOTAL :					12 876 €	12 876 €		100%	0 €	5 000 €	5 000 €	3 000 €
TOTAL PILIER 1 - THEMATIQUE 1 :					34 213 €	26 876 €		79%	7 337 €	9 000 €	11 000 €	7 000 €

THEMATIQUE 2 : SANTE

Priorité	Structure porteuse de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la structure	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
/	CCAS	ACTIONS DE PREVENTION SANTE POUR LES SENIORS	X		27 858 €	5 000 €	ANCT - BOP 147 : 2 000 €	7,18%	22 858 €	2 000 €	6 000 €	1 500 €
						CD 94 : 3 000 €	10,77%					
						Ventes prestations : 0 €	0%					
SOUS TOTAL :					27 858 €	5 000 €		17,95%	22 858 €	2 000 €	6 000 €	1 500 €
TOTAL PILIER 1 - THEMATIQUE 2 :					27 858 €	5 000 €		18%	22 858 €	2 000 €	6 000 €	1 500 €

THEMATIQUE 3 : PARENTALITE ET DROITS SOCIAUX

Ordre de priorité	Service porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la Commune	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
7V	Ville CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE	PARENTS, UN TRAVAIL A PLEIN TEMPS	X		10 743 €	3 000 €	ANCT - BOP 147 : 3 000 €	27,93%	7 743 €	3 000 €	3 500 €	2 000 €
13V	Ville CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE	LUDO EN FAMILLE		X	4 036 €	1 000 €	ANCT - BOP 147 : 1 000 €	24,78%	3 036 €	1 000 €	1 000 €	0 €
SOUS TOTAL :					14 779 €	4 000 €		27,07%	10 779 €	4 000 €	4 500 €	2 000 €
Ordre de priorité	Association porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour l'association	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
1A	Association POINT ECOUTE - MAISON DE L'ADOLESCENT	PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE – SOUTIEN A LA PARENTALITE A L'ADOLESCENCE	X		45 000 €	45 000 €	ANCT - BOP 147 : 4 000 €	8,89%	0 €	4 000 €	5 000 €	4 000 €
							CD 94 : 19 500 €	43,33%				
							DDCS - BOP 106 : 15 000 €	33,33%				
							Chennevières : 2 000 €	4,44%				
							CAF : 1 500 €	3,33%				
							DIRECCTE : 1 000 €	2,22%				
FIPD : 2 000 €	4,44%											
SOUS TOTAL :					45 000 €	45 000 €		100%	0 €	4 000 €	5 000 €	4 000 €
TOTAL PILIER 1 - THEMATIQUE 3 :					59 779 €	49 000 €		82%	10 779 €	8 000 €	9 500 €	6 000 €

THEMATIQUE 4 : CULTURE ET EXPRESSION ARTISTIQUE

Ordre de priorité	Service porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la Commune	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
3V	Ville CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE	CULTIVONS NOTRE CULTURE !	X		28 406 €	10 684 €	ANCT - BOP 147 : 7 000 €	24,64%	17 722 €	7 000 €	7 000 €	5 900 €
							Ventes prestations : 3 684 €	12,97%				
8V	Ville CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE	ACTION CA TOURNE !		X	3 869 €	1 500 €	ANCT - BOP 147 : 1 500 €	38,77%	2 369 €	1 500 €	2 500 €	0 €
SOUS TOTAL :					28 406 €	10 684 €		37,61%	17 722 €	8 500 €	9 500 €	5 900 €
Priorité	Structure porteuse de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la structure	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
/	CCAS	ACCES A LA CULTURE FAVORISE PAR L'IMPLICATION CITOYENNE	X		67 521 €	19 195 €	ANCT - BOP 147 : 4 500 €	6,66%	48 326 €	4 500 €	9 000 €	4 500 €
							Ventes prestations : 14 695 €	21,76%				
SOUS TOTAL :					67 521 €	19 195 €		28,43%	48 326 €	4 500 €	9 000 €	4 500 €
Ordre de priorité	Structure porteuse de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour l'EPT	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
/	EPT GPSEA MAISON DES ARTS DE CRETEIL	POUR UNE COMEDIE MUSICALE : HIP'STORY 94430		X	16 075 €	5 000 €	ANCT - BOP 147 : 5 000 €	31,10%	11 075 €	5 600 €	7 000 €	0 €
							Ressources propes : ? €	0%				
SOUS TOTAL :					16 075 €	5 000 €		31,10%	11 075 €	5 600 €	7 000 €	0 €
TOTAL PILIER 1 - THEMATIQUE 4 :					112 002 €	34 879 €		31%	77 123 €	18 600 €	25 500 €	10 400 €

THEMATIQUE 5 : LIEN SOCIAL, CITOYENNETE ET PARTICIPATION DES HABITANTS

Ordre de priorité	Service porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la Commune	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
1V	Ville ECOLE MUNICIPALE DE FOOT	FOOT, INITIATION A LA PRATIQUE DU FUTSAL, LIEN SOCIAL ET CITOYENNETE	X		89 563 €	18 105 €	ANCT - BOP 147 : 8 000 €	8,93%	71 458 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
						Cotisations : 10 105 €	11,28%					
4V	Ville CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE	VACANCES POUR TOUS 2021		X	22 244 €	6 000 €	ANCT - BOP 147 : 0 €	0%	16 244 €	0 €	7 000 €	0 €
						QUARTIER D'ÉTÉ (BOP 147) : 6 000 €	26,97%					
						CAF : 0 €	0%					
						CD 94 : 0 €	0%					
6V	Ville SERVICE JEUNESSE	PARCOURS CITOYEN 2021	X		9 364 €	5 000 €	ANCT - BOP 147 : 5 000 €	53,40%	4 364 €	5 000 €	6 000 €	0 €
9V	Ville SERVICE JEUNESSE	PREVENTION ROUTIERE ET CONDUITES A RISQUE		X	4 458 €	2 000 €	ANCT - BOP 147 : 2 000 €	44,86%	2 458 €	2 000 €	2 000 €	0 €
11V	Ville CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE	FEMME D'ABORD		X	2 739 €	1 300 €	ANCT - BOP 147 : 1 300 €	47,46%	1 439 €	1 300 €	1 300 €	0 €
SOUS TOTAL :					128 368 €		32 405 €	25,24%	95 963 €	16 300 €	24 300 €	8 000 €
Priorité	Structure porteuse de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la structure	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
/	CCAS	ACCES AUX DROITS : FORUM D'INFORMATION ET D'ACCES AUX DROITS ET PERMANENCES	X		11 631 €	2 000 €	ANCT - BOP 147 : 2 000 €	17,20%	9 631 €	2 000 €	2 000 €	1 800 €
SOUS TOTAL :					11 631 €		2 000 €	17,20%	9 631 €	2 000 €	2 000 €	1 800 €

Ordre de priorité	Association porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour l'association	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
2A	Association LES ROBINS DES BORDES	ANIMATION DU CAFE ASSOCIATIF LA GRANGE DES BORDES	X		23 700 €	23 700 €	ANCT - BOP 147 : 4 000 €	16,88%	0 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
							CAF : 10 000 €	42,19%				
							CD 94 : 0 €	0%				
							Chennevières : 4 200 €	17,72%				
							Vente marchandises : 4 200 €	17,72%				
							Cotisations/dons : 1 300 €	5,49%				
3A	Association FEMMES RELAIS	PERMANENCES DE MEDIATION SOCIALE ET CULTURELLE, ACCES AUX DROITS, LUTTE CONTRE LES VIOLENCES, MEDIATION SCOLAIRE	X		13 000 €	13 000 €	ANCT - BOP 147 : 5 000 €	38,46%	0 €	5 000 €	6 000 €	3 000 €
							CD 94 : 0 €	0%				
							CAF : 2 000 €	15,38%				
							ARS : 2 000 €	15,38%				
							Bailleur Paris Habitat : 4 000 €	30,77%				
							Chennevières : 0 €	0%				
							Cotisations : 0 €	0%				
5A	Association FESTI6T	FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS (FADA) CANAVEROISES	X		5 910 €	5 910 €	ANCT - BOP 147 : 2 000 €	33,84%	0 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €
							Chennevières : 3 910 €	66,16%				
SOUS TOTAL :					42 610 €	42 610 €		100%	0 €	12 000 €	13 000 €	9 000 €
TOTAL PILIER 1 - THEMATIQUE 5 :					182 609 €	77 015 €		42%	105 594 €	30 300 €	39 300 €	18 800 €

PILIER 2 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI

THEMATIQUE 1 : EMPLOI

Ordre de priorité	Service porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la Commune	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
5V	Ville SERVICE JEUNESSE	CHANTIER PERMIS B 2021	X		14 911 €	4 800 €	ANCT - BOP 147 : 4 800 €	32,19%	10 111 €	4 800 €	4 800 €	4 200 €
12V	Ville CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE	PASSE TON CAP COUTURE !		X	1 441 €	1 000 €	ANCT - BOP 147 : 1 000 €	69,40%	441 €	1 000 €	1 000 €	0 €
SOUS TOTAL :					14 911 €	4 800 €		32,19%	10 111 €	5 800 €	5 800 €	4 200 €
Ordre de priorité	Association porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour l'association	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
6A	Association FESTI6T	PI SKILLS PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI		X	5 000 €	5 000 €	ANCT - BOP 147 : 3 000 €	60,00%	0 €	3 000 €	3 000 €	0 €
							Chennevières : 2 000 €	40,00%				
SOUS TOTAL :					5 000 €	5 000 €		100%	0 €	3 000 €	3 000 €	0 €

Ordre de priorité	Structure porteuse de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour l'EPT	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
/	EPT GPSEA ITZC VM	LE GENERATEUR D'ACTIVITES DE LA FUTURE ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE	X		48 482 €	45 482 €	ANCT - BOP 147 : 10 000 €	20,63%	3 000 €	10 000 €	15 000 €	5 000 €
						Solde DRIEETS 2019 : 7 848 €	16,19%					
						CD 94 : 20 000 €	41,25%					
						Fond d'urgence ESS : 5 000 €	10,31%					
						Chennevières : 2 500 €	5,16%					
						Cotisations : 134 €	0,28%					
/	EPT GPSEA ADIE	RENDRE L'ENTREPRENARIAT ACCESSIBLE A TOUS EN DONNANT L'ACCES AU MICROCREDIT MICRO CREDIT	X		0 €	0 €	ANCT - BOP 147 : 0 €	0%	0 €	0 €	5 000 €	5 000 €
						FSE : 0 €	0%					
						CR : 0 €	0%					
						Produits financiers : 0 €	0%					
						CD 94 : 0 €	0%					
/	EPT GPSEA Association LE PHARES	CREATION D'UNE COOPERATIVE EPHEMERE		X	0 €	0 €	ANCT - BOP 147 : 0 €	0%	0 €	0 €	6 000 €	0 €
						CAF : 0 €	0%					
						CD 94 : 0 €	0%					
						DDCS - BOP 163 : 0 €	0%					
						Vente prestations : 0 €	0%					
/	EPT GPSEA Association WIMO OV	PLATEFORME D'ECO-MOBILITE INCLUSIVE WIMO OV		X	0 €	0 €	ANCT - BOP 147 : 0 €	0%	0 €	0 €	80 000 €	0 €
						CD 94 : 0 €	0%					
						FSE : 0 €	0%					
						Autres établ. publics : 0 €	0%					
						EPT GPSEA : 0 €	0%					
						EPT 12 : 0 €	0%					
						Emplois aidés : 0 €	0%					
						Vente prestations : 0 €	0%					

Ordre de priorité	Structure porteuse de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour l'EPT	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
/	EPT GPSEA CCI VAL DE MARNE	CREATION D'UNE COOPERATIVE EPHEMERE		X	0 €	0 €	ANCT - BOP 147 : 0 €	0%	0 €	0 €	5 827 €	0 €
SOUS TOTAL :					48 482 €	45 482 €		94%	3 000 €	10 000 €	111 827 €	10 000 €
TOTAL PILIER 2 - THEMATIQUE 1 :					68 393 €	55 282 €		81%	13 111 €	18 800 €	120 627 €	14 200 €

PILIER 3 : CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

THEMATIQUE 1 : CADRE DE VIE

Ordre de priorité	Service porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la Commune	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 147)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 147)
10V	Ville SERVICE JEUNESSE	CLEAN TA COLLINE		X	2 653 €	1 300 €	ANCT - BOP 147 : 1 300 € 49,00%		1 353 €	1 300 €	1 300 €	0 €
SOUS TOTAL :					2 653 €	1 300 €	49,00%		1 353 €	1 300 €	1 300 €	0 €
/	EPT GPSEA Association Compagnons Bâisseurs Ile-de-France	L'ATELIER DE QUARTIER D'AUTO-REHABILITATION ACCOMPAGNEE : ATELIER DE BRICOLAGE SOLIDAIRE	X		86 422 €	71 422 €	ANCT - BOP 147 : 15 000 € 17,36%		15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
							Aides privées (Veolia) : 8 000 € 9,26%					
							I3Fet PH : 29 000 € 33,56%					
							CAF : 10 500 € 12,15%					
							Chennevières : 6 000 € 6,94%					
							Reprises sur amortissement et provisions : 2 609 € 3,02%					
							Vente de prestations : 313 € 0,36%					
							SOUS TOTAL :					
TOTAL PILIER 3 - THEMATIQUE 1 :					89 075 €	72 722 €	82%		16 353 €	16 300 €	16 300 €	15 000 €
TOTAL SUBVENTIONS ANCT :					573 929 €	320 774 €	56%		253 155 €	103 000 €	228 227 €	72 900 €

PILIER 5 : VILLE VIE VACANCES (VVV)

Ordre de priorité	Service porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la Commune	Subventions accordées ANCT 2021 (VVV)	Subventions demandées ANCT 2021 (VVV)	Subventions accordées ANCT 2020 (VVV)
V V V	Ville SERVICE JEUNESSE	SEJOUR CULTUREL A RECHASTEL	X		12 594 €	4 500 €	ANCT - VVV : 3 000 €	23,82%	8 094 €	3 000 €	5 000 €	3 000 €
				-----		Ventes de produits : 1 500 €	11,91%					
V V V	Ville SERVICE JEUNESSE	L'AVENTURE DES JEUNES DU BOIS L'ABBE - SEJOUR A SAINT RAPHAEL	X		14 801 €	5 400 €	ANCT - VVV : 4 000 €	27,03%	9 401 €	4 000 €	5 000 €	5 000 €
				-----		Ventes de produits : 1 400 €	9,46%					
SOUS TOTAL :					27 395 €	9 900 €		36,14%	17 495 €	7 000 €	10 000 €	8 000 €
TOTAL SUBVENTIONS VVV ANCT :					27 395 €	9 900 €		36%	17 495 €	7 000 €	10 000 €	8 000 €

PILIER : DROIT COMMUN

Ordre de priorité	Service porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action reconduite	Action nouvelle	Coût total du projet	Total des subventions accordées	Détail des subventions accordées		Coût pour la Commune	Subventions accordées ANCT 2021 (BOP 104)	Subventions demandées ANCT 2021 (BOP 104)	Subventions accordées ANCT 2020 (BOP 104)
/	Ville CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE	LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES DE CHENNEVIERES	X		12 822 €	2 500 €	DDCS - BOP 104 : 2 500 €	19,50%	10 322 €	2 500 €	6 000 €	2 500 €
SOUS TOTAL :					12 822 €	2 500 €		19,50%	10 322 €	2 500 €	6 000 €	2 500 €
TOTAL SUBVENTIONS DROIT COMMUN :					12 822 €	2 500 €		19%	10 322 €	2 500 €	6 000 €	2 500 €

BUDGETS DES ACTIONS CONTRAT DE VILLE 2021

	Coût total des actions	Financements ANCT BOP 147 demandés	Financements ANCT VVV demandés	Financements FIPD demandés	Financements EPT demandés	Autres financements demandés	Coût des actions après déduction des subventions
VILLE	250 671 €	39 900 €	7 000 €	0 €	0 €	32 689 €	171 082 €
CCAS	107 010 €	8 500 €	0 €	0 €	0 €	17 695 €	80 815 €
EPT GPSEA	150 979 €	30 000 €	0 €	0 €	/	91 904 €	29 075 €
ASSOCIATIONS	105 486 €	23 000 €	0 €	0 €	0 €	78 286 €	4 200 €
TOTAL	614 146 €	101 400 €	7 000 €	0 €	0 €	220 574 €	285 172 €

RECAPITULATIF POUR LA VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Les subventions ANCT (BOP 147 et VVV) de 46 900 € représente	18,71%	du budget total (250 671 €) des 15 actions du contrat de ville portées par la ville de Chennevières en 2021.
La subvention de la DDCS (BOP 104) de 2 500 € représente	19,50%	du budget total (12 822 €) de l'action "intégration" portée par la ville de Chennevières en 2021.
Les autres subventions (32 689 €) représentent	13,04%	du budget total (250 671 €) des 16 actions portées par la ville de Chennevières en 2021.
La part de la Ville (171 082€) représente	68,25%	du budget total (250 671 €) des 16 actions portées par la ville de Chennevières en 2021.